REPUBLIQUE DEMOCRATIQUQUE DU CONGO
PROVINCE DU NORD KUVU

# PLAN QUINQUENNAL
## DE CROISSANCE ET DE L'EMPLOI
## 2011 - 2015

Nord Kivu,
2ème Edition mars 2013

# CARTE DE LA PROVINCE DU NORD- KIVU

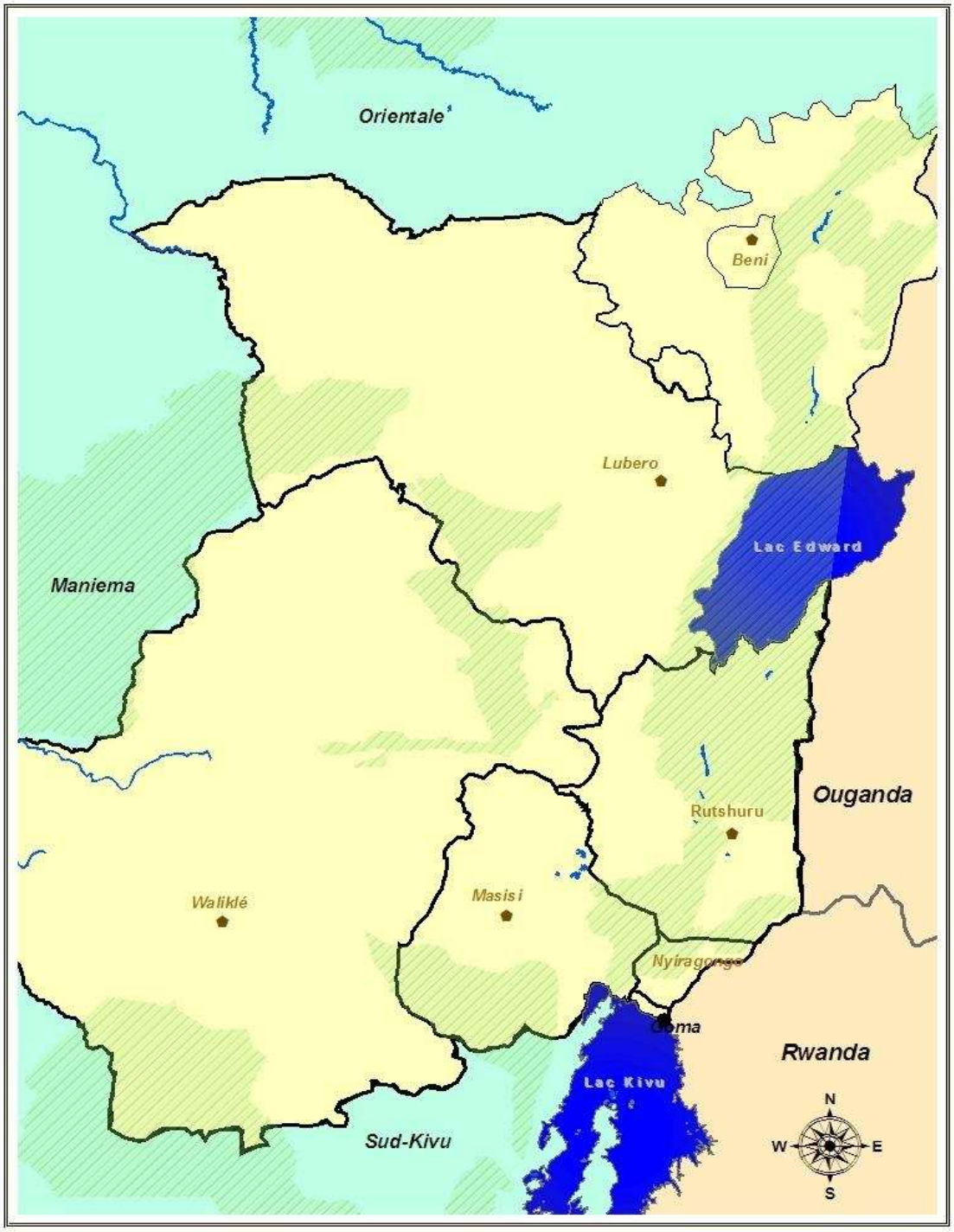

# TABLE DES MATIERES

CARTE DE LA PROVINCE DU NORD- KIVU ---- 2
TABLE DES MATIERES ---- 3
LISTE DES TABLEAUX ---- 7
SIGLES ET ACRONYMES ---- 9
PREAMBULE ---- 14
RESUME EXECUTIF ---- 16
INTRODUCTION ---- 19
Chapitre 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE ---- 23
1.1. CONTEXTE PHYSIQUE ---- 23
1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF ---- 25
Tableau 1: CARTOGRAPHIE DES CHEFFERIES, SECTEURS ET CITES ---- 26
1.3. CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ---- 26
Tableau 2 : REPARTITION DE LA POPULATIONDU NORD-KIVU PAR TERRITOIRE/VILLE ---- 27
Chapitre 2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE ---- 29
2.1. GOUVERNANCE ---- 29
2.1.1. PAIX ET SECURITE ---- 30
2.1.2. JUSTICE ---- 34
2.1.3. DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE POLITIQUE ---- 36
2.1.4. ELECTIONS ---- 38
2.1.5. FONCTION PUBLIQUE ---- 40
2.1.6. GENRE ---- 41
2.1.7. JEUNESSE ---- 43
2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT ---- 46
2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES ---- 47
2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL ---- 48
2.2.1. SOL ---- 49
2.2.2. SOUS-SOL ---- 50
2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES ---- 52
2.2.4. AIR ET ATMOSPHERE ---- 53
2.2.5. FAUNE ---- 55
2.2.6. FLORE ---- 58
2.3. PROFIL SOCIAL ---- 61
2.3.1. FACTEURS DE STABILITE ---- 61

2.3.1.2. VIH/ SIDA ---- 71
2.3.1.3. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES ---- 74
2.3.1.4. EMPLOI ---- 77
2.3.1.5. ALIMENTATION ---- 79
2.3.1.6. URBANISME ET HABITAT ---- 80
2.3.1.7. EAU ET ASSAINISSEMENT ---- 83
2.3.1.8. DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE ---- 86
2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT ---- 87
2.3.2.1 EDUCATION ---- 87
Tableau : STATISTIQUES DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR SEXE ET PAR ENTITE ADMINISTRATIVE ---- 89
Tableau: STATISTIQUES DES ELEVES DU SECONDAIRE PAR SEXE ET PAR ENTITE ADMINISTRATIVE ---- 90
2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION ---- 92
Tableau : LISTE DES RADIOS ET TELEVISIONS AU NORD- KIVU ---- 93
Tableau : REPERTOIRE DES SOCIETES DE TELECOMMUNICATION ---- 94
2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ---- 95
2.3.2.3.1. RESEAU ROUTIER ---- 95
2.3.2.3.2. RESEAU LACUSTRE ---- 98
2.3.2.3.3. RESEAU AERIEN ---- 100
2.4. PROFIL ECONOMIQUE ---- 101
2.4.1. COMPOSANTES DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE ---- 102
LE TABLEAU DES COMPOSANTES DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE DU NORD KIVU PAR SECTEUR ---- 102
PRODUCTION PAR SECTEUR 2010 ---- 104
2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE ---- 105
AGRICULTURE ---- 105
2.4.1.2. MINES ---- 113
2.4.1.3. COMMERCE ---- 116
2.4.1.4. INDUSTRIE ---- 118
2.4.1.5. ENERGIE ---- 120
2.4.1.6. TOURISME ---- 122
2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE ---- 124
2.4.2.1. VENTE DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR (EXPORTATION) ---- 124
2.4.2.2. ACHAT DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR (IMPORTATIONS) ---- 127
2.4.2.3. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS ---- 128

2.4.2.4. LES TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS ---------- 131
2.4.3. CALCUL DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE ---------- 131
2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT ---------- 133
Chapitre 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT ---------- 145
3.1 SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE---------- 145
3.1.1 ATOUTS MAJEURS ---------- 145
3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES---------- 145
3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL---------- 146
3.2.1 ATOUTS MAJEURS---------- 146
3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES---------- 147
3.3. SUR LE PLAN SOCIAL---------- 147
3.3.1. ATOUTS MAJEURS---------- 147
3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES---------- 148
3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE---------- 149
3.4.1. ATOUTS MAJEURS---------- 149
3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES---------- 150
Chapitre 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES ---------- 152
4.1. VISION DE DEVELOPPEMENT ---------- 152
4.2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GENERAUX---------- 154
4.3. PILIERS STRATEGIQUES ---------- 155
4.3.1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX ---------- 155
4.3.2. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERERLA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI ---------- 165
4.3.3. AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN ---------- 172
4.3.4. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ---------- 183
Chapitre 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE---------- 185
5.1. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE---------- 185
5.1.1. ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE---------- 185
5.1.2. ORIENTATION DES DEPENSES POUR LA MISE EN ŒUVRE ---------- 185
5.2. FINANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL---------- 187
5.2.1. MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DE LA PROVINCE ---------- 187
5.2.2. MOBILISATION DES RESSOURCES DU TRESOR PUBLIC---------- 188
5.2.3. MOBILISATION DES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ---------- 188
5.3. ANALYSE DES RISQUES---------- 189

LA PAIX ET LA SECURITE ---------- 189
LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET FINANCIERE ---------- 189
LA DECENTRALISATION ---------- 190
LE PROCESSUS PARTICIPATIF ---------- 191
LE FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ---------- 191
5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION ---------- 191
5.4.1. INDICATEURS DE SUIVI- EVALUATION ---------- 192
5.4.2. ORGANES DE SUIVI ---------- 193
5.4.3. SYSTEME D'INFORMATION ---------- 194
5.4.3.1. TECHNIQUES DE RECOLTE DES DONNEES ---------- 194
5.4.3.2. INSTRUMENTS D'INFORMATIONS ---------- 195
ANNEXE 1. LES INDICATEURS CLES DE SUIVI- EVALUATION ---------- 199
ANNEXE 2. DEFINITION DES INDICATEURS ---------- 206

## LISTE DES TABLEAUX


| TITRE DU TABLEAU | PAGE |
|---|---|
| Cartographie des chefferies, secteurs et cités | |
| Population Congolaise au Nord – Kivu par territoire/ ville en | 16 |
| 2008, 2009 et 2010 | 17 |
| Statistiques des élèves du primaire par sexe, par entité administrative | 29 |
| Statistiques des élèves du secondaire par sexe, par entité administrative | 30 |
| Statistiques des étudiants inscrits dans les Ets Publics de l'ESU de la ville de Goma 2010 – 2011 | 32 |
| Statistiques des étudiants inscrits dans les Ets Privés de l'ESU de la ville de Goma 2010 – 2011 | 33 |
| Indicateurs eau et assainissement | |
| Indicateurs villages et écoles assainis | 43 |
| Composantes de l'économie de la Province du Nord – Kivu par secteur | 44 |
| Production par secteur 2010 | 50 |
| Statistiques des exportations des substances minérales de janvier à septembre 2010 | 51 |
| Statistiques de production des produits de carrière 2010 | 54 |
| Statistiques des produits végétaux exportés en 2009 | 54 |
| Statistiques des trafics des produits vivriers de janvier à décembre 2010 | 63 |
| Statistiques des trafics des produits vivriers de janvier à juin 2011 | 65 |
| Produit Intérieur Brut en millions de FC | 65 |
| | 67 |

## LISTE DES GRAPHIQUES


| N° | TITRE DU GRAPHIQUE | PAGE |
|---|---|---|
| 01 | Evolution de l'insuffisance pondérale | 69 |
| 02 | Evolution du taux net de scolarisation au primaire | 70 |
| 03 | Tendance de l'indice de parité du genre | 71 |
| 04 | Evolution de la mortalité des enfants de moins de 5 ans | 71 |
| 05 | Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant eu une naissance vivante au cours de 12 derniers mois | 72 |
| 06 | Prévalence du VIH – SIDA | 73 |
| 07 | Evolution de l'accès à l'assainissement | 74 |
| 08 | Evolution de l'accès à l'eau potable | 74 |

## SIGLES ET ACRONYMES

**ADF/NALU** : Army Defency Force/ National Army
**ANAPECO** : Association Nationale des Parents des Elèves au Congo
**APJ** : Agent de la Police Judiciaire
**APPCLS** : Alliance des Patriotes Pour un Congo Libre
**ARV** : Anti Retro Viraux
**ASRAMES** : Association Régionale d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
**BCC** : Banque Centrale du Congo
**BCG** : Bacille Calmette et Guérin
**BCZS** : Bureau Central de Zone de Santé
**CAPP** : Centre d'Apprentissage Professionnel
**CAPSA** : Centre d'Adaptation des Produits et Semences Améliorés
**CARG** : Conseil Agricole Rural et de Gestion
**CCC** : Communication pour le Changement de Comportement
**CDE** : Convention relatif au Droit de l'Enfant
**CENI** : Commission Electorale Nationale et Indépendante
**CEPGL** : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
**COCREFOBA** : Conservation Communautaire de la Reserve Communautaire de Bakano
**COMESA** : Marché Commun des Etats d'Afrique Australe
**COOPEVI** : Coopérative des Pécheurs de Vitshumbi

**COPA** : Comité des Parents
**CPS** : Centre de Promotion Sociale
**CPVLS** : Comité Provincial de Lutte contre les Violences Sexuelles
**CRS** : Centre de Rattrapage Scolaire
**CS** : Centre de Santé
**CTB** : Coopération Technique Belge
**CTC** : Congo Tabacco Compagnie
**DGDA** : Direction Générale des Douanes et Assises
**DIVAS** : Division des Affaires Sociales
**DPS** : Division Provinciale de la Santé
**DSCRP** : Document des Stratégies et de Croissance Pour la Réduction de a Pauvreté
**DTC** : Diphtérie Tétanos Coqueluche
**DVDA** : Direction des Voies de Dessertes Agricoles
**EASFGA** : Enfants et Adultes Sortis des Forces et Groupes Armés
**EDS** : Enquête Démographique et de Santé
**ETD** : Entité Territoriale Décentralisée
**FAGOP** : Foire Agricole de Goma pour la Paix
**FARDC** : Forces Armées de la République Démocratique du Congo
**FDLR** : Force Démocratique pour la Libération du Rwanda
**FONER** : Fonds National d'Entretien Routier
**FOSA** : Formation Sanitaire
**FOSI** : Forum Sida
**HGR** : Hôpital Général de Référence
**ICCN** : Institut Congolais de la Conservation de la

Nature

**IFDC** : International Center for Soil and Agricultural Développement

**IMF** : Institution de Micro Finance

**INERA** : Institut National d'Etudes et Recherche Agronomique

**INS** : Institut National des Statistiques

**IRA** : Infection Respiratoire Aigüe

**ITAV** : Institut Technique Agronomique et Vétérinaire

**MICS** : Multiple Indicator Cluster Survey

**OCC** : Office Congolais de Contrôle

**OMD** : Objectif du Millénaire pour le Développement

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**ONEM** : Office Nationale de l'Emploi

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OPJ** : Officier de la Police Judiciaire

**OVD** : Office des Voiries et Drainage

**OVG** : Observatoire Volcanologique de Goma

**PADD** : Programme d'Appui au Démarrage de la Décentralisation

**PADDL** : Plan d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local

**PAP** : Plan d'Actions Prioritaires

**PARECO** : Parti de Résistance du Congo

**PCA** : Président du Conseil d'Administration

**PCCMA** : Prise en Charge Communautaire de la Malnutrition

**PDL** : Plan de Développement Local
**PEV** :Programme Elargi de Vaccination
**PIB** : Produit Intérieur Brut
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises
**PNC** : Police Nationale Congolaise
**PNKB** : Parc National de KauziBiega
**PNM** : Parc National de Maiko
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
**PNVI** : Parc National des Virunga
**PROCER** : Programme de Création d'Emploi pour les Jeunes
**PTME** : Prévention de la Transmission Mère - Enfant
**PVVIH** : Personnes Vivant avec le VIH/ SIDA
**RDC** : République Démocratique du Congo
**RECOPRIFOL** : Reserve Communautaire de Primates de la Forêt de Lowa
**REDD+** : Réduction des Emissions dues à la Déforestation et Dégradation des Forêts
**RGT** : Reserve de Gorilles de Tayna
**RGU** : Reserve de Gorilles d'Usala
**RN** : Route Nationale
**RP** : Route Provinciale
**RPKI** : Reserve de Primates de KisimbaIkobo
**RVA** : Régie des Voies Aériennes
**SDF** : Structures Financières Décentralisées
**SECOPE** : Service de Contrôle et de Paie des Enseignants
**SMIG** : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

**SNEL** : Société Nationale d'Electricité
**SNHR** : Service National d'Hydraulique Rural
**SNSA** : Service National des Statistiques Agricoles
**SOMIKIVU** : Société Minière du Kivu
**STAREC** : Programme de Stabilisation et de Reconstruction de zones sortantes des Conflits
**SWOT** : Strengthens, Weakness, Opportunities and Threatens
**UE** : Union Européenne
**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
**UPPE** : Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.
**VEA** : Villages et Ecoles Assainis
**VIH – SIDA** : Virus d'Immunodéficience Humain – Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
**WWF** : World Wide Found

## PREAMBULE

La Province du Nord – Kivu dispose des potentialités naturelles et humaines, lesquelles, exploitées rationnellement sont capables d'accroitre la production pour réduire l'actuelle pauvreté avilissante et paradoxale aux atouts de la Province.

En perspective d'amélioration des conditions de vie des populations, il est opportun d'identifier les contraintes et formuler en moyen terme les stratégies les plus appropriées pour booster le développement de la Province.

Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi élaboré avec la participation des délégués de toutes les parties prenantes est conçu comme un cadre de référence pour la planification de développement et de convergence de la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Aussi, le présent Plan Quinquennal s'inscrit dans les objectifs à moyen terme de la Stratégie nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, dans les Cinq chantiers de la République, ainsi que dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement. C'est donc une boussole de navigation vers la destinée de mieux être à moyen terme pour la Province.

En cela, le Gouvernement provincial présente ses vifs remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers,

particulièrement à la Coopération Technique Belge (CTB), au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour leur appui combien précieux dans la réalisation de ce Document.

Nos sentiments de gratitude sont également exprimés à toutes les parties prenantes ayant contribuéà l'élaboration du présent Plan quinquennal.

A tous, nous sollicitons une vraie appropriation de ce document pour qu'ensemble nous puissions nous engager dans samise en œuvre effective pour assurer le bien-être des populations du Nord-Kivu.

**LE GOUVERNEUR DE PROVINCE DU NORD - KIVU**

**Julien PALUKU KAHONGYA**

## RESUME EXECUTIF

La Table Ronde des Ministres provinciaux du Plan, tenue à Kinshasa en juin 2011, avait décidé de doter toutes les Provinces desPlans Quinquennaux de Développement pour la période 2011 – 2015.

Dans la mise en œuvre de cette résolution, le Ministère du Plan du Gouvernement central a accompagné l'Exécutif provincial dans la révisitation de son Plan de Développement élaboré en 2009 pour la période 2010 – 2014. L'atelier organisé à cette fin, à Goma du 30 Août au 03 Septembre 2011, a été financé par la CTB et les travaux de rédaction en équipe, par le Bureau terrain du PNUD/Goma. La version provisoire du document fut validée techniquement au cours d'un atelier, tandis que la dernière version a été adoptée par le Gouvernement provincial avant sa soumission à l'Assemblée provinciale.

Le Plan quinquennal 2011- 2015 est élaboré dans un contextede pacification de la Province après plusieurs années de guerres et de conflits armés, en dépit de la persistance de quelques poches d'insécurité d'une part, et de préparation des élections présidentielles, législatives et provinciales, d'autre part.Les préoccupations majeures, sur lesquelles les objectifs généraux ont été formulés, avaient été identifiées lors des ateliers de consultations organisés dans les différentes entités de base en 2009. Elles concernent notamment:

- la persistance des poches d'insécurité dans certaines contrées de la Province, entretenues par des bandes armées étrangères et nationales, après toutes les opérations de ratissage ;
- la redynamisation des secteurs productifs à travers la relance de l'agriculture, l'élevage, les mines, le tourisme, l'industrie et l'exploitation forestière ;
- la réhabilitation des infrastructures d'appui à la production et au social de la population, essentiellement les routes, les écoles, les formations sanitaires, l'eau,...

Les résultats de différentes enquêtes scientifiques (EDS 2007, MICS 2010 et autres) conduites au pays et dans la Province ne sont pas favorables pour la plupart des indicateurs sectoriels, comparés au niveau national et à d'autres provinces. Pour les secteurs couverts par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), une évaluation a été faite et les résultats pris en compte dans ce Plan quinquennal.

Pour relancer l'économie de la Province et améliorer durablement les conditions de vie de la population, d'ici à 2015, le Gouvernement provincial a fixé quelques objectifs généraux de développement, coulés en quatre piliers stratégiques, conformément à la Stratégie nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, de deuxième génération (DSCRP 2).Ces piliers sont : (i)promouvoir la bonnegouvernance et consolider la paix ; (ii) diversifier

l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi; (iii) améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain(iv) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique. Chaque pilier renferme des axes et des objectifs stratégiques, ainsi que des actions prioritaires pouvant permettre d'atteindre ces objectifs d'ici à 2015.

La mise en œuvre, le financement et le suivi-évaluation du Plan quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011- 2015 seront assurés par toutes les parties prenantes. Les responsabilités sont partagées entre les gouvernements provincial et central, les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) à travers les comités locaux de développement, le secteur privé, la Société civile ainsi que les PTF.

Pour faciliter le suivi- évaluation, sans lequel tous les efforts seraient vains, quelques indicateurs clés ont été définies, y compris ceux des OMD. Un cadre institutionnel de concertation, de coordination et de suivi- évaluation sera mis en place pour cette fin.

## INTRODUCTION

La Province du Nord – Kivu dispose des atouts importants pour son développement notamment de grandes potentialités naturelles, d'un sol fertile et d'un sous-sol riche en divers minerais pour favoriser une croissance forte et durable, d'un réseau de voies de communication intéressant malgré son état de dégradation, des structures importantes d'appui aux initiatives communautaires et d'encadrement technique, des organisations des communautés de base et d'une population relativement jeune et dynamique.

Cependant, le contexte de pauvreté accentué par la destruction des infrastructures sociales et économiques suite aux guerres répétées qu'aconnuesla Province et la faible participation de la population à la gestion de la chose publique constituent des facteurs de vulnérabilité.

Par la mise en œuvre du Documentde Stratégie de Croissance et de Réduction de laPauvreté provincial (DSCRP), des différents Programmes d'Actions Prioritaires(PAP), du programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et … (DDRR) , du Programme Amani Leo, du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant de Conflit (STAREC),des efforts de résolution des problèmes ont été entrepris par les Gouvernements Central et Provincial, les organisations locales et internationales, les Agences du Système des Nations Unies, dont quelques résultats peuvent être présentés en termes d'acquis, à savoir:

- La cessation de la guerre malgré quelques poches de résistance des bandes armées étrangères et des inciviques ;
- La réhabilitation des ponts sur les axes d'intérêt national et provincial ;
- L'entretien des pistes secondaires d'intérêt agricole ;
- L'organisation du Forum Economique de la Province ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation de l'Aéroport international de Goma ;
- la construction des écoles ;
- la réhabilitation des centres de santé à travers la Province ;
- la mise en application des différentes réformes particulièrement celle des finances publiqueset la mise en œuvre de la loi sur la libre administration des ETDpour une meilleure gouvernance;
- l'appui à l'opérationnalisation de la décentralisation avec le programme PADDL/ PNUD ; etc.

Toutefois, au terme des consultations de la base en 2009 et du forum économique en 2010, beaucoup de problèmes demeurentavec un volume important de besoins à satisfaire. Avec le Gouvernement Central, il a été résolu de s'engager dans le processus d'amélioration des conditions de vie des populations à travers des plans à moyen terme inscrivant dans l'échéance de 5 ans les actions prioritaires suivant les 4 piliers stratégiques ci – après : (i) promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix ; (ii) diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi ; (iii)

améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain ; et (iv) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Au préalable, la Province du Nord-Kivu disposait déjà de son Plan Quinquennal 2010 – 2014 qui avait été élaboré par l'approche participative lors des ateliers des consultations participatives regroupant les délégués de toutes les parties prenantes au niveau de six territoires et de trois villes composant la Province et ce, durant le 2e et le 3e trimestre 2009.

Au 4e trimestre 2009, après traitement des données des entités de base enrichies par celles de la revue documentaire, il a été organisé un atelier d'adoption et de validation du Plan Quinquennal 2010 – 2014, regroupant les membres du Gouvernement provincial, de l'Assemblée provinciale, de la Société Civile et du secteur privé.

Ce Plan Quinquennal 2011 – 2015 a été revisité en août 2011 pour réactualiser la version précédente et la moduler suivant l'approche définie dans le Guide méthodologique de planification provinciale et locale.

Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi est constitué de cinq chapitres : le premier présente la Province dans son contexte physique, administratif et sociodémographique ; le deuxième pose le diagnostic de la Province dans ses dimensions de la gouvernance, de

l'environnement, du social et de l'économie ; le troisième résume les atouts et contraintesles plus importants pour le développement de la Province; le quatrième présente la vision à long terme, les objectifs généraux à l'horizon 2015, ainsi que les quatre piliers stratégiques de développement de la Province; et le cinquième décrit le cadre de mise en œuvredu Plan Quinquennal.

# Chapitre1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE

## 1.1. CONTEXTE PHYSIQUE

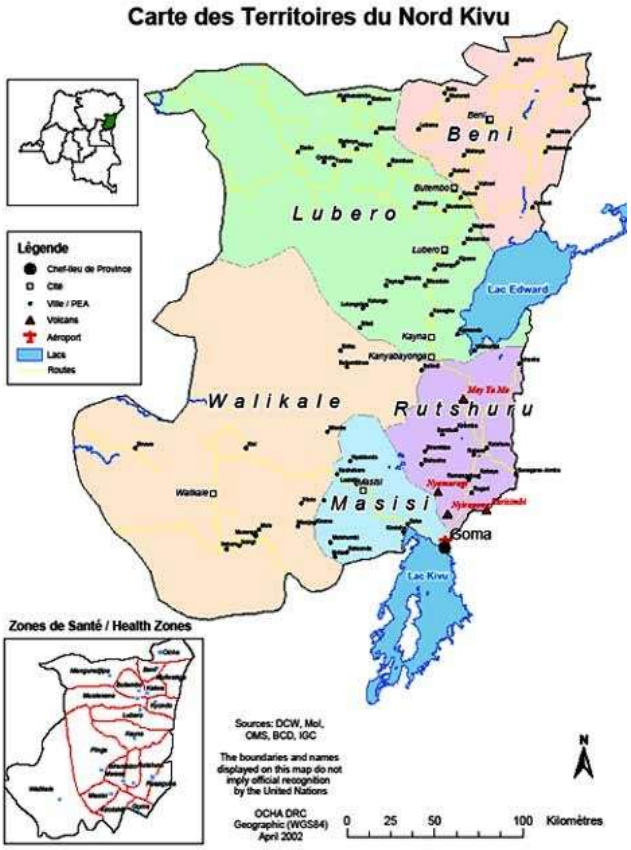


La Province du Nord-Kivu est située à cheval sur l'Equateur. Elle est comprise entre 0° 58' de latitude Nord et 02° 03' de latitude Sud et entre 27° 14' de longitude Ouest et 29° 58' de longitude Est. Elle est limitée à l'Est par les Républiques de l'Ouganda et du Rwanda (Sud-est), au Nord et à l'Ouest par la Province Orientale, au Sud-ouest par la Province du Maniema et au Sud par la Province du Sud-Kivu. Sa superficie est de 59.631 Km2, soit environ 2,5 % de l'étendue du territoire national.

Le relief du Nord-Kivu est très accidenté. L'altitude varie de moins de 800 m à plus de 2.500 m. Certains sommets atteignent plus de 5.000 m. Ce relief est formé des plaines, des plateaux et des chaînes de montagne.

Les plaines alluviales s'étendent du Nord au Sud du Lac Edouard. Il s'agit, successivement, des plaines alluviales de la Semliki et des Rwindi- Rutshuru. Les rives occidentales du Lac Edouard se heurtent à un escarpement abrupt, dont le prolongement vers le Sud, en bordure de la plaine des Rwindi-Rutshuru, est connu sous le nom d'escarpement de Kabasha.

L'hétérogénéité du relief correspond à une grande variété de climats. D'une manière générale, on observe une corrélation étroite entre l'altitude et la température moyenne. En-dessous de 1.000 m, cette température est voisine de 23° C. A 1.500 m, on enregistre quelques 19° C et à 2.000 m, 15° C environ.

La pluviométrie moyenne varie entre 1.000 mm et 2.000 mm. Les précipitations mensuelles les plus faibles sont enregistrées entre janvier et février et entre juillet et août.Quatre saisons caractérisent le climat du Nord- Kivu : deux saisons humides et deux saisons sèches

## 1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF

Sur le plan administratif, la Province du Nord-Kivu est subdivisée en 6 Territoires (Beni,Lubero, Masisi, Rutshuru, Walikale etNyiragongo) ; 3 Villes (Goma, Butembo et Beni) ; 10 Communes (Goma, Karisimbi, Bungulu, Rwenzori, Beu, Mulekera, Bulengera, Kimemi, Mususa et Vulamba) ; 10 Chefferies ; 7 Secteurs ; 97 Groupements, 5 Cités et 5.178 Villages.

La cartographie des chefferies, secteurs et cités se présente par territoire de la manière suivante :

**Tableau 1: CARTOGRAPHIE DES CHEFFERIES, SECTEURS ET CITES**

| TERRITOIRE | CHEFFERIE | SECTEUR | CITES |
|---|---|---|---|
| Beni | Bashu | Beni | Oïcha |
| | Watalinga | Rwenzori | |
| Lubero | Bamate | Bapere | Lubero |
| | Batangi | | Kirumba |
| | Baswangha | | Kayna |
| | | | Kanyabayonga |
| Rutshuru | Bwito | | Kiwanja |
| | Bwisha | | |
| Masisi | Bashali | Katoyi | Masisi |
| | Bahunde | Osso-Bunyungu | |
| Walikale | | Bakano | Walikale |
| | | Wanyanga | |
| Nyiragongo | Bakumu | | Kimbu |

## 1.3. CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

La population de la Province est estimée en 2008 à 5.381.145 habitants dont 60 % en milieu rural et 40 % en milieu urbain. Elle se répartit comme suit : 1) Hommes : 1.318.446 ; 2) Femmes : 1.408.807 ; 3) Garçons : 1.372.325 et 4) Filles : 1.457.064. Actuellement, les projections de l'INS estiment la population du Nord-Kivu à 5.806.356 habitants en 2011, ainsi répartie par entités administratives.

**Tableau 2 : REPARTITION DE LA POPULATIONDU NORD-KIVU PAR TERRITOIRE/VILLE**

| TERRITOIRES/ VILLES | 2008 | 2009 | 2010 | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Total 2008 | Total 2009 | Féminin | Masculin | Total 2010 |
| Beni | 978.268 | 1.014.378 | 550.271 | 515.239 | 1.065.510 |
| Lubero | 1.056.800 | 1.085.117 | 602.820 | 541.869 | 1.144.689 |
| Masisi | 620.011 | 624.155 | 342.533 | 308.505 | 651.038 |
| Nyiragongo | 56.314 | 77.360 | 41.488 | 39.040 | 80.528 |
| Rutshuru | 585.803 | 614.211 | - | - | 632.637 |
| Walikale | 809.523 | 852.549 | 477.247 | 466.981 | 944.228 |
| Ville de Beni | 268.187 | 288.674 | 153.372 | 139.185 | 292.557 |
| Ville de Butembo | 562.448 | 587.403 | 325.547 | 302.063 | 627.610 |
| Ville de Goma | 619.288 | 628.352 | 346.003 | 313.960 | 659.963 |
| **Total** | **5.556.642** | **5.772.199** | **2.839.281** | **2.626.842** | **6.098.760** |

**Sources** : Statistiques démographiques 2010, Division de l'Intérieur
-Bulletin des indicateurs sociaux 2008-2009, Division du Plan

Les principaux groupes ethniques du Nord-Kivu sont les pygmées, les bantous et les nilotiques. Les ethnies qui constituent ces groupes sont les Hunde, Hutu, Kano, Kumu, Kusu, Mbuba, Mbute, Nande, Nyanga, Pere, Talinga, Tembo et Tutsi.

Les pygmées ou Mbute occupent la partie forestière de la Province où ils pratiquent la chasse et la cueillette dans le cadre d'une vie de nomadisme. Les bantous constituent la majorité de la population autochtone. Ils sont agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et artisans. Les nilotiques,

essentiellement composés des tutsi, sont éleveurs et artisans.

# Chapitre2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE

## 2.1. GOUVERNANCE

La bonne gouvernance implique la gestion transparente et responsable des ressources, l'établissement des procédures de prise de décisions claires au niveau des pouvoirs publics et des collectivités ; l'existence des institutions politiques, administratives et républicaines transparentes ; la primauté du droit dans la gestion et la répartition des ressources ; l'exercice effectif de la démocratie permettant d'ancrer dans l'esprit de chaque citoyen les valeurs et les vertus de paix et de stabilité politique; le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ; et la mise en œuvre de mesures visant en particulier la prévention et la lutte contre la corruption et l'impunité.

Dans le contexte actuel du processus de décentralisation en République Démocratique du Congo (RDC), la gouvernance est l'un des piliers quitraduitle mode de gestion et de fonctionnement des institutions tant du niveau national, provincial quelocal. Elle veille à ce que les politiques des gouvernants à différents niveaux tiennent compte des priorités politiques, économiques et sociales en intégrant les aspects de développement et d'intérêt général dans le cadre de prise des décisions et/ou d'affectation des ressources disponibles.

En tant que nouveau mode de gestion consacré par la constitution actuelle de la RDC et les textes subséquents relatifs à la décentralisation, la bonne gouvernance s'évalueprincipalementpar les indicateurs ci-après: (i) la restauration d'un Etat de droit; (ii) le degré de participation citoyenne (démocratie) ; (iii) la transparence dans la gestion ; (iv) le sens de responsabilité, de l'efficacité et de l'équité ; (v) l'indépendance de la justice et des médias ; (vi) la communication sociale axée sur l'accès facile à l'information ; (vii) la dépolitisation de l'Administration ; (viii) le respect de l'éthique professionnelle.

Le diagnostic de la gouvernance en Province du Nord- Kivu est développé en quatre volets à savoir paix et gouvernance sécuritaire ; décentralisation et gouvernance politique; gouvernance administrative et gouvernance judiciaire.

### 2.1.1. PAIX ET SECURITE

Conférence sur la paix dans les pays des grands Lacs

La Conférence sur la Paix, la Sécurité et le Développement du Nord-Kivu et du Sud-Kivu dont les travaux se sont tenus à Goma, Chef-lieu de la Province du Nord-Kivu, du 06 au 23 janvier 2008, poursuivait deux objectifs globaux :

- Mettre fin à la guerre et à l'insécurité dans les Provinces du Nord et du Sud-Kivu ;
- Jeter les bases d'une paix durable et d'un développement intégral dans les deux Provinces concernées.

Cette conférence est partie d'un diagnostic général de la situation sécuritaire et de ses conséquences en Province du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Elle a débouchésur la signature, par toutes les parties concernées, d'un acte d'engagement ainsi que l'adoption des recommandations et des résolutions sur des questions politiques, humanitaires et de développement.

Depuis la signature de ces accords entre le Gouvernement, les groupes armés et les représentants de différentes communautés, il s'observe une évolution positive de l'état sécuritaire de la Province dans le cadre de la mise en œuvre de différents programmes, en l'occurrence les programmes AMANI et STAREC,et ce, en dépit de la persistance de l'insécurité entretenue par certaines bandes armées.

**FORCES**

Les efforts fournis dans le cadre de la mise en œuvre de ces différents programmes se traduisent par :(i)organisation des missions de sensibilisations à la paix à travers tous les Territoires de la Province ;(ii)renforcement des capacités des cadres territoriaux des zones sortantdes conflits avec l'appui des humanitaires et/ou l'accompagnement de la Communauté Internationale ;(iii)installation des comités locaux de pacification et de sensibilisation ;(iv) renforcement des capacités des éléments de la Police Nationale Congolaise (PNC) et des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ;(v)processus d'intégration des éléments des ex =groupes armés au sein de l'armée régulière et (vi)ramassage des armes légères et des munitions par PAREC en 2010 à Goma, Masisi et Rutshuru.

**FAIBLESSES**

Néanmoins, d'énormes faiblesses jonchent encore le processus de la matérialisation de toutes les recommandations et résolutions formulées. Il s'agit notamment de : (i) présence et l'activisme des bandes armées nationales et étrangères dans certains territoires dont Walikale, Lubero, Rutshuru et Masisi ; (ii) circulation des armes légères dans la province, détenues par certaines communautés pour leur protection et par les bandes armées ; (iii) perméabilité des frontières de la RDC ; (iv) non casernement des éléments FARDC ; (v) manque d'équité

dans le processus d'intégration au sein des FARDC et de la PNC qui crée de la frustration pour certains éléments des ex groupes armés ; (vi) présence en Province de certains criminels recherchés par la justice ; (vii) mauvaise gestion de la solde des militaires (non séparation de la chaine de commandement d'avec la chaine de paie de la solde des militaires).

**OPPORTUNITES**

Plusieurs opportunités s'offrent à la Province, en l'occurrence : (i) mise en œuvre du Programme de Réforme du Système de Sécurité de la RDC. ; (ii) redynamisation des activités de la CEPGL ; (iii) poursuite de la mise en œuvre du Programme STAREC ; (iv) poursuite du Recensement biométrique des militaires et des policiers et (v) poursuite du programme DDRRR et sensibilisation de la population au désintéressement vis-à-vis des groupes armés.

**MENACES**

Au regard de tout ce qui précède, il y a lieu de relever un certain nombre de menaces notamment :(i) présence et activisme des groupes armés nationaux et étrangers ; (ii) circulation incontrôlée des armes légères ; (iii) refus des certains éléments des Ex groupes armés d'être redéployés en dehors de la Province du Nord – Kivu ; (iv) implication des certains officiers militaires dans les activités de contre

bande ; (v) sous encadrement de la jeunesse désœuvrée, des enfants dits de la rue et des démobilisés.

### 2.1.2. JUSTICE

Les Institutions judiciaires sont implantées à Goma, chef-lieu de la Province et dans les Villes de Butembo et de Beni. La Cour d'appel, le Tribunal de Grande Instance et leurs Parquets sont opérationnels dans la ville de Goma. Un Parquet secondaire se trouve à Butembo tandis que deux Tribunaux secondaires fonctionnent à Butembo et à Beni. Deux Tribunaux de Paix sont fonctionnels dans les Villes de Beni et Butembo. Il existe aussi, et encore, des Tribunaux dits coutumiers dans les Territoires.

Il existe certains facteurs qui favorisent la bonne administration de la justice en Province. Cependant à côté de ces facteurs, il y a des aléas qui perturbent la bonne marche de la justice, certains sont d'ordre politique et d'autres d'ordre financier et matériel.

**FORCES**

L'organisation du pouvoir judiciaire au Nord-Kivu est caractérisée essentiellement par les forces suivantes : (i) renforcement des capacités des APJ et OPJ ; (ii) installation et fonctionnement des cours et tribunaux civils et militaires ; (iii) institution d'une cour militaire opérationnelle mobile et fonctionnelle ; (iv) existence de 6 prisons dont 3 dans les 3

villes et 3 autres dans les territoires de Beni, Masisi et Rutshuru ; (v) existence de 4 champs pénitentiaires dans les territoires de Rutshuru, Masisi, Beni et Lubero ; (vi) existence de deux Etablissements de Garde et d'Education des Enfants fonctionnels à Goma et Beni.

**FAIBLESSES**

Certains facteurs affaiblissent cependant la bonne administration de la justice en Province, à savoir : (i) la vétusté et insuffisance des infrastructures judiciaires et pénitentiaires ; (ii) le surpeuplement des prisons ; (iii) la faible exécution du budget alloué au fonctionnement des juridictions ; (iv) la non installation des tribunaux de paix dans les territoires et communes ; (v) la corruption dans le système judiciaire ; (vi) la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires ; (vii) la faible vulgarisation des lois ; (viii) la non mise en valeur de 3 champs pénitentiaires sur les quatre existants en Province ; (ix) les mauvaises conditions de travail et de vie du personnel judiciaire et du personnel administratif.

**OPPORTUNITES**

En dépit de ces problèmes, quelques opportunités pourront permettre d'améliorer la gouvernance judiciaire dans la province. Il s'agit de : (i) recrutement des nouveaux magistrats ; (ii) présence des organisations de la promotion

et de la protection des droits humains ; (iii) existence des partenaires engagés dans la réforme du système judiciaire.

**MENACES**

Le clientélisme et la corruption constituent une menace majeure au bon fonctionnement de la justice en Province du Nord-Kivu.

### 2.1.3. DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE POLITIQUE

Depuis l'organisation des élections provinciales en 2007, la Province du Nord – Kivu est dotée des institutions provinciales: l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial.

Ces institutions fonctionnent conformément au cadre juridique consacrant la mise en œuvre de la décentralisation en tant que réforme telle qu'édictée par la loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.

**FORCES**

Les acquis importants en matière de la décentralisation sont : (i) l'installation et fonctionnement effectif des institutions provinciales ci-haut citées ; (ii) l'existence de certaines lois qui accompagnent la mise en œuvre de la décentralisation au niveau local ; (iii) l'éveil de la conscience

de la population pour la participation citoyenne sont autant des points forts.

**FAIBLESSES**

Il convient néanmoins de relever quelques faiblesses, notamment **:** (i)la organisation des élections municipales, urbaines et locales ; (ii) le problème de mise en application effective des lois existantes sur la décentralisation ; (iii) l'inachèvement de l'arsenal juridique qui accompagne la décentralisation ; (iv) l'absence de plans locaux de développement au sein des ETD ; (v) le manque de sensibilisation intensive au civisme fiscal ; (vi) la faible mobilisation des recettes propres à la Province et aux ETD ; (vii) l'absence de la structuration et de l'organisation de la chaine des dépenses et recette au sein des ETD, Chefferies et Secteurs ; (viii) l'absence de la culture de reddition de compte par les élus à la population ; (ix) la faible vulgarisation des lois ; (x) le manque d'encadrement des membres des partis politiques et des groupes de pression en matière de participation citoyenne.

**OPPORTUNITE**

La présence des partenaires engagés à accompagner le processus de la Décentralisation et de la bonne gouvernance en Province, constitue une grande opportunité à saisir par les gouvernants

**MENACE**

Le non organisation des élections municipales, urbaines et locales constitue une véritable menace à la mise en œuvre de la décentralisation et au développement local.

### 2.1.4. ELECTIONS

Les isoloirs lors des élections 2006

**FORCES**

L'existence de la Constitution de la République et d'autres lois y relatives telles que la loi 04/028 du 24 décembre 2008 portant identification et enrôlement des électeurs, et la loi n° 11/003 du 25 juin 2011 modifiant et complétant la loi n° 06 /006 du 09 mai 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales; la mise en place de la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI), l'existence des institutions de la République et des institutions citoyennes

ainsi que la réussite de la révision du fichier électoral sont des facteurs favorisant le bon déroulement des élections.

**FAIBLESSES**

Cependant, la non organisation du Recensement Général de la Population, la non tenue des élections urbaines, municipales et locales et l'insuffisance des centres d'inscriptions des requérants des cartes d'électeurs seraient des handicaps majeurs pour la tenue des élections démocratiques et transparentes.

**OPPORTUNITES**

La présence de la MONUSCO et d'autres partenaires techniques et financiers sont des atouts essentiels à capitaliser pour le bon déroulement des élections.

**MENACES**

Par contre, l'intolérance politique, la faible intégration de la culture politique de participation, le clientélisme et fraude électorale, l'insuffisance de financement des opérations électorales, la dépendance de la CENI et de l'organisation des élections vis-à-vis des partenaires et des bailleurs des fonds affaibliraient le processus électoral.

## 2.1.5. FONCTION PUBLIQUE

Assemblée Provinciale du Nord-Kivu

**FORCE**

L'Administration publique de la Province du Nord-Kivu se caractérise par le dynamisme de son personnel suffisamment dévoué au travail en dépit des mauvaises conditions professionnelles

**DES FAIBLESSES**

L'administration publique dans la province rencontre quelques problèmes dont : (i) le non-respect de clauses des Statuts du Personnel de carrière de Services Publics de l'Etat relatives aux droits et avantages sociaux; (ii) la non admission sous statut des nouvelles unités depuis plus de dix ans ; (iii) la non maitrise des effectifs ; (iv) le retard dans la mise en œuvre de la réforme de la Fonction Publique ; (v) l'insuffisance et vétusté des infrastructures et équipements ; (vi) le non-respect de la procédure de recrutement, de promotion et de la mise en retraite, etc.

**OPPORTUNITES**

La consécration de la Décentralisation de la Fonction Publique par la Constitution de la RDC et par la loi sur la libre administration des Provinces constitue une opportunité majeure à exploiter pour le compte du développement du Nord-Kivu.

**MENACES**

Dans le contexte actuel, d'une Province post-conflit, l'Administration Publique se trouve exposée à un certain nombre des menaces notamment : (i) politisation de la fonction publique ; (ii) surcharge des cadres organiques des services par de nouvelles unités au préjudice des agents sous statuts, du reste, non réaffectés ; (iii) non mise en valeur de résultats du contrôle biométrique suivi de la non régularisation de la situation administrative et salariale de certains agents.

## 2.1.6. GENRE

Une femme victime du viol

Les inégalités fondées sur le genre sont vécuesdifféremment dans les villes et les campagnes de la province du Nord Kivu. La tendance est relativement en baisse à cause des efforts des acteurs sociaux (Société civile, gouvernement, partenaires bilatéraux et multilatéraux, etc.).

L'insécurité grandissante entretenue par l'activisme de plusieurs groupes armés (CNDP, FDLR, PARECO, FARDC, APCLS, Mai -Mai,…), les conflits armés accompagnés des exactions contre les civiles ont accentué le clivage entre les hommes et les femmes dans tous les domaines : dans la vie sociale, professionnelle etc. La promotion du genre et de l'égalité de sexe reste ainsi une préoccupation du gouvernement provincial.

**FORCES**

Actuellement, la problématique du genre préoccupe la plupart des partenaires. Le gouvernement de la province du Nord Kivu s'en occupe ; plusieurs femmes se trouvent dans les différentes institutions et la compréhension et adhésion de toutle monde aux principes d'égalité '' hommes et femmes'' sont les principaux acquis dans la lutte pour la réduction des inégalités du genre.

**FAIBLESSE**

Bien que des efforts soient entrain d'être fournis dans le domaine de genre, nous assistons encore à quelques

faiblesses, notamment : l'Insuffisance des supports de sensibilisation sur la promotion du genre et des acteurs fortement engagés dans cette thématique.

**OPPORTUNITES**

Dans cadre du genre, quelques opportunités s'offrent pour l'intégration du genre. Il s'agit de : (i) la mise en œuvre en 2010 dela Stratégie Nationale avec cinq composantes opérationnelles ; (ii) la synergie des acteurs dans le cadre de CPLVS (Comité Provincial de Lutte contre les violences sexuelles) ; (iii) l'existence des orientations dans le DSCRP et les OMD visant l'amélioration des statuts des personnes vulnérables, dont l'égalité et la promotion de la femme à tous les échelons ; (iv)l'existence du cadre stratégique de Prévention et de Protection de la femme contre les discriminations liées au genres'appuyant sur les Principes directeurs de la stratégie nationale.

### 2.1.7. JEUNESSE

Conférence des jeunes des Pays des Grands Lacs

**FORCES**

La présence du document de la politique nationale de la jeunesse, d'un noyau des formateurs sur le VIH/SIDA et celui de la prévention contre le VIH/SIDA et la promotion de la culture de citoyenneté et la paix, l'existence du noyau des pairs éducateurs qui sensibilisent les jeunes sur la prévention contre le VIH/SIDA, des mouvements et associations des jeunes, des Centres de formation des jeunes en déperdition scolaire et d'un grand nombre de jeunes formés, l'implication des autorités religieuses dans l'encadrement des jeunes sont des éléments favorables à l'épanouissement de la jeunesse.

**FAIBLESSES**

Tandis que la faiblesse du budget alloué à la jeunesse, l'insuffisance des infrastructures d'encadrement de la jeunesse, la non implication des jeunes à la prise de décision les concernant défavorisent ces derniers.

**OPPORTUNITES**

La présence d'un partenaire technique et financier (UNICEF) pour la sensibilisation des jeunes pourraient renforcer les activités liées au développement de la jeunesse.

**MENACES**

L'utilisation abusive des jeunes dans les activités politiques et manifestations publiques, les medias avec tous les effets pervers qu'ils entraînent, la mobilité et l'instabilité des jeunes pour diverses raisons dont principalement la pauvreté, la dépravation des mœurs dans les milieux des jeunes ainsi que l'insuffisance des partenaires techniques et financiers intervenant dans les activités des jeunes s'opposeraient à l'avancement de la jeunesse.

## 2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT

**FORCES**

L'existence des directions provinciales des entreprises, des établissements et services publics de l'Etat : SNEL, REGIDESO, SONAS, SNCC, FPI, RVA, LAC, OCC, COHYDRO, OR, etc. et de leurs infrastructures constituent des forces du secteur.

**FAIBLESSES**

Par contre, le dysfonctionnement des entreprises, établissements et services de l'Etat, l'inefficacité dans la production et la distribution des services aux bénéficiaires, la dépendance totale des directions provinciales de leurs directions générales et le clientélisme dans la gestion des entreprises et services de l'Etat constituent les principales faiblesses.

**OPPORTUNITES**

L'appui des partenaires techniques et financiers au processus des réformes des entreprises et établissements publics est une opportunité pour ce secteur.

**MENACES**

Le non-respect des statuts des entreprises publiques par les autorités provinciales ainsi que la destruction méchante de leurs infrastructures et la spoliation de leurs patrimoines sans oublier l'insolvabilité de l'Etat et des bénéficiaires sont les menaces qui pèsent sur le secteur.

### 2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES

**FORCES**

La présence de l'arsenal juridique réglementant les activités économiques, des chambres de commerce, syndicats patronaux (FEC, FENAPEC, ANEP, COPEMECO), de l'antenne provinciale de l'ANAPI, du Code des Investissements et de textes des lois sur la décentralisation favorisent le climat des affaires.

**FAIBLESSES**

La mauvaise lecture des textes légaux, les tracasseries administratives et fiscales, la multiplicité des services de taxation, la lenteur administrative dans le traitement des dossiers, la non vulgarisation du Code des investissements, l'insuffisance des institutions bancaires et financières ainsi que des moyens de transport défavorisent la promotion du climat des affaires.

**OPPORTUNITES**

L'existence de la demande et des infrastructures de transport, la position géographique de la Province comme épine dorsale de la RDC, le partage des frontières avec l'Angola et les échanges inter et intra-provinciaux sont des opportunités majeures pour les affaires.

**MENACES**

L'insécurité juridique et judiciaire des opérateurs économiques, la thésaurisation et l'insuffisance de la culture bancaire influeraient sur le climat des affaires.

## 2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL

Dans le contexte post-conflit, le secteur environnemental du Nord-Kivu n'a pas été épargné en termes de protection de ses ressources naturelles, notamment le sol, le sous-sol, la faune et la flore.

Outre les domaines ci-haut indiqués, les eaux de surface et souterraines, ainsi que l'air et l'atmosphère constituent l'armature du secteur.La réhabilitation des écosystèmes forestiers et aquatiques demeure le cheval de bataille pour la prospérité économique de la Province.

### 2.2.1. SOL

Le Nord-Kivu s'étend sur des sols volcaniques récents (Goma-Nyiragongo-Rutshuru) avec des dépôts éoliens des cendres volcaniques (Sake-Kirotshe, Bobandama, Karuba, Ngungu- Osso), des intrusions granitiques au Nord, des plaines alluviales de la Rwindi et de la Semliki, de l'humus dans la forêt de Walikale et l'extrême-ouest du Territoire de Lubero et de Beni.Du point de vue de l'affectation du sol, il existe des terres auxcultures saisonnières, des terres aux cultures arborescentes et arbustives, des prairies et pâturages.

**FORCE**

La Province du Nord-Kivu est un des greniers de la République à cause de son sol fertile pour l'agriculture et l'élevage.

**FAIBLESSES**

La rareté des terres arables par ménage est liée à : (i) la concentration des populations sur certains espaces, notamment autour de trois parcs àsavoir : le Parc National de Kahuzi Biega (PNKB) : 600 000 ha ; le Parc National de Virunga (PNVi) : 800 000 ha et le Parc National de Maiko (PNM) : 1 000 000 ha, dont 200 000 ha au Nord-Kivu ; (ii) la surexploitation du sol.

**OPPORTUNITÉ**

La fertilité du sol favorise la pratique de diverses cultures vivrières et industrielles.

**MENACES**

Outre la surexploitation du sol couplée de l'agriculture sur brulis dans certains espaces, il existe plusieurs menaces dont les calamites naturelles (éruption volcanique, séisme, les érosions, les glissements et éboulements de terres dans les versants montagneux) ; les feux de brousse et l'exploitation minière.

### 2.2.2. SOUS-SOL

Le sous-sol du Nord Kivu regorge beaucoup de minerais, principalement dans les territoires de Beni, Lubero, Rutshuru, Masisi et Walikale

Mines

**FORCES**

Du point de vue minier, l'économie de la Province repose sur l'existence des minerais suivants : étain, cassitérite, Or, Argent, tourmaline, diamant, pyrochlore, Monazite, Wolframite, Zirconium, Phosphate, coltan, etc ; la présence de plusieurs carrières de matériaux de construction (graviers, sable fin, moellon, argile et pierre calcaires); et des indices de Bentonite (Pouzzolane noire et jaune), Halite (sel gemme de lagune), gaz méthane estimé à 57 milliards de $m^3$, Tourbilière combustible et fertilisants, micas, saphir, grenats roses. (Source Division provincial des Mines).

**FAIBLESSE**

L'inefficacité de l'Administration Publique et des services spécialisés favorisent l'exploitation artisanale incontrôlée des minerais.

**OPPORTUNITES**

La disponibilité du Code minier et la construction des centres de négoce en cours constituent d'importantes opportunités pour le renforcement du secteur.

**MENACES**

Les conflits armés liés à la convoitise des minerais et l'insécurité dans les sites miniers (bandes armées) menacent l'exploitation rationnelle des ressources minérales.

### 2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

L'hydrographie du Nord- Kivu est dominée par l'existence de grands lacs et de grandes rivières à savoir : (i) lac Edouard : 2.150 Km2 dont 1.630 Km2 pour la partie congolaise ;(ii) lac Kivu : 2.700 Km2 d'une profondeur de 285 m ;(iii) lacs Mokoto : 86 Km2 (Ndalaga, Lukulu, Mbalukira et Mbita) ;(iv) rivières : Rutshuru, Rwindi, Semliki, Osso et Lowa.

Lac Kivu

Comme **force**, la province dispose d'une abondante ressource en eau de surface et souterraine, pouvant utilement contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Il y a quelques **faiblesses** à retenir. Le territoire de Nyiragongo ne compte aucune source d'eau et l'accèsàl'eau y est très difficile. Les eaux de la province sont moins poissonneuses. L'absence du code de l'eau constitue une faiblesse dans la gestion des ressources en eau.

Le projet de code de l'eauen examen au Parlementest une opportunité qui pourra permettre une gestion plus rationnelle de cette ressource naturelle.

Le déboisement et le changement climatique affectant le cycle de l'eau, entraînant le tarissement des sources ; la baisse du niveau des eaux dans les lacs ainsi que la pluviométrie annuelle sont quelques menaces.

### 2.2.4. AIR ET ATMOSPHERE

L'hétérogénéité du relief correspond à une grande variété de climats. La pluviométrie moyenne varie entre 1.000 mm et 2.000 mm. Les précipitations mensuelles les plus faibles sont enregistrées entre janvier et février et entre juillet et août. Quatre saisons caractérisent le climat du Nord- Kivu : deux saisons humides et deux saisons sèches.

Les **forces** sont nombreuses pour la province. Les forêts du Nord-Kivu constituent un centre d'épuration d'air et font partie des poumons du monde. Le suivi climatologique est assuré par les stations de : CAPSA Luhotu, ITAV/Butembo, INERA/Beni, INERA/Lubero, INERA/Ndihira, Parc/Rwindi, Rutshuru, Parc/Mutsora Territoire de Beni, RVA

Katindo, RVA Aéroport de Goma, OVG dont trois stations seulement sont opérationnelles, Capsa Luhotu, RVA Aéro Goma et OVG.Le suivi de la météo est assuré par les stations météorologiques de Capsa et le service de METELSAT de la RVA.

Plusieurs **faiblesses** sont à signaler. La maintenance et le calibrage des stations de météorologie et de climatologie ne suivent pas. Le sous équipement en matériels de laboratoire pour les stations pour mesurer le degré de pollution atmosphérique (pollution sonore, radiation, aérosols, etc.) ne favorise pas la production des données statistiques fiables sur l'activité des entreprises polluantes telles que l'usine de tabac Supermatch.

Les vents qui soufflent sur les lacs et les montagnes, la durée de l'insolation et la décomposition des matières organiques d'origine végétale et animale offre la possibilité de développer des technologies d'énergies renouvelables (éolienne, solaire et biogaz).

Le projet d'affectation d'un point focal REDD+ Provincial offre la possibilité du crédit carbone de la part des pays les plus industrialisés. La présence d'un Observatoire Volcanologique de Goma (OVG) pour la surveillance de l'activité volcanologique (émissions des gaz) et l'existence d'un bureau de surveillance continu de l'environnement au sein de la coordination provinciale de

l'Environnement constituent d'autres **opportunités** de surveillances de la pollution de l'air.

La concentration des oxydes de carbone et d'autres gaz (oxydes de soufre, oxydes d'azotes, gaz méthane,) dans l'air entrainant l'effet de serre due à la déforestation, l'agriculture itinérante sur brulis, diverses pollutions (éruption volcanique, industries automobiles, défections animales et des immondices ménagères urbaines) constituent une menace sur l'air et l'atmosphère. Le gaz méthane inexploité dans le lac Kivu est une **menace** potentielle.

### 2.2.5. FAUNE

Gorille de Montagne

Le Parc National des Virunga, le plus vieux parc d'Afrique, est un site du patrimoine mondial. Il est reconnu pour le niveau le plus élevé de diversité biologique sur le continent. Dans sa

partie Sud, communément appelé secteur Mikeno, le massif des volcans éteints de Nyamulagira et Mikeno sont la dernière demeure pour plus de la moitié des gorilles de montagnes, espèce en voie de disparition, estimée à moins de 750 individus en 2003.
En dehors du Parc National de Virunga, le Parc National de KahuziBiega occupe près de ¾ du Secteur de Bakano en territoire de Walikale ; tandis que le Parc National de Maiko se prolonge dans la collectivité de Bapere en territoire de Lubero.

La diversité faunique est composée des troupeaux d'éléphants, d'hippopotames et de buffles, des familles de gorilles de montagne et de plaine, des félins (lions, léopards) et des oiseaux (pélicans, marabouts, colombes rouges, paons, grue couronnée, etc).

La très grande diversité de la faune au Nord-Kivu bien connue tant au niveau national qu'international est la grande force.

Comme **faiblesse**, il est difficile de faire appliquer correctement la législation en vigueur suite à l'insécurité dans les milieux ruraux où s'exerce le braconnage.

La disponibilité des textes sur la réglementation de la chasse, le code de l'environnement en étude au Gouvernement Central et le code de conduite pour les touristes sont autant **d'opportunités** permettant de valoriser les ressources fauniques de la province du Nord-Kivu.

La faune du Nord-Kivu est fortement **menacée** par le braconnage, la surexploitation des ressources halieutiques, l'usage de méthodes de pêche et de chasse prohibées, la présence des groupes armés étrangers et des milices dans les parcs et sur les lacs, l'expansion démographique de la population riveraine autour des aires protégées et le manque d'activités alternatives génératrices de revenus pour les populations riveraines, à laquelle vient s'ajouter le faible budget alloué au secteur de l'environnement et tourisme.

## 2.2.6. FLORE

Au Nord – Kivu, on distingue essentiellement deux types de forêts localisées sur le versant occidental des Monts Mitumba. D'abord, la forêt ombrophile de montagne située entre 3000 et 5000m d'altitude, avec une humidité atmosphérique élevée ; la température moyenne relativement basse (15 – 18° C) et les brouillards fréquents.

Champ des Bananes

Ensuite, la forêt ombrophile ou semi - décidue équatoriale aux altitudes inférieures à 1.700 m, avec une bande de transition entre 1.700 et 1.200 m d'altitude vers la grande forêt de la cuvette centrale du Congo.

A l'Est de la Province du Nord – Kivu, sur le versant oriental des Monts Mitumba se trouvent deux autres types de

forêts : la forêt sclérophylle du Graben aride et les formations sub-alpines des hautes montagnes (Ruwenzori 5119m, Mont Karisimbi 4507m, Mont Kyavirimu 3117m,…).

En définitive, les forêts du Nord- Kivu sont très riches par leur grande diversité en biotopes naturels et à leur rôle phytogéographique. Elles contribuent au maintien du cycle biogéochimique naturel par la concentration d'éléments chimiques nutritifs dans le sol de même qu'une efficace prévention contre le transport des terres en masse permettant un bilan hydrique positif, l'équilibre du climat de la région et la régularisation du niveau des eaux des bassins hydrographiques voisins du secteur.

Ces forêts constituent un centre d'épuration d'air par leur composition ligneuse et non ligneuse qui facilite la photosynthèse. Ainsi, elles sont considérées comme faisant partie des poumons du monde.

**FORCES**

La flore du Nord-Kivu est protégée à travers lesécosystèmes forestiers de plusieurs parcs et réserves : Virunga, KahuziBiega, Maïko , Reserve de Gorilles de Tayna (RGT), la Reserve de Primates de KisimbaIkobo (RPKI), la Reserve de Gorilles d'Usala (RGU), la Reserve Forestière des Bakano (COCREFOBA) et la Reserve Communautaire des Primates de la Forêt de Lowa (RECOPRIFOL) et les sanctuaires de Kasugho, Kalikuku, sarambwe et Lac Vert.

Le secteur forestier artisanal étant dynamique, ses ressources forestières importantes font l'objet de l'exploitation pour des buts commercial, social et autres. Le Code forestier et ses mesures d'application en vigueur et les différents services spécialisés en place (SNR, FFN…) constituent des outils utiles à sa gestion.

Le secteur de la forêt est parmi ceux qui posent le plus de **problèmes** au Nord-Kivu. Parmi ceux-ci, on peut énumérer : (i) le déclassement inopportun des réserves forestières vendues aux fermiers; (ii) le non-renouvellement du capital forestier ; (iii) inefficacité de l'Administration Publique ; (iv) non implication de la population dans la protection de l'environnement.

En dépit des faiblesses relevées ci-haut, le secteur de la flore présente les **opportunités**suivantes : (i) l'implication de la communauté Internationale dans la protection de la nature et le consentement des Chefs coutumiers à rendre disponibles les terres pour le reboisement ; (ii) l'existence d'une Politique nationale de protection de l'environnement et conservation de la nature ; (iii) la disponibilité des textes juridiques qui érigent les lacs vert et Mont Goma comme jardin botanique et zoologique ; (iv) la prise de conscience de l'ICCN en posant des actions de développement en faveur des communautés riveraines ; (v) la présence des structures d'encadrement de la chaine de carbonisation cas de IFDC, projet Eco Makala, et COOFEB.

Les **menaces** ci-après affectent sérieusement la flore de la Province du Nord-Kivu : (i)la spoliation des aires protégées ;(ii) les feux de brousses incontrôlés ;(iii) la déforestation ;(iv) la pression démographique autour desparcs et des réserves ; (v) la présence des bandes armées dans les parcs et réserves ; et (vi) le braconnage.

## 2.3. PROFIL SOCIAL

### 2.3.1. FACTEURS DE STABILITE

#### 2.3.1.1. SANTE

Les malades dans un camp de déplacés

Le système de santé du Nord Kivu comprend : (i) un niveau intermédiaire constitué de 10 coordinations provinciales des programmes spécialisés, une équipe cadre provinciale avec une déconcentration dans la partie nord de la province, jouant le rôle d'appui technique et logistique aux zones de santé ; (ii) un niveau périphérique constitué de 24 Zones de Sante avec en perspective 10 ZS non encore fonctionnelles.Ce niveau est constitué de 24 Bureaux Centraux de Zones de Santé (BCZS), de 24 hôpitaux généraux de référence (HGR) et de 515 Centres de Santé (CS) dont 483 sont fonctionnels parmi lesquels 135 Centres de Sante de Référence. La province sanitaire du Nord Kivu a une population estimée à 6 104 642 habitants en 2010.

Les conflits perpétrés dans la province du Nord Kivu depuis 1994 ont entrainé une crise Humanitaire chronique. Le rapport des états de lieux de 1998 publié par l'école de santé a montré que plus de 2/5 de décès peuvent être justifiés par les conséquences liées à la guerre. En effet, le quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 200‰ dans la période 1988-1990 à 190‰ dans la période 1995-2000, puis à 213‰ dans la période 2000-2007 et à 158 ‰ dans la période en 2010. Une inflexion de 68‰ observée au cours des cinq dernières années, est due aux actions entreprises dans le secteur par le Gouvernement et ses partenaires. La proportion des femmes âgées de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours de 12 derniers mois assistés du personnel formé est en progression

croissante selon l'analyse de la situation des OMDréalisée en 2010 par l'UNICEF et le Ministère du Plan.

Les données de l'EDS de 2007 montrent que 98% d'enfants de 12-23 mois ont reçu la vaccination BCG, 87% ont reçu les trois doses de DTC, 69% ont reçu la vaccination contre la polio à la naissance. Par ailleurs, 92% d'enfants sont vaccinés contre la rougeole tandis que 91% le sont contre la fièvre jaune. Selon la même source, 65% d'enfants de 12-23 mois ont été complètement vaccinés.

Le paludisme représente un important problème de santé de l'homme congolais en général et du Kivu en particulier. Il est la première cause de consultations externes des services de santé (40-60%, en 2010) et constitue ainsi un important obstacle au développement. Des études indiquent que parmi les enfants de moins de cinq ans, le paludisme représente 40 % de motifs de consultations externes chez les enfants de moins de 5 ans dans les centres de santé et 39% des décès dans les hôpitaux (EDS, 2007). Il contribue au taux de mortalité infanto-juvénile très élevé, estimé à 148 pour 1000. Réussir à réduire le poids du paludisme sera un élément essentiel contribuant ainsi à l'amélioration de la santé de la population et de son statut socioéconomique

Les résultats de l'EDS 2007 et de l'enquête MICS 2010 notent une nette amélioration des enfants souffrants de la malnutrition dans le Nord Kivu. La prévalence de la malnutrition aiguë globale sur l'ensemble de la province est

passée de 14.8% en 2007 à 9% en 2010 et celle de l'émaciation sévère de 10.3% en 2007 à 5% en 2010 avec disparité au niveau des Zones de Sante. Ces proportions restent nettement supérieures à celles que l'on s'attend à trouver dans une population en bonne santé et bien nourrie. Selon les mêmes résultats de MICS 2010, le Nord Kivu occupe la 4e position avec 26% des enfants de moins de cinq ans avec une insuffisance pondérale modérée et sévère après le Kasaï Occidental (34%), la province Orientale (29%) et les provinces du Sud Kivu et Kasaï Oriental qui sont à 27%. 58% pour cent ont un retard de croissance modérée et sévère.

Les carences en micronutriments concernent principalement la vitamine A, le fer et l'iode. L'enquête menée en 1998 a trouvé une prévalence de 61% en Vitamine A chez les enfants de moins de trois ans avec un taux de rétinol sérique < à 20%. Bien que ces données datent de plus de dix ans et en dépit des campagnes de supplémentassions de masse organisées depuis 2002, les données actuelles de morbidité et de mortalité laissent penser à une prévalence d'hypovitaminose A assez élevée si l'on considère la dégradation de la situation sociale globale de la population. Il devient donc important de réévaluer les progrès réalisés dans ce domaine. L'anémie constitue également un problème grave de santé publique au Congo –DR. L'enquête EDS 2007 a trouvé une prévalence de l'anémie de 71% chez les enfants de moins de cinq ans, tandis que chez les femmes, la prévalence est de 53%. Ces résultats montrent

que toutes les provinces de la RDC et particulièrement le Nord Kivu ont des taux d'anémie supérieurs à 40%.

En dépit des conflits armés qu'a connus l'est de la RDC en l'occurrence le Nord Kivu, au cours de cette dernière décennie, les résultats des enquêtes montrent une généralisation de la consommation du sel iodé et une nette régression des troubles dus à la carence en iode. En effet, la prévalence du goitre qui était à 42% en 1990 est tombée à 1% en 2007. Cette diminution significative illustre mieux l'impact de la consommation du sel iodé. A l'heure actuelle, 95% des ménages en RDC consomment du sel iodé.

Le Nord Kivu un théâtre d'un éventail impressionnant de situations d'urgence. On y trouve notamment des épidémies (coqueluche, choléra, de poliomyélite, et de rougeole), des tremblements de terre dans ville de Goma), des éruptions volcaniques (Nyiragongo, Nyamulagira), des conflits armés (1997-2003), des naufrages de bateau etc. En fait, l'analyse de toutes ces situations a montré que la santé et la vie des populations ont toujours été mises à risque dans le Nord Kivu à cause de manque de préparation suffisante pour y répondre.

Les situations d'urgence et les catastrophes à répétition au Nord Kivu, imposent l'efficacité et l'efficience dans les ripostes.

Les causes majeures de la morbidité dans la province du Nord Kivu sont dominées par 5 maladies qui touchent particulièrement l'enfant dans plus de la majorité de cas. Ces maladies sont par ordre d'importance : (i) le paludisme avec 919 615 cas en 2010, soit 26% du poids général des maladies ; (ii) les IRA avec 235 768 cas en 2010, soit 11% du poids général des maladies ; (iii) les Verminoses avec 385264 cas en 2010, soit 9 % du poids général des maladies ; (iv) la Grippe avec 202 997 cas en 2010, soit 8% du poids général des maladies ; (v) la Diarrhée simple avec 301921 cas en 2010, soit 7 % du poids général des maladies.

En plus de ces cinq premières causes de morbidité, on note d'autres pathologies dont certaines sont à caractère endémo épidémique : (i) lecholéra (3 541 cas), les traumatismes par armes (137640 cas dont 106 décès en 2010), (ii) les violences sexuelles (11487 cas en 2010), (iii) les fistules vésico vaginales, (iv) les maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle (15227 cas en 2010) et accidents vasculo cérébraux, (v) le diabète sucré, (vi) le cancer.

Quant au poids des maladies par rapport à la mortalité générale dans la province, l'ordre de priorité est la suivante : (i) le paludisme grave représentant 14% du poids général de la mortalité, soit 744 décès en 2010 ; (ii) les malnutritionsprotéino-énergétiques représentant 8 % du poids général de la mortalité, soit 455 décès en 2010 ; (iii) les IRA représentant 8 % du poids général de la mortalité, soit 418 décès en 2010 ; (iv) les anémies représentant 7% du

poids général de la mortalité, soit 378 décès en 2010 ; (v) le VIIH-SIDA représentant 5 % du poids général de la mortalité, soit 269 décès en 2010.

**FORCES**

Au niveau intermédiaire : un système de surveillance épidémiologique et un stock stratégique de riposte sont fonctionnels, soutenus par un Laboratoire provincial et une Centrale Régionale de distribution des médicaments (Asrames) ; un cadre et des équipements minimum de travail sont en place au niveau de la DPS : bureaux, véhicules pour la supervision, équipement de bureautique, même s'ils requièrent d'être renforcés.

Au niveau des zones de santé : un processus de renforcement du leadership des ECZ et de la qualité des soins au niveau des formations sanitaires est en cours. L'utilisation des services du curatif a été évaluée à 0,67 Nouveaux cas par habitant pour l'année 2010, un niveau jamais atteint auparavant. Hormis le PEV pour lequel la province a connu un approvisionnement irrégulier en vaccins ;

Les autres indicateurs d'utilisation des services préventifs ont connu la même tendance dans la Province du Nord-Kivu ;

Le partenariat : un comité provincial de pilotage de l'action sanitaire se réunit 2 fois l'an et compte à son sein 4 commissions, servant de cadre pour l'harmonisation des stratégies d'actions entre les cadres de la DPS et les partenaires ;
L'existence d'une stratégie pour le secteur santé (SRSS) qui est de plus en plus reconnue comme cadre référentiel pour intervenir et développer le secteur santé en RDC.(iii) La promotion des bonnes pratiques de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et la promotion de l'alimentation de complément sur base des recettes enrichies, la promotion de la consommation des aliments énergétiques et fortifiés ;

Le suivi et la promotion de la croissance, les campagnes de supplémentassions en vitamine A et déparasitage au Mébendazol, la promotion de la consommation du sel iodé et des aliments riches en iode ;

La sensibilisation sur l'utilisation du manioc suffisamment roui, la diffusion des techniques sûres de traitement de la farine de manioc avant la préparation du fufu ;

La mise en place d'un système de surveillance nutritionnelle pour une alerte précoce de situation de crises alimentaires. En ce qui concerne le traitement, le Programme assure l'encadrement, l'orientation et le suivi de la mise en place et l'application des protocoles de prise en charge de la

malnutrition aigüe (PCCMA) dans les structures de santé (CS et HGR).

**FAIBLESSES**

A part les points forts ci-haut cités, il y a quelques faiblesses à relever notamment :(i) L' absence des alliances stratégiques entre la DPS et certains intervenants dans le domaine de la santé présente des risques de chevauchement, de perte de ressources et même d'antagonisme entre les intervenants ;(ii) la faible mobilisation des financements, la faible qualité des soins et des services ; (ii) la vétusté des équipements et des infrastructures ; (iv) les compétences limitées du personnel dans bon nombre des Zones de Sante ; (v) le refus d'alignement de certains partenaires humanitaires, des ONG aux priorités provinciales de couverture sanitaire et de prise en charge des populations ; (v) la faible proportion des mères pratiquant correctement l'allaitement maternel et l'alimentation de complément ; (vi) l'augmentation de la proportion d'enfants avec retard de croissance ;(vii) la Faible intégration des stratégies de prise en charge dans les ZS ; (viii) la non vulgarisation et intégration de l'approche PCCMA, l'insuffisance des matériels de base dans les FOSA (balances, toise, MUAC), l'absence des fiches des croissances, des fiches de collecte et de synthèse des données.

**OPPORTUNITES**

La province du Nord Kivu compte sur certains facteurs susceptibles d'améliorer son système de santé : les apports de financements par certains partenaires multilatéraux, bilatéraux et du monde des ONG ; l'existence de certaines ONG et autres partenaires d'appui aux actions cohérentes avec la stratégie de renforcement du système de santé ;

.

**MENACES**

Certains facteurs constituent des menaces pour la santé de la population : (i) l'insécurité récurrente dans les territoires de Masisi, Rusturu, Sud Lubero, Beni, Walikale dans le Nord Kivu avec des effets importants en termes de déplacement des populations et du personnel de santé ;(ii) la destruction des infrastructures et le pillage des équipements ; (iii) l'amenuisement du potentiel de participation communautaire par les groupes armés ;(iv) l'influence des organisations d'urgence, en l'occurrence les humanitaires, dans la prise de décision sur l'allocation des ressources financières au secteur santé (cluster santé) et dans les stratégies de mise en œuvre et des aspirations des ressources humaines compétentes, au grand risque d'affaiblir le système sanitaire ; (v) la Lourdeur, voire l'incohérence des procédures de mise en œuvre de certains partenaires d'appui au secteur santé dont certains effets se définissent en termes d'irrégularité du flux financier au secteur santé;(vi) la baisse de la productivité de la population.

### 2.3.1.2. VIH/ SIDA

La RDC est classée parmi les pays à épidémie généralisée avec une prévalence de 3,7 % chez les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans sur l'ensemble des sites sentinelles et les milieux urbains et ruraux sont respectivement à 3,9% et 3,6% de prévalence (Données sites sentinelles 2009).

Dans laProvince du Nord - Kivu, il ya 8 sites sentinelles dont 4 ruraux dans la zone de santé de KATWA et 4 urbains dans la ville de GOMA :La prévalence moyenne des sites ruraux est de 2,2%, tandis que celle des sites urbains à Goma est de 3,2%, soit une prévalence moyenne de 2,4%

L'analyse des tendances montre après constat que cette épidémie à VIH touche d'une façon sélective les jeunes de 15 à 24ans et les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), dans les zones rurales, riveraines, frontalières, minières, militarisées et dans les agglomérations à trafic intense.
Toutes ces zones sont des foyers à haut risque d'infection à VIH, par conséquent tous les efforts de riposte doivent y être focalisés.

**FORCES**

Le VIH/SIDA, en tant qu'épidémie, attire l'attention des autorités sanitaires au niveau de la province. C'est ainsi que nous observons des efforts suivants au niveau de la province :(i) la gestion centralisée et coordonnée en ARV et

distribution active par la CDR jusqu'aux structures de prise en charge ;(ii) l'augmentation progressive du nombre des malades sous ARV avec réduction de la file d'attente ;l'intégration des activités de lutte contre le VIH/Sida dans 14 Zones de santé sur 24 ; (iii) l'existence de représentations provincialedes réseaux comme UCOP+, FOSI et RACOJ ; (iv) l'existence d'un cadre de concertation provincial en matière du VIH/Sida et tenue régulière des différentes réunions de Task- Force ; (v) l'existence d'un plan opérationnel provincial multisectoriel élaboré avec la participation de tous les Partenaires ; (vi) uneforte sensibilisation de la communauté en matière du VIH/Sida(CCC) ; (vii) la supervision régulière des structures des soins ;(viii) l'existence des structures de coordination de lutte contre le VIH au niveau Provincial ;(ix) l'approvisionnement en tests de dépistage, cotrimoxazole et réactifs de laboratoire par l'UNICEF et l'OMS.

**FAIBLESSES**

En dépit des efforts fournis dans la lutte contre le VIH/sida, quelques faiblesses sont aussi observées : le saupoudrage des interventions, la mauvaise coordination des approvisionnements due à une faible circulation de l'information, Les ruptures fréquentes en intrants, consommables et tests de dépistage.

La faible couverture provinciale en ARV : 15% en 2010, La quasi inexistence du suivi biologique;la disponibilité limitée

des ARV dans la province, La multiplicité des outils de collecte des données dans les sites avec beaucoup d'indicateurs non pertinents ,Le non-respect des commandes en intrants, consommables, tests de dépistage VIH , médicaments contre les Infections Opportunistes par les partenaires et la rupture en réactifs CD4 et Charge Virale pour le suivi biologique des PVVIH sous ARV, La faible opérationnalité d'un cadre de concertation sur la PTME/PECP ;Le nombre élevé des sites appuyés par l'UNICEF ne cadrant pas réellement avec les capacités, le faible taux de la population ayant de connaissances exactes sur le VIH :26%; 61% de populations ont des attitudes stigmatisantes vis-à-vis des PVVIH ; La faible appropriation de la lutte contre le VIH/SIDA par les autorités politico administratives avec comme conséquence priorités et planification provinciale affaiblies et autorité VIH dispersée, Les Médicaments livrés proches de la date de péremption et ne respectent pas parfois le circuit d'approvisionnement, les Ruptures fréquentes en médicaments, réactifs, tests et autres intrants VIH/Sida dans la province

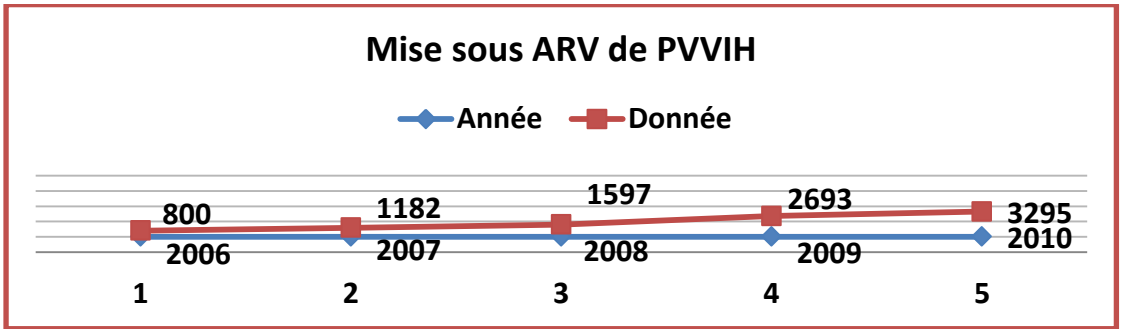

**OPPORTUNITES**

En cette matière de lutte contre le VIH, plusieurs opportunités s'offrent dans la province du Nord Kivu, à savoir la forte mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux dans la lutte contre le VIH/ Sida.

**MENACES**

La lutte contre le VIH au Nord Kivu peut être menacée par la fin du Projet MAP, l'échec ans la réalisation du 10ème Round et le désengagent des bailleurs.

### 2.3.1.3. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES

Au Nord Kivu, près de 80% de la population est vulnérable, tant dans le milieu rural que urbain. Ce sont essentiellement les enfants et femmes en situation difficile. Chaque année près de 50 000 enfants sont victimes d'abus et d'exploitation domestiques et économiques (les enfants travailleurs), d'exploitation sexuelle (dans des maisons de tolérance), victimes des manipulations politiques (enfants associés aux forces et groupes armés, enfants de la rue, les enfants en conflits avec les lois), victimes des abus sociaux (enfants dits sorciers, les enfants en rupture familiale), etc.

A cette catégorie s'ajoutent les personnes vivant avec handicap, ceux affectés par le VIH Sida, les personnes de troisième âge sans soutien, les groupes minoritaires comme

les pygmées, des groupes marginalisés comme les albinos, les victimes des violences sexuelles et ou domestiques, les PVV, les filles mères, les veuves, les femmes chefs de ménage, les femmes abandonnées, les déplacés internes, les victimes des sinistres et des calamités naturelles, etc.

La situation politique et socioéconomique continuellement dégradante et l'absence des dispositifs de prévention et d'atténuation des risques accentuent leur vulnérabilité en dépit de quelques initiatives perceptibles. Celles –ci font face à plusieurs défis dont : (i) non-respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine surtout des personnes vulnérables; (ii) implication faible des communautés de base dans la prise en charge et accompagnement des personnes vulnérables; (iii) dépravation des mœurs et la perte des valeurs morales de base au sein de la communauté; (iv) insuffisance des services sociaux de base ; (v) faible capacité des acteurs, notamment la Division des Affaires Sociales pour gérer les risques de vulnérabilité et de répondre aux multiples problèmes sociaux.

Beaucoup des partenaires au Nord Kivu s'investissent dans la recherche des solutions aux problèmes liés à la protection sociales des groupes vulnérables. Des **forces** considérables sont observés : (i) existence d'un Plan d'actions provincial en faveur des orphelins et enfants vulnérables élaboré et soutenu par 6 Coordinations territoriales et une coordination provinciale mises en place depuis 2010 ; (ii)

existence des appuis techniques, financiers et institutionnels des certains partenaires des agences du système des Nations Unies, des ONG nationales et internationales et du gouvernement; (iii) existence des initiatives locales à l'instar des centaines des RECOPE pour la protection des droits des enfants, des infrastructures comme les bureaux de l'état civil (48), des foyers sociaux, des 124 CRS , des centres de réadaptation des personnes vivant avec handicap et des formations socio professionnelle.

Malgré des effortsconsentis dans la protection sociale des groupes vulnérables par différents partenaires, certaines **faiblesses**sont remarquables en province, à savoir : (i) insuffisance des structures adéquates de la prise en charge; (ii) mauvaise coordination de réponses;(ii) précarité des moyens matériels et financiers pour répondre aux besoins énormes des vulnérables dans la province;(iii) capacités limitées des acteurs qui initient souvent des interventions sans mesures d'accompagnement et sans stratégies de prévention;(iv) leurs acquis sont très peu la non diffusion des acquis des partenaires;(v) inexistence des lois spécifiques sur la protection des personnes de 3e âge.

Dans la province du Nord Kivu, il y a des **opportunités**qui peuvent favoriser l'amélioration de la protection des personnes vulnérables. Il s'agit de : (i) disponibilité des ressources humaines; (ii) existence documents de base d'orientation des interventions en faveur des groupes vulnérables avec une analyse approfondie de la

problématique, des stratégies et d'un Plan d'action réaliste; (iii) existence des structures spécialisées du gouvernement; (iv)présence de la société civile et des bailleurs potentiels; (v) existence d'unsystème harmonisé de collecte et de gestion des donnéespouvant permettre la priorisation des activités de protection.

Plusieurs facteurs constituent des **menaces**contre la protection des groupes vulnérables : (i) pauvreté descommunautés ; (ii) insécurité due aux conflits socio - politiques et (iii) mauvaise gestion des ressources disponibles.

### 2.3.1.4. EMPLOI

Le monde de l'emploi connaît beaucoup de problèmes dont la plupart sont liés aux conflits persistants dans la province et à la sous administration du travail.

En 2010, l'Office National de l'Emploi a enregistré 3545 demandeurs d'emplois dont 2841 hommes et 704 femmes (19 %); 42 ONG et 6 entreprises ayant déposé 693 offres d'emplois pour 1209 postes; 1299 contrats de travail visés et 362 demandeurs d'emplois placés.
Toutefois nous notons certains points **forts** en matière de l'emploi. Il s'agit de :(i) présence de quelques unités de production; (ii) dynamisme de la population dans le domaine du commerce, (iii) désenclavement de la province favorisant ainsi les échanges et la culture entrepreneuriale;

(iv) taux élevé de la scolarisation et la présence de plusieurs universités et instituts supérieurs dans la province; (v) existence des structures telles que le Pro-yen (Programme d'emploi pour jeunes) et le PROCER (Programme de création d'emploi et de revenus).

Le monde du travail dans la province du Nord Kivu connaît certaines **faiblesses**dont : (i) faible taux d'emplois structurés; (ii) développement anarchique du secteur informel; (iii)faible représentation de l'administration du travail; (iv) insuffisance du personnel, des moyens matériels et financiers pour accomplir sa mission; (v) inefficacité du système de collecte des données statistiques ; (vi) non-respect de la législation du travail ; (vii) persistance des conflits dans les relations interprofessionnelles; (viii)inadéquation entre la formation (Éducation) et l'emploi constituant un facteur de chômage).

L'administration publique, et plus spécialement la décentralisation, offre des **opportunités** d'emplois dans la province ainsi que les immenses potentialités minières et agricoles, le climat et la forêt, la jeunesse et le dynamisme de la population.

Le monde du travail au Nord Kivu est confronté à plusieurs **menaces**, notamment : (i) immigration incontrôlée violant ainsi la réglementation sur la protection de la main d'œuvre locale; (ii) mauvaises conditions de travail; (iii) faible rémunération; (iv) désintéressement pour le travail et

(v)non maitrise de la législation du travail et des conditions de création d'entreprises.

### 2.3.1.5. ALIMENTATION

La province du Nord-Kivu est à vacation agricole et plusieurs variétés de cultures vivrières sont pratiquées. Les aliments de base de la population sont le manioc (fufu), les pommes de terre,les patates douces accompagnées par les légumes et le haricot.

Selon la dernière enquête de la FOA, l'insécurité alimentaire existe dans la province en dépit de ces variétés agricoles. Elle est plus élevée en milieu rural avec l'instabilité des populations due à l'insécurité. La moyenne de l'insécurité alimentaire est de 41,3 % pour l'ensemble de la province, 21, 3 % pour les trois villes et 50, 8 % pour le monde rural.

A l'origine de l'insécurité alimentaire, il y a les conflits armés récurrents, la persistance de quelques poches d'insécurité et la maladie du manioc. Alors que la mosaïque du manioc avait tendance à diminuer avec l'utilisation des

variétésrestantes fournies par la FAO, il y a apparition de Wilt Bactérien qui attaque cette culture.

L'alimentation au Nord- Kivu présente quelques **forces** dont : (i) grande variété de cultures vivrières ; (ii) population vivant essentiellement de l'agriculture et de l'élevage ; (iii) existence de plusieurs acteurs et partenaires dans le secteur.

Les principales **faiblesses** sont : (i) maladies des cultures ; (ii) insécurité persistante dans la Province ; (iii) taux encore élevé de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire.

Les **opportunités** suivantes permettront l'amélioration de l'alimentation de la population : (i) immenses variétés agricoles ; (ii) dynamisme de la population dans le secteur ; (iii présence de la FOA, PAM et autres acteurs dont les ONG locales.

Les **menaces** ci-après pèsent sur l'alimentation de la population : (i) persistance des conflits et de l'insécurité ; (ii) retrait des partenaires comme FAO.

### 2.3.1.6. URBANISME ET HABITAT

La Province du Nord Kivu dispose de trois villes, à savoir Goma, Butembo et Beni, mais avec une faible urbanisation; car beaucoup d'équipements y font défaut. Dans les deux dernières villes, les constructions avaient souvent précédé les travaux de traçage des avenues.

De manière générale, l'habitat dans les trois villes est moderne et donc du type amélioré. Les maisons sont construits en durable avec suffisamment d'espaces et de chambres à coucher, sauf dans certains quartiers populaires et très pauvres comme Brière à Goma.

Dans le monde rural, un grand effort d'amélioration de l'habitat est observé partout. Plus de 45 % de maisons sont couvertes par des tôles ondulées et souvent construites en brique cuite.

L'urbanisme et habitat présente quelques **forces** dans la Province : (i) beaucoup d'initiatives d'amélioration de la construction; (ii) construction de toutes les trois villes par des initiatives locales; (iii) présence des matériaux de construction dont les moellons; (iv) présence des services d'habitat dans la province.

Quelques **faiblesses** sont observées dans ce secteur : (i) mauvaise état de voiries urbaines dans toutes les villes; (ii)

insuffisance d'équipements sociaux; (iii) insuffisance de certains matériaux comme pailles dans les milieux ruraux.

Il y a des **opportunités** qui s'offrent dans ce secteur : (i) développement socioéconomique de la Province; (ii) ouverture facile vers l'Est pour l'acquisition des matériaux de construction; (iii) présence des ONG de développement qui appuient l'habitat; (iv) programme de cinq chantiers de la République.

Les **menaces** ci-après peuvent être signalées : (i) calamités naturelles dont les volcans à Goma; (ii) changement climatique; (iii) conflits armés et sociaux.

### 2.3.1.7. EAU ET ASSAINISSEMENT

En RDC, le problème d'eau et d'assainissement se pose avec acuité, mais en Province du Nord Kivu des efforts sont entrain d'être fournis pour améliorer ce secteur.

Les canalisations d'eau potable

La couverture en eau potable et assainissement est en progression ; La qualité de l'eau consommée par les populations est conforme aux normes de l'OMS surtout en milieux urbains, l'augmentation du nombre de personnes ayant accès à l'eau potable en milieux ruraux en 2010 : 4770 à Beni, 7310 à Lubero, 18895 à Masisi, 11869 à Rutshuru et 10500 à Walikale, L'intégration systématique de La sensibilisation et de l'éducation à l'hygiène aux projets d'approvisionnement en eau potable, Le programme national «Villages & Ecoles Assainis» (VEA) joue un rôle

fédérateur parmi les acteurs du secteur Eau et Assainissement rural. Ses méthodes harmonisées et son intégration dans les programmes des Zones de Santé facilite la réplication d'une ZS à d'autres.

| Indicateur | Nord Kivu | | RDC | |
|---|---|---|---|---|
| | Villages | Ecoles | Villages | Ecoles |
| Nombre en processus | 122 | 32 | 2847 | 948 |
| Nombre ayant atteint le statut assaini | 32 | 20 | 1101 | 324 |

Pour les villes de Goma, Butemboet deBeni, il ya existence des projets directeurs de développements des réseaux de la REGIDESO.

Le SNHR joue un grand rôle dans l'amélioration de l'approvisionnementen eau potable en milieu rural
L'expérience et les capacités locales offrent une base solide pour développer différentes techniques adaptées au contexte de la province.

C'est ainsi que des points **forts**ci-après sont observés : (i) taux suffisamment élevé d'accès à l'eau de boisson de qualité ; (ii) présence de plusieurs Humanitaires dans l'aménagement de l'eau surtout en milieu rural ; (iii) présence des ONG locales dans le secteur ; (iv) présence de la Regideso et du SNHR dans la province ; (v) abondance des

sources d'eau ; (vi) Programme de Villages et Ecoles assainis de l'Unicef.

Plusieurs **faiblesses** restent encore à relever en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement, a savoir : (i) non satisfaction de la REGIDESO a la population urbaine en eau potable ; (ii) le faibles budgets alloués a l 'assainissement **; (iii**)faible couverture des réseaux de drainage existants ; (iv) délabrement de réseaux de drainage faute d'entretien ; (v) non organisation de gestion des déchets ; (vi) pénurie de moyens ne permettant que des actions d'urgence ; (vii)non structuration du cadre institutionnel pour l'assainissement urbain.

La province du Nord Kivu peut facilement améliorer son système d'approvisionnement en eau potable et assainissement grâce a plusieurs **opportunités**qui s'offrent, a savoir **: (i)** présence d'ONG nationales et internationales avec une longue expérience et capacités avérées et (ii) grande potentialité de source d'eau naturelle.

En face des opportunités que présente la province du Nord Kivu, d'autres facteurs constituent des **menaces** pour l'approvisionnement en eau potable et assainissement. Il s'agit des : (i) pression démographique sur les terres ; (ii) déforestation ; (iii) risque de pollution des sources d'eau ; (iv) réchauffement climatique ; (v)mauvaises pratiques de gestion de terre conduisant à la diminution de débit d'eau ;

(vi) insécurité persistante à certains endroits de la province ne permettant pas le développement des actions durables.

### 2.3.1.8. DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

L'esprit associatif est généralement très élevé dans la Province du Nord- Kivu et il s'est davantage développement depuis les deux dernières décennies. Face à l'incapacité du pouvoir public à assurer l'encadrement de la population et lui rendre les services attendus de lui, beaucoup d'organisation de la dynamique communautaire ont vu le jour et appuient le population dans ses efforts de lutte pour la survie. Il s'agit des Mutuelles, des Organisations Paysannes, des Organisations des Communautés de Base, des Initiatives Locales de Développement, des Organisations Non Gouvernementales de Développement, etc.

La dynamique communautaire présente certaines **forces** dans la Province dont : (i) existence de plusieurs Organisations ; (ii) forte structuration de ces Organisations en réseau; (iii) longue expérience de travail sur terrain pour certaines Organisations.

Les **faiblesses** ci-après sont constatées : (i) difficulté d'obtention de la personnalité juridique et d'autres documents de fonctionnement; (ii) faible capacités humaines; (iii) difficulté d'accès au financement de leurs activités; (iii) concurrence avec les Organisations

humanitaires qui agissent également à la base; (iv) faible mobilisation des ressources financières locales.

Les **opportunités** suivantes s'offrent pour la dynamique communautaire au Nord- Kivu : (i) Plan quinquennal 2011-2015 pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation ; (ii) partenariat public- privé pour la mise en œuvre du PQ ; (iii) présence des Agences du Système des Nations Unies.

Les Organisations de la dynamique communautaire sont **menacées** par : (i) présence de nombreuses Organisations internationales; (ii) conflits sociaux; (iii) politisation ; (iv) retrait des partenaires financiers.

### 2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT

#### 2.3.2.1 EDUCATION

Les élèves d'une école islamique du Nord-Kivu

Le Nord - Kivu compte deux Provinces éducationnelles, Nord Kivu I situé dans la partie Sud de la Province et le Nord Kivu II situédans la partie Nord de la Province. On dénombre 2729 écoles primaires et 1250 écoles secondaires pour le système formel de l'éducation. Le système formel est géré par 2 Divisions éducationnelles, les coordinations des écoles et l'ANAPECO. La Province compte 1.043.185 enfants du niveau primaire et 295.203 pour le niveau secondaire, avec un taux net de scolarisation de 72% pour le niveau primaire.

Malgré ce pourcentage encourageant, 218.113 enfants restent toujours en dehors du système scolaire (Etude UNICEF). Sur les 25.041 enseignants du primaire et 15.426 du secondaire recensés dans la Province par le SECOPE, 2187 sont soit non mécanisés, soit mécanisés non payés.

L'éducation non formelle organise 124 Centres de Rattrapage Scolaire(CRS) avec 21.090 enfants (F/G), 107 centres d'alphabétisation avec 6352 jeunes apprenants (F/G), 80 centres d'apprentissage professionnel avec 9164 apprenants orientés vers les différents métiers.

## Tableau :STATISTIQUES DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR SEXE ET PAR ENTITE ADMINISTRATIVE

| N° | Territoire/Commune | 2006/2007 | | 2007/2008 | | 2008/2009 | | 2009/2010 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | G | F | G | F | G | F | G | F |
| 1. | Ville de Goma | 44258 | 44141 | 50217 | 48141 | 62145 | 55654 | 77606 | 77854 |
| 2. | Ville de Beni | | | | | 20031 | 20022 | 21746 | 22421 |
| 3. | Ville de Butembo | | | | | 45786 | 48236 | 45897 | 48262 |
| 4. | Territoire de Nyiragongo | | | | | 2981 | 4376 | 7509 | 8388 |
| 5. | Territoire de Walikale | 17578 | 14399 | 19474 | 16601 | 23902 | 20406 | 39454 | 43831 |
| 6. | Territoire de Masisi | 76816 | 46067 | 82820 | 50067 | 83657 | 59364 | 95291 | 62470 |
| 7. | Territoirede Rutshuru | 57811 | 39368 | 63611 | 43368 | 69316 | 50089 | 84901 | 61386 |
| 8. | Territoire de Lubero | | | | | 91143 | 86648 | 94849 | 89980 |
| 9. | Territoire de Beni | | | | | 85898 | 78175 | 91428 | 83809 |
| **Total (Nombre)** | | **216122** | **158177** | | | **196417** | **166990** | **297252** | **245541** |

**Tableau:STATISTIQUES DES ELEVES DU SECONDAIRE PAR SEXE ET PAR ENTITE ADMINISTRATIVE**

| N° | Territoire/Commune | 2006/2007 | | 2007/2008 | | 2008/2009 | | 2009/2010 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | G | F | G | F | G | F | G | F |
| 1. | Ville de Goma | 19241 | 15361 | 20790 | 10058 | 19670 | 16288 | 31904 | 27860 |
| 2. | Ville de Beni | | | | | 10097 | 8462 | 10890 | 10099 |
| 3. | Viile de Butembo | | | | | 18358 | 18376 | 22131 | 22490 |
| 4. | Territoire de Nyiragongo | | | | | 875 | 515 | 1804 | 1004 |
| 5. | Territoire de Walikale | 5738 | 1616 | 5940 | 3457 | 5968 | 2188 | 12o96 | 4953 |
| 6. | Territoire de Masisi | 21415 | 5391 | 17226 | 8486 | 20413 | 6755 | 27793 | 9464 |
| 7. | Teritoire de Rutshuru | 12693 | 5807 | 15444 | 9429 | 16643 | 7902 | 17065 | 8439 |
| 8. | Territoire de Lubero | | | | | 23903 | 19269 | 26202 | 21837 |
| 9. | Territoire de Beni/Oicha | | | | | 25160 | 17332 | 23949 | 18017 |
| **Total (Nombre)** | | | | | | | | | |

Nonobstant la situation difficile qu'a connue la province ces dernières années, des efforts sont entrain d'être fournis pour améliorer le système éducatif de la province.

Ainsi nous notons des points **forts** s ci –après :1) 72% de taux net de scolarisation au primaire ; 2) effort de réhabilitation des infrastructures par le Gouvernement Provincial et les partenaires ; 3) existence des services déconcentrés du

domaine de l'éducation, présence de 125 CRS ; 4) de 43 centres de promotion sociale et de 107 centres d'alphabétisation ; 5) la gratuité du degré élémentaire et moyen de l'enseignement primaire dans les écoles publiques.

Toutefois, en dépit de quelques points forts relevés ci-haut, il ya encore des **faiblesses** à savoir : (i) non mécanisation et le non-paiement de salaires de quelques enseignants,au Nord Kivu on compte près de 400 écoles non mécanisées et non payées ; (ii)inadéquation des espaces et structures d'accueil : plus de 60 % des infrastructures scolaires de la Province sont en état de délabrement avancé ; (iii) vieillissement du personnel d'enseignement en fonction par manque de pension de retraite ; (iv) insuffisance des espaces d'apprentissage professionnel pour les jeunes qui ne peuvent poursuivre des études de cycle long ; (v) manque de bibliothèques scolaires ; (vi) faible nombre d'écoles techniques orientées vers les secteurs économiques de la province ; (vi) mauvaise répartition géographique des écoles qui obligent certains enfants à parcourir de longues distances pour atteindre l'école la plus proche.

Pour l'amélioration du système éducatif en province du Nord Kivu, plusieurs **opportunités** s'offrent notamment : (i) implication de la CTB par l'approche par compétence dans l'enseignement technique et professionnel ; (ii) présence de plusieurs partenaires internationaux disposés à réhabiliter

les infrastructures ; (iii) engagement du Gouvernement et des partenaires financiers à améliorer les conditions de paie ; (iv) retour progressif de la paix dans les milieux ruraux.

Hormis les efforts fournis par la province et les opportunités qui s'offrent pour l'amélioration du système éducatif, l'on observe quelques facteurs de **menace**dont **:(i)** persistance de l'insécurité dans certains milieux ; (ii) pauvreté des parents entrainant le non-paiement des frais ; (iii) fuite des cerveaux vers d'autres secteurs plus rémunérateurs ; (iv) destruction des infrastructures scolaires par la guerre et/ou les catastrophes naturelles.

### 2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION

La Province du Nord – Kivu est parmi les provinces de la RD Congo possédant plusieurs radios communautaires et privées à côté de la Radiotélévision Nationale (RTNC). La population est informée à travers ces différents médias. A cela s'ajoutent les sociétés de télécommunication qui sont implantées dans les grandes agglomérations et cités à travers la Province.

Les tableaux ci-après nous en donnent une idée.

**Tableau : LISTE DES RADIOS ET TELEVISIONS AU NORD-KIVU**

| Nº | Dénomination | Localisation | Gestionnaire |
|---|---|---|---|
| 01 | RTNC | Goma | Etat |
| 02 | Radio Grands Lacs Plein | Goma | Eglise MJCN |
| 03 | Evangile | Goma | MONUC |
| 04 | Radio OKAPI | Beni | Communautaire |
| 05 | Radio MUUNGANO | Beni | Eglise catholique |
| 06 | Radio MOTO | Butembo | FEC |
| 07 | Radio FEC | Butembo | Eglise Catholique |
| 08 | Radio EVECHE | Butembo | CBCA |
| 09 | Radio VULUMBI | Kirumba/Sud | Communautaire |
| 10 | Radio Communautaire Lubero<br>Radio KAYNA | -Lubero<br>Kayna/Sud-Lubero | Communautaire |
| 11 | Radio-Télé Graben | Beni | Privé |
| 12 | Radio-Télé Graben | Butembo | Privé |
| 13 | Radio KASUGHO | Kasugho | Communautaire |
| 14 | Radio RWESE | Lukanga | Communautaire |
| 15 | Radio COQ DU VILLAGE | Luofu | Communautaire |
| 16 | Radio Rurale KANYABAYONGA | Kanyabayonga | Communautaire |
| 17 | Radio Lowa | Walikale | Etat |
| 18 | Mishapi Voici TV | Toute la Province | Privée |
| 19 | RTCT | Toute la | Communautaire |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | Province | |
| 20 | La Colombe | Goma, Rutshuru et Masisi | Privée |
| 21 | Radio Mitaani | Goma, Nyiragongo | Privé |

**Tableau : REPERTOIRE DES SOCIETES DE TELECOMMUNICATION**

| Nº | Dénomination | Localisation |
|---|---|---|
| 1. | CELTEL | Toute la Province |
| 2. | VODACOM | Toute la Province |
| 3. | SUPERCEL | Goma, Masisi, Rutshuru |
| 4. | CONGO CHINE TELECOMMUNICATION | Toute la Province |

Plusieurs **forces** marquent les moyens de communication dans la Province du Nord- Kivu. Il s'agit de : (i) présence de plusieurs sociétés de communication cellulaire ; (ii) présence de la radio nationale(RTNC) ; (iii) présence de plusieurs radios communautaires et privées.

Il y a des **faiblesses** à signaler, notamment : (i) opérationnalité de l'OCPT ; (ii) vétusté des équipements et bâtiments : (iii) personnel démotivé ; (iv) insuffisance de la presse écrite ; (v) faible couverture de la Radio et TV nationales.

Les **opportunités** pour la promotion des moyens de communication sont : (i) réhabilitation de l'OCPT ; (ii) équipements modernes pour la RTNC.

Cependant, il y a des **menaces** aux moyens de communications : (i) guerre et conflits armés ; (ii) non professionnalisation des journalistes et animateurs et (iii) politisation des médias.

### 2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les infrastructures de transport dans la province du Nord Kivu sont des voies routières, lacustres, et aéroportuaires, constituant l'un des facteurs déterminants de l'amélioration des capacités productives, de la croissance économique et du développement de la province.

#### 2.3.2.3.1. RESEAU ROUTIER

La province du Nord Kivu a un réseau routier de 5.209km dont 1.709km des routes nationales(RN) et provinciales prioritaires ainsi que3.500km des routes de desserte agricole. Dans l'ensemble, le réseau routier de la province est en bon état de praticabilité.

Néanmoins, compte tenu d'une longue saison pluvieuse, ce réseau nécessite non seulement un entretien permanant mais aussi une consolidation de la structure de la chaussée. Le diagnostic du réseau routier de la Province du Nord Kivu se présente de la manière suivante : sur 1.709km de routes nationales et provinciales, 793 km sont en bon état de praticabilité, 402km moyennement praticable et 514km en mauvais état[1]. Il sied de signaler que 295km sur le 1.709km sont asphalte[2].

Quant aux routes de desserte agricole, sur 3500km, 40 km sont en bon état, 424km sont moyennement praticables et 3036km sont en délabrement avancé[3].

Comme énoncé ci – haut la Province du Nord Kivu présente quelques **forces** dans ce secteur. Il y a un réseau routier qui est en bon état de praticabilité, cela est le résultat de la combinaison de plusieurs structures. Tel est le cas du Fonds National d'Entretien Routier, FONER, en sigle qui contribue considérablement à l'état de praticabilité des routes.Il y a aussi l'Office des Routes (OR), l'Office de voirie et drainage (OVD) et la Direction des Voies de Dessertes Agricoles (DVDA) qui de part leur expertise dans l'entretien des routes ainsi que l'acquisition des matériels de géni civil par l'Union Européenne (UE) et du Gouvernement Central, la Province atteindra les objectifs fixés par le Gouvernement.L'apport

[1]Direction Provinciale de l'office des routes Nord Kivu/Rapport Juillet 2011

[2]Idem

[3]Rapport du programme STARC de l'atelier diagnostics sur les routes prioritaire au nord Kivu, Goma, Février, 2011

des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'est pas à négliger dans ce domaine des routes.

Des **faiblesses** sont à signaler. De par le climat humide favorisant d'avoir une saison pluvieuse prolongée, nous remarquons la dégradation de nos routes.C'est ainsi que certaines routes de dessertes agricoles deviennent impraticables pendant cette saison. Cette impraticabilité est accentuée par l'insuffisance de la motivation de la main d'œuvre.

Les potentialités que regorgent la Province du Nord Kivu en termes de ressources humaines, naturelles et la présence de certains programmes et le retour progressif de la paix, donnent à la Province des atouts considérables. On peut citer entre autre, la mobilisation des fonds par le FONER, Présence du programme STAREC et du fonds de consolidation de la paix, l'encadrement du système de cantonnage manuel et la disponibilité de la main d'œuvre.
Les menaces pour un programme lors de la réalisation ne manquent pas.Il s'agit de : (i) érosions et éboulements fréquents dans la région ; (ii) difficultés d'approvisionnement en intrant (matériaux de construction, pièces de rechange etc.) ; (iii) absence d'un cadre cohérant de planification (plan directeur routier) et (iv) mobilisation insuffisante et irrégulière des moyens financiers.

### 2.3.2.3.2. RESEAU LACUSTRE

La Province du Nord Kivu dispose de deux lacs : le lac Kivu et le lac Edouard. Les infrastructures portuaires se trouvent dans un état de délabrement avancé : le port de Goma dont le quai d'accostage est en état de dégradation, l'inexistence de quai d'accostage sur le port de secours de SAKE et la pêcherie de VITSHUMBI dispose d'un quai d'accostage en état de délabrement total et nécessite la reconstruction d'un autre quai à KYAVINYONGE.

Lac Edouard

Comme **forces**, la Province possède des lacs qui facilitentla mobilité et les échanges.Ainsi, il existe également le quai d'accostage au port de Goma, un circuit commercial intense entre Goma et Bukavu, des bateaux disponibles pour le

transport des biens et des personnes et l'acquisition des bateaux par du Gouvernement central.

Certaines **faiblesses** sont à signaler : absence de moyen de transport adéquat sur le lac Eduard.

Le dynamisme de l'exécutif provincial et des opérateurs économiques de la province constituent des **opportunités** très importantes. C'est dans ce sens que l'on peut citer le déploiement des unités navigantes sur le lac Edouard, mouvement intense des voyageurs sur le lac Kivu et l'afflux des moyens de transport adéquat sur le lac Kivu.

L'utilisation des embarcations, des pirogues motorisées et l'insécurité provoquée par des bandes armées constituent une **menace** pour la navigation sur les deux lacs.Ces risques sont les suivants, le défaut de chargement des embarcations sur le lac Kivu occasionne des accidents et noyades à répétition et l'absence du balisage sur les deux lacs

### 2.3.2.3.3. RESEAU AERIEN

La province du Nord Kivu dispose d'un aéroport international àGoma et de 8 aérodromes à : Mavivi, Butembo/Rughenda, Beni, Lubero, Rwanguba, Mweso et Walikale.Il sied de signaler que la plupart de ces aérodromes appartiennent aux particuliers.

Aéroport de Goma

L'existence de plusieurs aérodromes donne au réseau aérien plusieurs **forces**. Ce qui se traduise par multiplicité des sociétés d'aviation, du trafic intense qui dessert non seulement l'intérieur mais aussi l'extérieur du pays, l'aéroport de Goma dispose des équipements de sécurité en bon état.

Les principales **faiblesses** sont : le manque d'équipements adéquats, le décollage et l'atterrissage s'effectuent dans un même sens à cause des montagnes, l'absence de balises et la répétition des accidents sur l'aéroport international de Goma.

De par sa position géopolitique, la province dispose des **opportunités** pour la promotion du réseau aérien.On peut noter la réhabilitation et l'agrandissement de la piste de l'aéroport international de Goma d'une part et l'asphaltage de l'aérodrome de MAVIVI d'une autre part.

L'emplacement de l'aéroport de Goma dans un milieu volcanique et non balisage de celui-ci constituent des **menaces**. L'éruption volcanique est une autre menace majeure.

## 2.4. PROFIL ECONOMIQUE

La Province du Nord-Kivu dispose des atouts importants pour son développement notamment de grandes potentialités naturelles, d'un sol fertile et d'un sous-sol riche en divers minerais pour favoriser une croissance forte et durable, d'un réseau de voies de communication intéressant malgré son état de dégradation, des structures importantes d'appui aux initiatives communautaires et d'encadrement technique des organisations des communautés de base et d'une population relativement jeune et dynamique.

La province du Nord Kivu compte 8 banques commerciales (Banque Internationale de Crédit, Banque Commerciale du Congo, l'Access Bank, la Trust Marchant Bank, la RAW BANK et la Cruche Banque, BIAC, ECOBANK), 7 messageries financières (SOFICOM, WESTERN UNION, SOLIDARITE TRANSFERT, MONEY TRANS, MALU TRANSFERT, KIN EXPRESS) et de quelques Coopératives d'Epargne et de Crédit.

### 2.4.1. COMPOSANTES DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE

L'activité économique de la province du Nord Kivu repose sur les composantes suivantes (i) Agriculture, Pêche et Elevage, (ii) Mines, (iii) Commerce, (iv) Tourisme, (v) Industrie, Petites et Moyennes Entreprises.

### LE TABLEAU DES COMPOSANTES DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE DU NORD KIVU PAR SECTEUR

| SECTEURS | COMPOSANTES | | FC | % |
|---|---|---|---|---|
| **Secteur Primaire** | Agriculture, pêcheet élevage Foresterie Mines | agriculture | 250.227.500 | |
| | | Pêche | 5.512.600 | |
| | | élevages | 26.638.300 | |
| | | | 282.378.400 | |
| | | Foresterie | 36.848.300 | |
| | | Mines | 8.262.500 | |
| | | **S/Total 327.429.100** | | 31,7% |
| **Secteur Secondaire** | Industrie | 107.916.200 | | |
| | Electricité | 3.078.100 | | |
| | Bâtiment et Travaux | 14.364.800 | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Publics et infrastructures | | | |
| | Eau potable | 1.677.100 | | |
| | **S/Total** | **127.036.200** | | 12,3% |
| **Secteur Tertiaire** | a). Services marchands<br>1. commerces<br>2. transport<br>3. tourisme<br>4. autres | commerce | 351.595.800 | |
| | | Trans/commerce | 52.082.500 | |
| | | Tourismes, hôtels, resto | 35.455.700 | |
| | | Autres services | 88.466.400 | |
| | b) Services non marchands | Service non marchand 24.040.900 | | |
| | | S/Total | 551.641.300 | 53,4% |
| | **T O T A L** | | **1.006.166.700** | 100% |

Source : Cadrage macroéconomique provincial

## PRODUCTION PAR SECTEUR 2010

| SECTEUR | 2010 |
|---|---|
| AGRICULTURE, PECHE et ELEVAGE | **282.378.400** |
| MINES | **8.262.500** |
| SERVICES MARCHANDS | 527.600.400 |
| PRODUCTION INDUSTRIELLE | 107.916.200 |
| PRODUCTION D'ELECTRICITE | 3.078.100 |
| SERVICES NON MARCHANDS | 24.040.900 |
| FORESTERIE | **36.848.300** |
| PRODUCTION D'EAU POTABLE | 1.677.100 |
| BTP/INFRASTRUCTURES | 14.364.800 |
| **TOTAL** | **1.006.166.700 FC** |

**Source** : Cadrage macro-économique provincial, 2010 [4]

Le secteur tertiaire comprenant les services marchands et non marchands pourvoit 53, 4% au PIB provinciale, soit 551.641.300CF ; vient ensuite le secteur primaire comprenant l'agriculture, pêche et élevage, la foresterie, les mines qui, à hauteur de 31,7% du PIB Provincial a produit 327.489.100FC. Le secteur secondaire a produit 12, 3% du PIB provincial, soit 127.036.200FC

[4] Cadrage macroéconomique 2010, Province du Nord Kivu

## 2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

### AGRICULTURE

Ce secteur présente un intérêt capital pour le développement de la province. Il fournit la quasi-totalité des produits alimentaires de base à la population.Les sols, le relief et le climat de la Province sont favorables au développement des cultures vivrières et industrielles d'exportation : Caféiers, le théier, le papayer, le palmier à huile, le quinquina, le tabac, la canne à sucre, le cacaoyer, etc.

Lesprovinces du Nord et du Sud Kivu sont les seuls producteurs du thé en RDC. Celle du Nord Kivu est comptée parmi les grands producteurs mondiaux de la papaïne de première qualité.

**FORCES**

La province du Nord Kivu est par excellence agricole. Elle produit presque toutes les variétés des cultures à l'instar de la province du Sud Kivu. Le sol et le climat sont favorables à l'agriculture.

On peut relever les potentialités comme la diversité des cultures vivrières, maraîchères et industrielles, une main d'œuvre active et abondante (13 – 48 ans) la présence des petites unités locales de transformation des produits agroalimentaires, le début de la mécanisation de l'agriculture avec 110 tracteurs pour toute la province, la promotion des coopératives agricoles, par des initiatives locales des agriculteurs.

**FAIBLESSES**

L'agriculture au Nord Kivu n'est pas encore mécanisée et pour ce fait, elle présente quelques failles où l'on peut citer entre autre l'absence d'un service climatologique agricole, l'insuffisance du taux d'encadrement des agriculteurs par les Services de l'Etat et lanon maitrise de techniques agricoles améliorées par les agriculteurs , le manque d'appui aux structures de productions des statistiques agricoles fiables, l'insuffisance des campagnes de traitement phytosanitaire, l'absence des recherches agronomiques appliquées et Stations de la recherche agronomique appliquée non appuyées (CAPSA LUOTU, KAUNGA, KISUMA)

et enfin le prix moins rémunérateur qui est toujours fixé par l'acheteur

**OPPORTUNITES**

La position de la province qui a des limites avec deux pays et 3 provinces de la RDC, lui offredes opportunités d'écoulement et d'échanges.On peut citer à titre exemplatif l'échange d'expériences avec les autres éleveurs de la CEPGL, la présence des écoles agricoles de la Province et l'intention de la création d'autres, la possibilité d'initier les tractions bovines et l'installation des industries agro-alimentaires.

**MENACES**

La conjoncture difficile que traverse la province et la persistance des quelques poches d'insécurité présentent des risques à notre agriculture.

L'identification de quelques menaces à abouti à ce qui suit l'insécurité dans le monde rural : abandon des champs, pilage des cultures et des animaux, viole, tuerie, déplacement forcé de la population, Exode rurale, l'abandon de cultures industrielles, faute d'encadrement et des marchés rémunérateurs, les conflits fonciers et faible superficie cultivable par ménage agricole : 30 ares par ménage au lieu de 60 ares, la persistance des maladies des bananiers, du café robusta, du papayer, la mosaïque du

manioc et plusieurs autres maladies animales récurrentes, la dépendance extérieure en approvisionnement des intrants agricoles (semences des variétés améliorées et outils aratoires) et l'évasion du secteur agricole vers d'autres secteurs plus rémunérateurs.

**ELEVAGE**

La Province du Nord Kivu a un climat très favorable à l'élevage du gros et petit bétail, ainsi qu'aux animaux de la basse-cour.L'élevage du gros bétail est passé aujourd'hui du traditionnel au système de fermage. C'est-à-dire, pour des raisons des sécurités, les petits éleveurs des petits bétails passent des contrats de fermages avec les gros propriétaires des pâturages voisins pour y garder leurs bétails, mais l'élevage reste toujours extensif et non intensif.

Des éleveurs des bovins

Outre l'élevage des bovins, on recense de nombreux effectifs de caprins, de ovins, de porcs, de volailles, de lapins et de cobayes.

En 2010, ces effectifs se présentaient comme suit : 222.005 bovins, 298.558 porcins, 1.285.661 caprins, 352.019 ovins, 2.129.146 poules, 470.822 canards, 3.754.785 cobayes, 1.319.242 lapins. (Source Cadrage macroéconomique N/Kivu, 2010, SNSA N/Kivu, 2010).

**FORCES**

Comme pour l'agriculture, l'élevage présente plusieurs potentialités de par la situation de la province dans une zone climatique humide et du dynamisme des éleveurs.On peut dénombrer quelques-unes comme la présence de débouché local et forte demande des grands centres de la RDC (Kinshasa, Kisangani et Bukavu), l'acceptation facile du regroupement coopératif d'éleveurs, la présence des pâturages naturels, Présence des services de l'Etat motivés, la présence des unités de transformation locale : tannerie, laiterie et fromagerie, la présence d'un cheptel important des gros, petits bétails et de la bassecour et l'existence d'écoles vétérinaire dans la Province.

**FAIBLESSES**

L'élevage demande beaucoup d'abnégation et de surveillance rigoureuse pour éviter la mortalité du bétail, c'est ainsi que certaines insuffisances peuvent être relevées.

Nous citons ici quelques-unes comme les maladies du bétail : fièvre aphteuse, les charbons, brucellose, PPCB, maladies à tiques, verminoses, l'insuffisance des intrants vétérinaires, la faiblesse du service de quarantaine qui facilite l'entrée incontrôlée du bétail, l'insuffisance de motivation des techniciens d'élevage l'insuffisance des pâturages améliorés et ladétérioration des infrastructures zoo sanitaires publiques.

**OPPORTUNITES**

Avec les efforts de paix menés par le Gouvernement Central et l'Exécutif provincial et malgré la persistance des quelques poches d'insécurité, l'élevage prend un élan d'espoir dans la province. Et de ce fait il présente des potentialités comme : (i) réhabilitation des quelques abattoirs existant sur toute l'étendue de la province ; (ii) appui et la stimulation des unités de transformation locales ; (iii) forte demande de la viande sur les marches locales et dans les provinces voisines ; iv) augmentation facile du revenu par l'élevage de volaille et des petits bétails tous deux à cycle court et (v) échanges d'expériences avec les autres éleveurs de la CEPGL.

**MENACES**

Avec l'existence des poches d'insécurité, la famine et les conflits fonciers dans les zones à forte pression démographique, l'élevage court de risques. On peut citer quelques-unes à titre informatif comme la persistance des conflits armés qui entraîne le Pillages et vol de bétail et les maladies par manque d'infrastructures zoo sanitaires.

**PECHE**

La pêche lacustre du type artisanal est bien développée dans le lac Edouard et sur la rive ouest du lac Kivu. On rencontre des rivières poissonneuses dans le territoire de WALIKALE et l'ouest des territoires de BENI et LUBERO.

Lac Kivu

**FORCES**

La présence des lacs et des rivières poissonneuses constitue un des aspects positifs pour ce secteur.On peut citer entre autres les éléments suivants : la présence de deux lacs (Edouard et Kivu) et quelques rivières poissonneux,le lac Edouard est poissonneux surtout en tilapia, la Pratique de la pêche artisanale, la présence de nombreux pêcheurs sur les Lacs Edouard et Kivu, la maitrise des techniques de transformation et de conservation des produits de la pêche : fumage et séchage, la présence des coopératives des pêcheurs sur le lac Edouard (COOPEVI) et le lac Kivu et l'appui technique et financiers aux coopératives des pêcheurs.

**FAIBLESSES**

La pêche utilisée sur les deux lacs est celle artisanale, c'est ainsi qu'elle accuse certaines insuffisances, notamment : le non application de la réglementation de la pêche, l'insuffisance des intrants de pêche et utilisation de matériels de pêche hors norme, Insuffisance d'encadrement technique des pêcheurs, l'inexistence de chaine des froids depuis la pêche jusqu'au centre de consommation, l'insuffisance de résultat périodique de la pêche stimule moins la mise en œuvre des structures adéquates des stockages de transformation ,

**OPPORTUNITES**

Avec le dynamisme de l'exécutif provincial soucieux de l'amélioration des conditions de vie de la population une opportunité est relevée dans ce secteur, la promotion des unités modernes de stockage et de transformation.

**MENACES**

La pêche sur les deux lacs coure certains risques dont la disparition de certaines espèces, le vol des équipements et matériels de pêche et l'insécurité et invasion sur les deux lacs par des bandes armées

### 2.4.1.2. MINES

Au Nord-Kivu, les minerais suivants sont extraits depuis l'époque coloniale : la cassitérite (oxyde d'étain), la colombo-tantalite (oxyde mixte de tantale) et le niobium anciennement appelé colombium du wolframite, la monazite et l'or.

Les deux grands gisements de pyrochlore (minerai de niobium) connus en République Démocratique du Congo

sont situés au Nord-Kivu : Bingo dans le territoire de Beni et Lueshe en territoire de Rutshuru.

En outre les eaux du Lac Kivu contiennent, à l'état dissous, près de 50 milliards de m3 de gaz méthane encore inexploités par la partie congolaise. Ce gisement est une copropriété de deux Etats : la RDC et le Rwanda.

Des indices de diamant sont signalés en Territoire de LUBERO et en Territoire de WALIKALE.
D'autres indices de Platine et d'Argent et quelques pierres semi-précieuses comme la tourmaline, l'améthyste existent en plusieurs endroits dans les Territoires de Walikale et Lubero.

**FORCES**

L'activité minière est l'un de piliers de l'économie de la province et pour ce faire elle présente des potentialités.Nous pouvons citer : l'existence de plusieurs minerais, l'existence de quelques sociétés d'exploitation des minerais (SEASSCAM, CTCPM, SOMIKIVU), l'existence de la police des Mines et le CEEC pour le contrôle de la qualité des minerais, l'existence du cadre normatif et juridique minier en vigueur (code minier, les arrêtés minier, le règlement minier, etc.).

**FAIBLESSES**

Les frontières avec les pays voisin sont perméables et les zones minières accusent quelques faiblesses dans ce secteur et la situation d'insécurité dont : la présence des bandes armées dans le carré minier, l'enclavement des zones minières, l'exploitation artisanale des minerais non bénéfique à la population locale, l'exploitation frauduleuse des minerais par les nationaux et les expatriés et le manque de comptoirs et d'autres structures ad hoc de la production à la commercialisation.

**OPPORTUNITES**

Comme l'activité minière constitue une force pour l'économie de la province ; des opportunités pointent à l'horizon dont : le désenclavement des zones minières, la promotion d'un développement visible dans les zones minières, l'industrialisation du secteur et la Création des structures allant de centre de négoces à l'exportation.

**MENACES**

Le secteur minier est exposé à certaines menaces dont : la convoitise des pays voisins et des multinationaux, la fraude, la fluctuation des cours de minerais sur le marché mondial ; les conflits armées et conflits fonciers, les éboulements dans les mines.

### 2.4.1.3. COMMERCE

L'activité du commerce occupe une place prépondérante dans l'économie de la province du Nord Kivu de parsa position géographique et le dynamisme observédans ce secteur. Elle représente 69% du secteur tertiaire qui aussi représente 50%[5] du PIB de la Province.

Ce commerce est constitué des échanges internationaux des biens et services (importation et exportation) et des trafics inter et intraprovinciaux.

La province du Nord Kivu compte 7 postes frontaliers avec ses voisins (Rwanda et Ouganda) qui facilitent la fluidité commerciale (import et export) : Grande Barriere, Petite Barriere et Kibumba avec le Rwanda, ainsi que Bunagana, Munyaga, Ishasha, et Kasindi avec l'Ouganda.La Province présente l'avantage du réseau routier, des ports lacustres, et d'un aéroport international de Goma, d'une part et des potentialités agro-pastorales qui favorisent les trafics commerciaux avec les provinces voisines (Sud Kivu, Maniema et la Province orientale) d'autre part. Ces trafics sont caractérisés essentiellement des produits agricoles.

**FORCES**

Certains facteurs favorisent le commerce en province du Nord Kivu, avec les provinces limitrophes à celle-ci et les

[5] *Profile économiques de la Province 2000 à 2009, de la crise vers une croissance durable*

pays voisins.Ces facteurs constituent des forces pour ce secteur, notamment : (i) existence d'un réseau routier en province favorise les échanges commerciaux ; (ii)présence des centres de Négoces ;(iii)existence d'un aéroport international et des aérodromes ; (iv) présence des hommes d'affaires dynamiques ;(iv) ouverture sur les pays limitrophes (v)abondance des produits agropastoraux, des mines ; (vi) adoption d'une culture entrepreneuriale de la population de la Province ; et (vii) existences des industries locales-Produits accises- (Kivu Maji, Tankengo, ENRA, TCB Butuhe, CampanyTobacoCampany-CTC-, SAIBU etc.).

**FAIBLESSES**

Certaines faiblesses ont été identifiées dans ce secteur dont la dollarisation des échanges, l'inconvertibilité du Franc congolais en dehors du pays, la prédominance du secteur informel dans le commerce et l'absence des Structures Financières Décentralisées(SDF) adaptées aux besoins ruraux

**OPPORTUNITES**

Malgré ces faiblesses le secteur connait des opportunités dont la mise en œuvre des SDF en milieu rural, la présence des Micros industries pour la transformation des produits, la prolifération des sociétés de transport et de communication cellulaire, la promotion des bonnes relations favorisant les échanges transfrontaliers et la prolifération des initiatives commerciales dans la province.

**MENACES**

Certains facteurs exogènes à la province liés surtout à la monnaie congolaise dans les échanges et ladébrouillardise du peuple congolais constituent de fois de menaces dont la baisse de production, la persistance du secteur informel, les Statistiques non fiables et l'insécurité persistante.

### 2.4.1.4. INDUSTRIE

Le secteur de l'industrie est caractérisé par l'absence des grandes industries. Mais l'on note l'émergence des petites unités de transformation des produits agro-pastoraux. Ce secteur représente 10% du PIB dans la structure économique en Province. Il renferme 4 filières de production : manufacturière, forestière, infrastructures et bâtiment, ainsi que l'énergie.

Néanmoins, ces potentialités ne sont pas toutes exploitées pour plusieurs raisons que nous épinglons dans les lignes qui suivent

**FORCES**

A l'absence des grandes industries, les opérateurs économiques ont créé de petites unités de transformation des produits, le dynamisme des hommes d'affaires de la Province

**FAIBLESSES**

Le secteur de l'industrie accuse certaines faiblesses dans la province du Nord Kivu, notamment l'insuffisance de l'outil de production et de l'énergie électrique, ainsi que la faible capacité de fabrication de certains produits.L'accès difficile au crédit bancaire

**OPPORTUNITES**

La politique du bon voisinage et les relations internationales développées par le pays ont des ramifications au niveau de la province et par ricochet constituent des opportunités pour le Nord Kivu.On peut encore citer la situation géographique de la province et l'adhésion du pays à plusieurs organisations régionales telles que la CEPGL, le COMESA, l'AGOA.Le Fonds de Promotion de l'Industrie intervient ponctuellement dans le financement de certains projets du secteur privé

**MENACES**

Le secteur de l'industrie présente plusieurs menaces : la persistance de l'insécurité, le poids de la fiscalité et de la parafiscalité, le faible pouvoir d'achat des consommateurs, l'accès difficile aux intrants suite à l'impraticabilité de certains tronçons routiers, l'absence d'une politique de protection de l'industrie locale vis-à-vis de la concurrence étrangère déloyale, etc.

### 2.4.1.5. ENERGIE

La province du Nord Kivu dispose d'importants sites susceptibles d'exploitation par des centrales hydro électriques, mais reste dépendante de la rivière Ruzizi à Bukavu.Seule la ville de Goma et ses environs sont bénéficiaires de l'énergie électrique fournie par la SNEL.

Les études menées en 1997 ont démontré que les besoins en énergie électrique étaient exprimés à plus ou moins 200MW pour la province du Nord-Kivu. A ce jour, plus ou moins 7,5MW sont disponibles à partir de la SNEL et les microcentrales hydro-électriques existantes, soit 3,75%.

Deux intervenants sont opérationnels dans la fourniture de l'énergie électrique. Il s'agit de la Société Nationale de l'électricité et des auto-producteurs de l'électricité.

La Société Nationale d'électricité, société d'état a longtemps gardé le monopole de la fourniture de l'énergie en milieu urbain et périurbain. Cette société distribue de l'énergie électrique produite par les centrales hydro-électriques de

Ruzizi I et II à Bukavu. Sur un besoin estimé à 30MW dans la ville de Goma et ses environs; elle ne reçoit qu'en moyenne 6 MW, soit une couverture en énergie de 20%.

A partir de juillet 2010, la localité de Kasindi/Lubiriha est également électrifiée par le courant de MPONDWE en Ouganda. Cette localité reçoit plus ou moins 0,6 MW desservant 416 abonnés.

Trois groupes électrogènes, don du Président de la République ont été installés en 2006 à Butembo(1100 MVA), Beni(1100 MVA) et OICHA (330 MVA). Ces groupes électrogènes ne fonctionnent plus actuellement pas manque du carburant, des réseaux de distribution et quelques pièces de rechange.

S'agissant des auto-producteurs, la province compte 8 microcentrales hydroélectriques fonctionnelles à Butembo ; 4 à Rusthuru; 7 à Beni et 22 à Lubero.

### 2.4.1.6. TOURISME

Le Nord Kivu est une province touristique par excellence de par la diversité de la faune et de la flore, mais aussi de son relief accidenté et parsemé des lacs et des rivières.

Vue du Lac Kivu à Goma

C'est un moteur et poumon touristique de la RDC et regorge plusieurs variétés et opportunités touristiques qui constituent un vecteur important de développement économique dont : le parc national des Virunga, patrimoine mondial, parcs de Kahuzi-Biega qui commence au Sud Kivu et s'étend au Nord Kivu (Walikale) et de Maïko se trouvant à cheval entre la Province du Nord Kivu, le Maniema et la Province Orientale ; les volcans ; le Mont Ruwenzori ; les lacs Kivu et Edouard, les rivières Rutshuru et Semliki ; les espèces animales (gorilles de montagne, les antilopes, les hippopotames, etc.).

**FORCES**

La province étant par excellence touristique, elle présente plusieurs forces dans ce secteur dont la présence de nombreux sites touristiques (Parcs, reliefs montagneux, parsemé de lacs rivières et volcans en activité, le Rwenzori avec sa neige éternelle), l'existence de l'Office National du Tourisme la présence des services de l'environnement et tourisme et l'émergence des structures d'hébergement, initiatives et organismes touristique.

**FAIBLESSES**

La pression de la population riveraine de parcs nationaux au Nord Kivu a des conséquences sur la faune et la flore. Les failles suivantes ont été révélées : le braconnage accrue dû au manque suffisant des matériels et équipements de contrôle, le manque accrue d'encadrement des races rares qui migrent dans les pays voisins, l'insuffisance des gardiens des sites et des guides ayant une bonne formation et l'insuffisance de politique touristique moderne qui peut attirer les touristes.

**OPPORTUNITES**

Certaines potentialités sont offertes par le secteur du tourisme : la stabilité dans la région, la présence des plusieurs agences et organismes touristique, la présence

deplusieurs site (RWINDI, ISHANGO, lac Vert, lac noir et LOWA).

**MENACES**

Ce secteur connait des menaces dont le principal reste la persistance de l'insécurité dans les sites touristiques.

## 2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

### 2.4.2.1. VENTE DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR (EXPORTATION)

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Estim. |
| | 13650,765 | | 29039,383 | | 70050,089 |
| **VALEUR FOB DES EXPORTATIONS VERS L'EXTERIEUR (en millions de FC)** | | | | | |
| | | | | | |
| **Total des exportations, f.a.b.** | ***13.651*** | ***29.012*** | ***70.015*** | ***84.216*** | ***138.852*** |
| | | | | | |
| **A. MINIERS** | ***5.787*** | ***15.139*** | ***50.896*** | ***64.493*** | ***117.984*** |
| Argent | | | | ***0*** | ***0*** |
| Cassitérite | ***4.790*** | ***12.772*** | ***47.537*** | ***58.691*** | ***28.320*** |
| Cobalt | | | | ***0*** | ***0*** |
| Coltan | ***108*** | ***300*** | ***802*** | ***3.614*** | ***2.829*** |
| Cuivre | | | | ***0*** | ***0*** |
| Diamant | | | | ***0*** | ***0*** |
| Manganèse | | | | | ***0*** |
| Or | ***214*** | ***100*** | ***0*** | ***351*** | ***86.492*** |
| Pétrole brut | | | | ***0*** | ***0*** |
| Wolframite | ***611*** | ***1.737*** | ***2.498*** | ***1.777*** | ***284*** |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Zinc | | | | 0 | 0 |
| Autres | 64 | 231 | 59 | 59 | 59 |
| | | | | | |
| **B. AGRICOLES** | ***7.760*** | ***13.624*** | ***18.788*** | ***18.535*** | ***19.558*** |
| Cacao | *55* | *165* | *463* | 39 | 901 |
| Caoutchouc | | | | 0 | 0 |
| Café (Arabica) | *1.255* | *2.584* | *1.649* | 6.904 | 7.213 |
| Café (Robusta) | *2.878* | *3.622* | *6.403* | 2.797 | 2.837 |
| Graines des palmiers | | | | 0 | 0 |
| Graines elais | | | | 0 | 0 |
| Huile de palme | *1,2* | *2,2* | *2,9* | 12,9 | 252 |
| Papaine | *1.128* | *2.686* | *2.003* | 2.756 | 2.049 |
| Quinquina | *1.584* | *3.854* | *4.524* | 4.576 | 6.066 |
| Racines milletia | *18* | *11* | *17* | 30 | 36 |
| The | *80* | *70* | *118* | 1.338 | 9 |
| Autres (produits vivriers) | *759* | *630* | *3.608* | 82 | 195 |
| | | | | | |
| **C. FORESTERIE** | ***103*** | ***204*** | ***240*** | **1.096** | **1.219** |
| Sciages (Quantites en M3) | *103* | *204* | *240* | 1.096 | 1.219 |
| | | | | | |
| **D. SERVICES** | | | | | |
| | | | | | |
| **E. DIVERS** | *0* | *45* | *91* | 91 | 91 |
| | | | | | |
| **QUANTITES EXPORTEES** | | | | | |
| | | | | | |
| A. MINIERS (en tonnes sauf indication) | | | | | |
| Argent | | | | 0 | 0 |
| **Cassiterite** | *4.256* | *8.599* | *13.088* | 10.109 | 12.798 |
| Cobalt | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Coltan | *41* | *77* | *60* | 290 | 120 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Cuivre | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Diamant (en carat) | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Manganese | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Or (en Kg) | *12* | *12* | *0* | 1.519 | 2.503 |
| Pertole brut | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Wolframite | ***543*** | ***871*** | ***542*** | 27 | 45 |
| Zinc | | | | 0 | 0 |
| | | | | | |
| B. AGRICOLES (en tonne) | | | | | |
| Cacao | *111* | *156* | *287* | 39 | 901 |
| **Caoutchouc** | *0* | *0* | *0* | *0* | *0* |
| Café (Arabica) | *1.110* | *1.843* | *962* | 505 | 5.075 |
| Café (Robusta) | *4.715* | *3.700* | *4.276* | 2.463 | 1.703 |
| Graines des palmiers | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Graines elais | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |
| Huile de palme | *3* | *5* | *4* | 232 | 246 |
| Papaine | *222* | *415* | *343* | 304 | 248 |
| Quinquina | *6.226* | *7.827* | *8.094* | 5.681 | 7.122 |
| Racines milletia | *33* | *19* | *29* | 36 | 39 |
| The | *289* | *179* | *421* | 46 | 75 |
| | | | | | |
| C. FORESTERIE | | | | | |
| Sciages (Quantites en M3) | *441* | *666* | *535* | 538 | 538 |
| | | | | | |
| D. SERVICES | | | | | |
| | | | | | |

**Source** : Cadrage macroéconomique, 2010

Les exportations effectuées en province s'articulent principalement sur les produits miniers, suivis des produits agro-industriels, les bois et produits forestiers et autres produits. Ces produits miniers représentent 85% de

l'ensemble des exportations avec comme produits phares,l'or avec 73% les produits agro-industriels excepté la Fève du Cacao, représentent une part importante du revenu provincial dans l'exportation.
Les exportations de toute la province, au courant de l'année 2010, ont atteint selon les données du cadrage macroéconomique un volume global de 31 413 000 Kg et sa valeur FOB globale s'est établie à 138 852 000 000 FC .

Lesforêts dans les territoires de WALIKALE, LUBERO, BENI, RUSTHURU et MASISI exploitées de manière artisanale et industrielle justifient l'activité d'exportation des bois et produits forestiers. Cependant sa part est négligeable dans le Revenu de la Province, car il ne représente que moins de 5% en 2010.

La Province exporte également d'autres produits dont les peaux de bovins.Cependant,leur commercialisation échappe au contrôle des services étatiques.

### 2.4.2.2. ACHAT DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR (IMPORTATIONS)

| **VALEURS DES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES (CAF, en millions de FC)** | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Total des importations, c.i.f. | *27.569,2* | *55.215,2* | *80.042,0* | 132217,24 | 114023,34 |
| **Biens de Consommation** | ***12.881,3*** | ***14.505,2*** | *23.893,4* | 43.483,78 | 39.684,1 |
| **Biens intermédiaires** | *2676* | *4230* | *8177* | 27.502 | 6.659 |
| | | | | | |
| Biens de production (Bien d'équipements) | *3930* | *3673* | *10231* | 13.596 | 24.265 |
| Importation de l'Energie | *0* | *0* | *0* | 0 | 0 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Autres importations de biens et services (Produits pétroliers) | *8082* | *32807* | *37740* | 47.635 | 43.415 |
| **Total Commerce de bien** | *19487* | *22408* | *42302* | 84.583 | 70.608 |
| | | | | | |
| **VOLUMES DES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES (en Kg)** | | | | | |
| Biens de Consommation | | | | 78247389 | 71628567 |
| Biens intermédiaires | | | | 63023556 | 10837514 |
| Biens de production (Bien d'équipement) | | | | 10293163 | 5530439 |
| **Importation de l'Energie** | | | | 0,00 | 0,0 |
| Autres importation de biens et services | | | | 0 | 0 |

**Source** : Cadrage macroéconomique, 2010

Quant aux différentes transactions enregistrées à l'importation en 2010, tous produits et régimes confondus, les importations ont représenté un tonnage global de l'ordre de 87 996 520 Kg évalué à 114 023 000 000Fc.

### 2.4.2.3. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Prel | Est. |
| **RECETTES ET DONS** | **18.440,8** | **50.121,2** | **80.236,7** | **108.632,5** | **129.108,5** |
| **I. RECETTES** | **8.203,8** | **9.083,8** | **22.437,9** | **28.538,6** | **34.750,2** |
| Solde au 31/12 | 8,4 | 0,0 | 152,52 | 0,0 | 741,1 |
| Recettes rétrocédées | 1.501,5 | 2.078,9 | 7.229,9 | 13.275,6 | 11.654,5 |
| Recettes d'intérêt commun | 120,4 | 149,3 | 475,2 | 1.380,5 | 1.273,5 |
| Taxes spécifiques | 36,8 | 49,7 | 67,8 | 2.016,5 | 824,3 |
| Recettes exceptionnelles | 198,3 | 593,3 | 642,4 | 0,0 | 3.614,9 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Budget annexe | 2.186,4 | 0,0 | 4.678,2 | 0,0 | 0,0 |
| Transferts aux services déconcentrés | 13,6 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Transferts pour salaires des services décentralisésEdu, Sté et Agr. | 2.642,5 | 4.474,3 | 6.555,9 | 8.502,7 | 12.004,5 |
| Transferts pour salaires autres pers.déconcentrés | 1.495,8 | 1.738,2 | 2.636,0 | 3.363,3 | 4.637,4 |
| | | | | | |
| **II. DONS** | **10.237,0** | **41.037,4** | **57.798,7** | **80.093,9** | **94.358,3** |
| Pour financement de dépenses courantes | 8.716,4 | 35.441,0 | 51.042,0 | 70.186,8 | 81.863,3 |
| *dont: aide humanitaire* | *6.168,6* | *17.326,4* | *31.489,2* | 40.527,9 | 47.271,4 |
| Pour financement d'investissements | 1.520,6 | 5.596,4 | 6.756,8 | 9.907,2 | 12.495,1 |
| | | | | | |
| **DEPENSES TOTALES** | **18.440,8** | **50.121,2** | **80.236,7** | **108.632,5** | **129.108,5** |
| **I. DEPENSES COURANTES** | 15.719,8 | 44.270,7 | 68.819,4 | 94.069,4 | 112.388,0 |
| *Salaires personnels provinciaux et déconcentrés* | 4.901,9 | 7.040,4 | 10.860,3 | 15.024,8 | 19.247,7 |
| Salaires et traitements/pers. Provinciaux | 763,6 | 827,8 | 1.668,4 | 3.158,8 | 2.605,8 |
| Salaires Education | 2.214,9 | 3.793,5 | 5.230,2 | 6.693,7 | 8.563,9 |
| Salaires Santé | 394,8 | 580,8 | 1.063,7 | 1.500,1 | 2.790,7 |
| Salaires Agriculture | 32,8 | 100,0 | 262,0 | 309,0 | 649,9 |
| Salaires autres personnels déconcentrés | 1.495,8 | 1.738,2 | 2.636,0 | 3.363,3 | 4.637,4 |
| Biens et matériels | 353,2 | 258,8 | 520,2 | 569,1 | 1.068,0 |
| Dépenses de prestations | 312,3 | 501,3 | 1.012,3 | 2.015,2 | 2.081,0 |
| | | | | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Arriérés intérieurs (personnel, fournisseurs, etc) | 121,8 | 33,3 | 65,0 | 24,2 | 378,4 |
| Frais financiers sur dette publique | 0,7 | 2,0 | 7,4 | 544,8 | 85,5 |
| Transferts et interventions | 206,7 | 993,9 | 2.972,9 | 5.704,5 | 7.664,2 |
| Frais de fonct. subventionnés par l'Etat | 13,6 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dépenses ordinaires du budget annexe | 1.093,2 | 0,0 | 2.339,1 | 0,0 | 0,0 |
| ***Dépenses ordinaires financés par dons*** | *8.716,4* | *35.441,0* | *51.042,0* | *70.186,8* | *81.863,3* |
| *dont: aide humanitaire* | *6.168,6* | *17.326,4* | *31.489,2* | *40.527,9* | *47.271,4* |
| | | | | | |
| ***II. DEPENSES EN CAPITAL*** | 2.721,0 | 5.850,5 | 11.417,3 | 14.563,1 | 16.720,5 |
| **Sur ressources propres, y.c. budget annexe** | 1.200,4 | 254,1 | 4.660,5 | 4.656,0 | 4.225,5 |
| *Dont: Budget annexe* | *1.093,2* | *0,0* | *2.339,1* | *0,0* | *0,0* |
| *Sur ressources propres de la province* | 0,0 | *0,0* | *0,0* | 130,3 | 1.074,0 |
| *Sur ress. du Gouv. central pour la province* | 107,18 | *254,1* | *2.321,4* | 4.525,7 | 3.151,5 |
| **Sur ressources extérieures** | 1.520,6 | 5.596,4 | 6.756,8 | 9.907,2 | 12.495,1 |
| *Dont: Sur ress. Exter. directes à la province* | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Sur ress. Ext. du Gouv. central a la province | 1.520,6 | 5.596,4 | 6.756,8 | 9.907,2 | 12.495,1 |
| Dont sur Prêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| **SOLDE GLOBAL** | **0,0** | **0,0** | **0,0** | **0,0** | **0,0** |
| **FINANCEMENT** | **0,0** | **0,0** | **0,0** | **0,0** | **0,0** |
| **PrêtsExtérieurs du Gouvernement central à** | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **la province** | | | | | |
| **Erreurs et Omissions/Solde à reporter** | ***0,0*** | ***0,0*** | ***0,0*** | ***0,0*** | ***0,0*** |
| | | | | | |
| **PIB (chiffres préliminaires)** | **318.548,9** | **449.487,4** | **589.537,5** | **813.356,3** | **1.020.636 ,8** |

Les transferts financiers entrants concernent essentiellement les financements internationaux dans le cadre des activités humanitaires, ceuxreçus du Gouvernement central, les financements à l'exportation des produits agro industriels et les rapatriements des recettes d'exportation des produits miniers. Les statistiques des données de cadrage macroéconomique relatives aux transferts entrants en 2010 sont de l'ordre de 129 109 000 000 FC.

### 2.4.2.4. LES TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS

Les transferts financiers sortant réalisés en province du Nord Kivu couvrent essentiellement le paiement des importations des biens et services effectués en province. Au cours de l'année 2010 les transferts financiers sortant renseignés par la BCC se chiffrent à 7 701 259, 73$, soit, 6 931 133 757 Fc.

## 2.4.3. CALCUL DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

Importation : 114 023 000 000 FC
Exportation : 138 852 000 000 FC
Transferts financiers entrants : 129 109 000 000 FC

Transferts financiers sortants : 6 931 133 757 FC

Revenu Territorial = (Exportations + Transferts financiers entrants) – (Importations + Transferts financiers sortants)

**Revenu Territorial** = **147 006 866 243 FC, soit 163 340 963 $**

## SCHEMA DES FLUX FINANCIERS

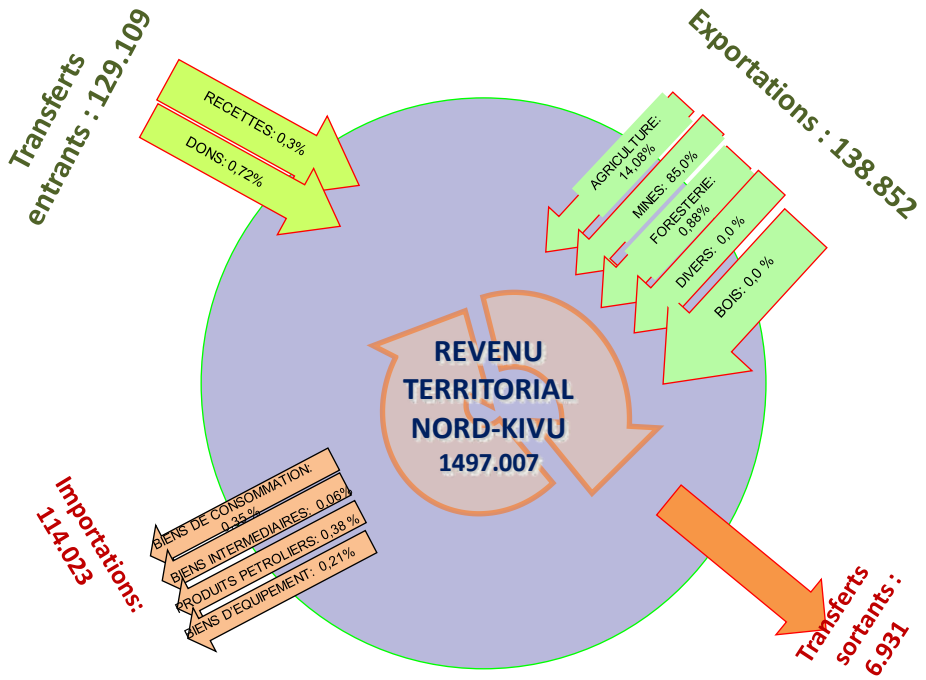

## 2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

L'analyse de l'évolution des indicateurs relatifs aux OMD dans les différents secteurs révèle d'énormes différences suivant tel ou tel autre secteur,ce qui laisse croire à une chance d'atteindre certaines cibles fixées en 2015 par rapport aux OMD. Ce sont là les secteurs qui ont un caractère de progrès rapide (éducation, genre,…). Les autres, au regard des problèmes structurels que traversent la province ne rassurent pas quant à l'atteinte des cibles des OMD même en 2020s'il n'y a pas une combinaison importante d'efforts.

En 2010, l'évolution des indicateurs des OMD dans la Province se présente comme suit :

**Encadré nº 1 : Objectif du Millénaire 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim**

**Cible 1 C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015 la proportion de la population qui souffre de la faim**

***Graphique N° 1*** *: Evolution de l'insuffisance pondérale*

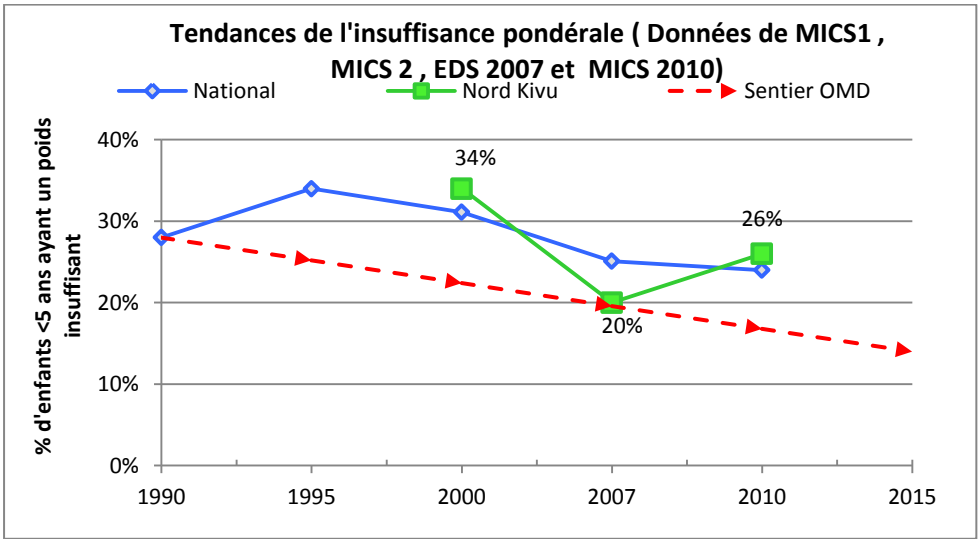


Cet objectif est loin d'être atteint dans ce sens qu'une majorité de la population vit dans une pauvreté chronique, surtout dans les milieux ruraux. Quand on se réfère aux données MICS 2010, on se rend compte que l'évolution de l'insuffisance pondérale parmi les enfants de moins de cinq ans au Nord Kivu est passée de 34% à 26% entre 2000 et 2010 avec une projection de 20% en 2015 (PAP 2011-2015). Ainsi des efforts doivent continuer à être fournis pour réduire de moitié la faim au-delà de 2015.

En effet la situation de la pauvreté au Nord – Kivu fait que cet objectif ne peut pas être atteint du fait que la population souffre d'une pauvreté chronique. Le cas de l'insuffisance pondérale de 26% est supérieur à la moyenne nationale qui est de 24%.

Les indicateurs de la pauvreté alimentaire, selon MICS2010, montrent que les ménages de la province vivent dans un état nutritionnel déplorable. On peut noter par exemple que :
Enfant de moins de 5 ans avec un retard de croissance est de 58% tandis la moyenne nationale est de 43%,
Enfant de moins de 5 ans émaciés est de 5% tandis que la ville de Kinshasa est 9% ex quo avec moyenne nationale ;
Et selon MICS 2 seulement 8 % des ménages prennent un nombre suffisant de repas par jour (trois repas par jour). La différence entre les milieux reste criant (10% milieu rural contre 4% milieu urbain). L'insuffisance des revenus astreints les ménages à ne pas se nourrir convenablement et en qualité et qu'en quantité.

Concernant les autres cibles, c'est-à-dire Cible 1A qui consiste à réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1$ par jour, il faut noter que cette proportion était estimée en 93% en 2010 et 2011, avec une projection de 80% en 2015. (Sources : INS, UPPE/SCRP et PAP Nord Kivu 2011-2015)

## Encadré n°2 : objectifs du millénaire 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 2 A : Donner à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici à 2015.

***Graphique 2 :*** *Evolution du taux net de scolarisation au primaire*

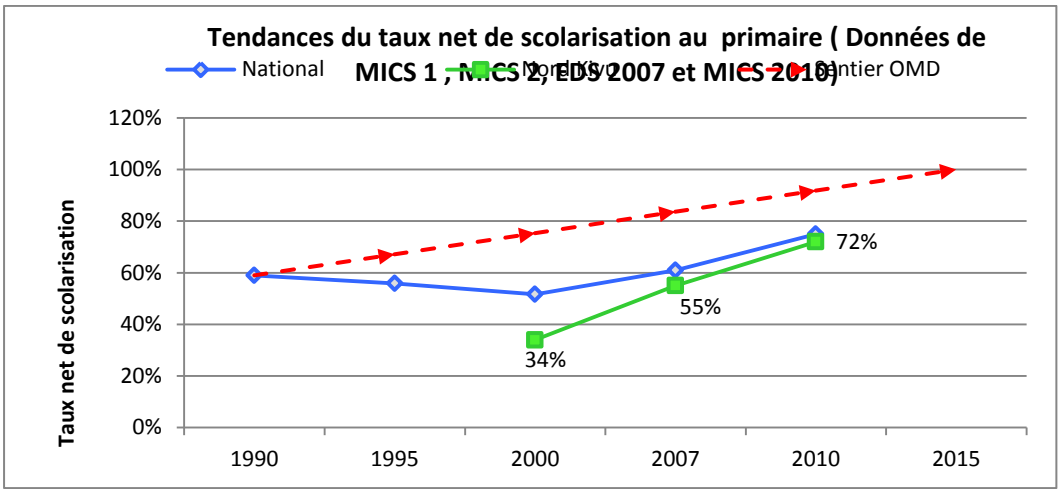


La Province est loin d'atteindre l'un des objectifs du millénaire 2 dans sa globalité. Néanmoins le taux net de scolarité au primaire est passé de 34% à 72% au Nord Kivu entre2001 et 2010, soit une augmentation de 36%. Ce taux accuse une bonne tendance versl'atteinte de la cible 2 A. Mais des efforts doivent être fournis sur la qualité del'enseignement. (MICS 2010)

**Encadré n° 3 : Objectifs du millénaire 3 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard.**

***Graphique 3*** *: Tendance de l'indice de parité de genre*

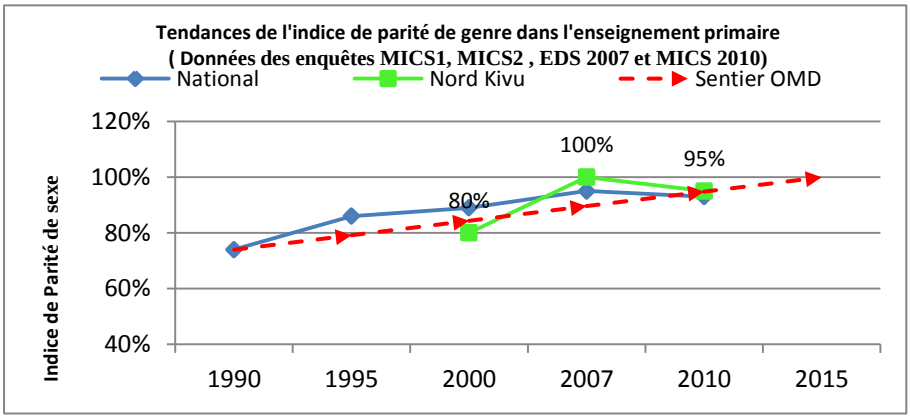


La cible 3A sera atteint d'ici 2015 à l'enseignement primaire car l'évolution de l'indice de parité est 0,96 en 2011 et la projection en 2015 est 1. Tandis qu'au secondaire l'indice de la parité est de0,66 en 2011 et une projection de 0,75 en 2015. Pour la parité au secondaire, il faudra attendre2020.

**Encadré n° 4 : *Objectif du millénaire 4* : Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans.**

***Graphique 4 :*** *Evolution de la mortalité des enfants de moins de 5 ans*

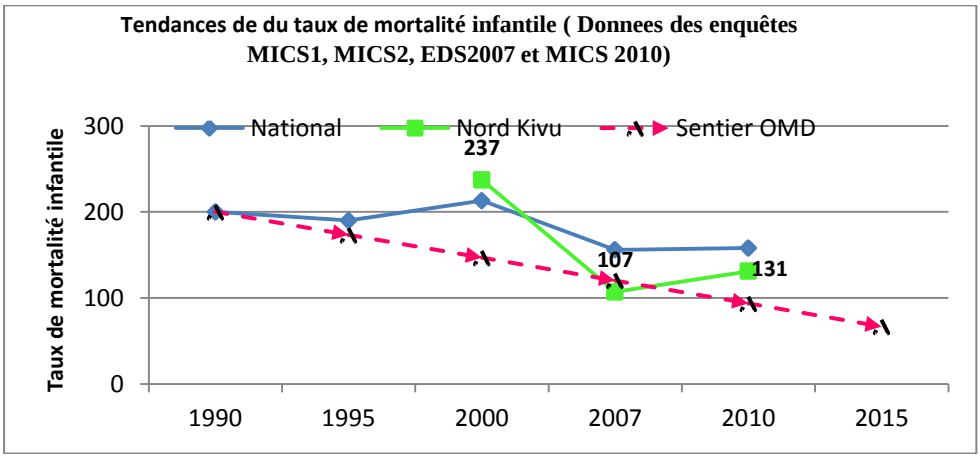


Au Nord-Kivu, entre 2001 et 2010, le taux de la mortalité des enfants de moins de 5ans est passé de 237 à 131 pour 1000 naissances ; soit une réduction de 45%. L'atteinte de l'objectifd'avoir un taux de mortalité infantile de 67 pour 1000 naissances d'ici 2015 reste vraisemblable. (MICS 1, MICS2, EDS 2007 et MICS 2010).

Malgré l'insuffisance des statistiques détaillées, les informations existantes indiquent que la situation s'améliore petit à petit :
MICS2 estime que le quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 230 pour mille en 2005, actuellement selon MICS 2010, le taux de mortalité infantile est de 82 pour mille. Ce taux est plus élevé que celui de Kinshasa qui est de 60,

La proportion des enfants âgés de 12-23 mois qui ont reçu le vaccin BCG est de 99% ; ceux vaccinés contre la polio représentent de 66 % au lieu de 59% en 2005.

**Encadré N° 5 : Objectif du Millénaire 5 : Améliorer la santé maternelle**

**Cible 5A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle**

*Graphiques 5 et 6 : Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et % des femmes âgées de 15-49 ayant une naissance vivantes au cours de 12 derniers mois assistées par un personnel formés*

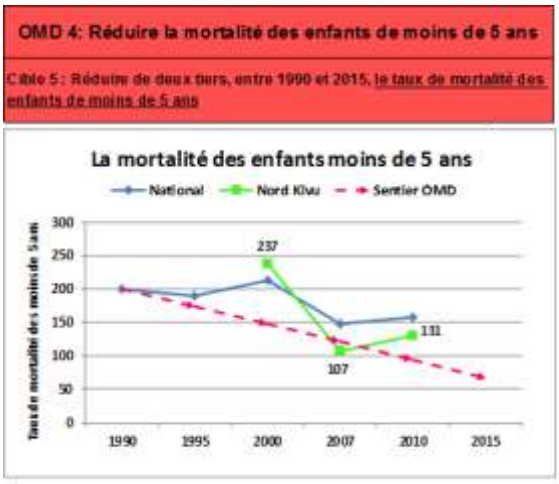


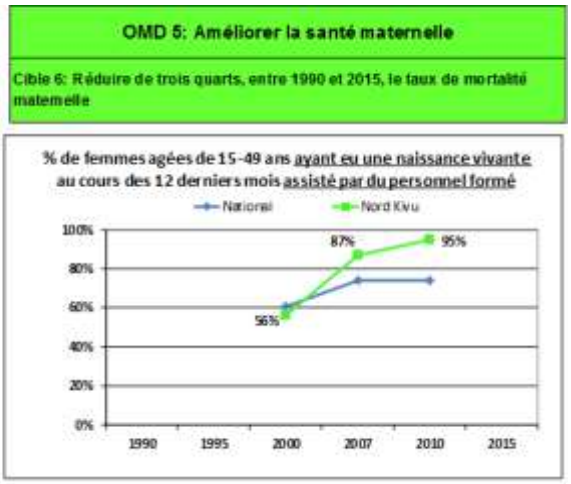


La stratégie peut être atteinte avec l'indicateur de suivi de progrès 5.2 de la cible 5A en 2015 car l'évolution décrite par MICS 2010 se base sur un taux d'accroissement annuel de 3,9%. (le % des femmes ayant eu des naissances vivantes assistées par un personnel qualifié, reste supérieur à la

moyenne nationale entre 2007 « 87% contre 74 au niveau national » et 2010 « 95% contre 74% ». Cela donne un espoir que la proportion des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié sera de 100% en 2015.
Selon l'analyse de la situation basée sur les OMD réalisée en 2010 par l' UNICEF et le Ministère du plan, le taux de mortalité infantile dans le Nord Kivu évolue en dent de scie alors que la proportion des femmes âgées de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours de 12 derniers mois assistées du personnel formé est en progression croissante.
Le taux de mortalité des enfants évalué à 237‰ dans le MICS 2001, a chuté à 107‰ (EDS (2007) pour remonter à 131‰ selon les résultats de MICS 4 2010.
En 2011; le % des enfants de moins de 23 mois ayant reçu tous les vaccins est 50 % .

Pour les autres cibles et indicateurs de suivi de progrès, ils ne seront pas atteints en 2015.

**Encadré n° 6 : *Objectif du millénaire 6 : C*ombattre le VIH/Sida, le paludisme*et les autres maladies***

***Graphique 7:*** *Prévalence du VIH/Sida*

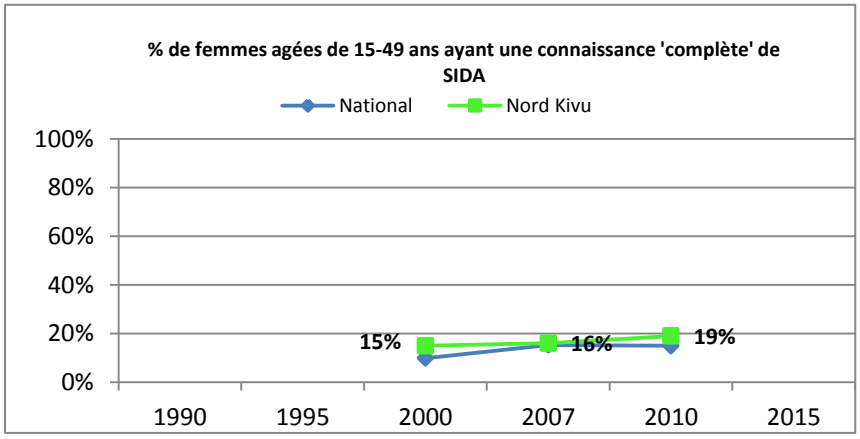


Cette pandémie est loin d'être éradiquée au Nord Kivu à cause de plusieurs facteurs dont la présence des groupes armées étrangères, des militaires incontrôlés et des milices locales qui continuent à violer des femmes et des filles. Même la stratégie de suivi de progrès 6.3 de la cible 6A qui traite de la proportion des personnes de 15-24 ans et de 15-49 ans ayant une connaissance exacte et approfondie sur le VIH Sida est de respectivement de 17% et 19 % (MICS 2010). La prévalence du VIH/Sida au Nord Kivu est de 5% selon la même source.

Néanmoins, en ce qui concerne le VIH/SIDA, la population de la province reste vulnérable ; car elle vit dans un environnement socio-économique et culturel les prédisposant à la maladie : les tabou, les coutumes

défavorables, la pauvreté, la prostitution, les violences sexuelles, etc.

**Encadré N° 7 : Objectif du Millénaire 7 : Assurer un environnement durable**

**Cible 7C** : Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

***Graphique 9 :*** *Evolution de l'accès à l'assainissement*

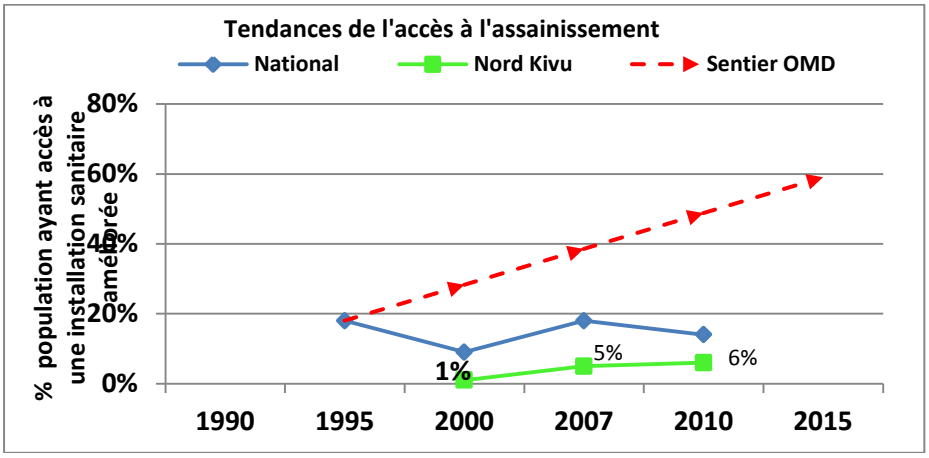

***Graphique 10 :*** *Evolution de l'acces à l'eau potable*

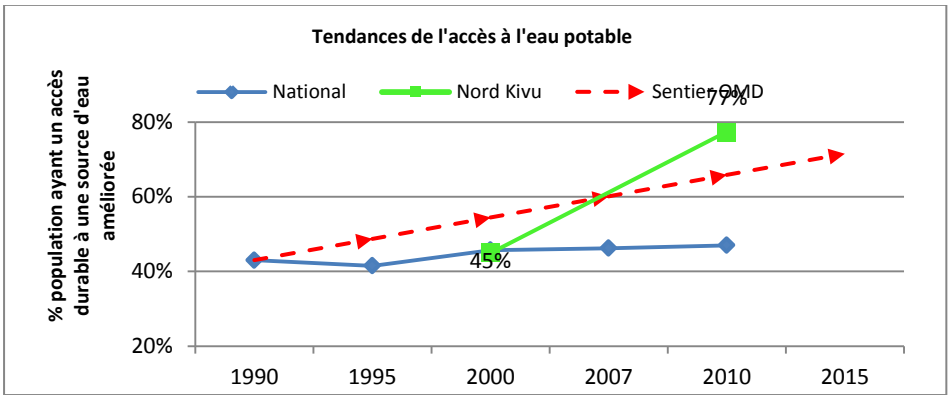


Le taux d'utilisation d'une source d'eau améliorée par la population du Nord Kivu est de 77% en 2010 et de 78 % en 2011 suivant MICS 2010. Avec cette proportion, la province peut atteindre cette cible d'ici 2015. Mais seulement 6% de la population utilisent des installations sanitaires hygiéniques améliorées en 2010.

Le problème de l'habitat reste encore une préoccupation majeure des questions de développement dans la Province du Nord-Kivu.

Le degré de promiscuité reste préoccupant avec en moyenne 4 personnes et plus par chambre. Le Nord-Kivu est parmi les Provinces qui accusent des taux déficitaires de desserte en électricité.

**Encadré N° 8 : Objectif du Millénaire 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.**

Cible 8 F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordé à tous.

Au Nord Kivu, l'accès à l'information est facilité par les médias public et privé. Malheureusement dans les deux cas, il y a insuffisance des nouvelles technologies de la communication. Ces différents secteurs évoluent encore avec des moyens obsolètes et avec un personnel essentiellement constitué des amateurs que des professionnels des médias et pour la plus part peu motivé et sans protection.

# Chapitre 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT

## 3.1 SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

### 3.1.1 ATOUTS MAJEURS

- La province dispose des institutions provinciales démocratiquement élues.
- Présence des partenaires engagés pour accompagner le processus.
- Une société civile structurée à différents niveaux dans le cadre de la participation citoyenne.
- Renforcement des capacités humaines du système judiciaire par le recrutement des nouveaux Magistrats

### 3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES

- Le retard dans la mise en œuvre de la décentralisation par rapport aux textes existants ;
- Insécurité persistante et entretenue par des bandes armées ;
- Absence des mesures d'encadrement et de suivi de l'exécution du budget ;
- La gouvernance administration et spécialement la fonction publique provinciale
- Impunité caractérisée

## 3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

### 3.2.1 ATOUTS MAJEURS

Les atouts majeurs pour son développement que dispose la Province sont :

- La diversité des ressources naturelles (sol fertile, sous-sol riche, forêts classées, forêts protégées, forêts de production permanente, lac et court d'eau).
- Une population dont le dynamisme se manifeste à travers l'engouement des opérateurs économiques et la conscience des communautés à valoriser les ressources naturelles ;
- La volonté politique qui se traduit par la mise en place des mécanismes d'amélioration de gouvernance du secteur d'environnement (code forestier, codes de l'environnement, de l'eau et agricole en étude).
- L'engagement et accompagnement des partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux (PNUD, UNICEF, UNHABITAT…) au processus de développement de la Province.
- L'implication des Organisations Non Gouvernementales Internationales, Nationales et locales dans le secteur de l'environnement (WWF, Gorilla Organisation, Gorilla Fund, FFU, Mercycorp, Réseau Cref, PVI Kacheche, UGADEC, CINERELAX…)

### 3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES

Parmi les contraintes majeures que nous sommes appelés à surmonter on peut citer :

- La persistance de la mauvaise gouvernance qui se traduit par la désaffectation irrégulière de certaines réserves (Kasitu, Kalikuku, Ngadi, Tatibo) par les autorités administratives et coutumières au profit de grands fermiers et le non renouvellement du capital forestier par le Fonds Forestier National (FFN).
- L'exploitation illicite des ressources naturelles a un impact négatif important sur le PIB Provincial.
- L'inexistence d'une cartographie des ressources naturelles et des forets à production permanente ou superficies de droits.
- L'expansion démographique rendant difficile l'accès à la terre arable et favorisant la pression sur les aires protégées et d'autres ressources.
- La présence des groupes armés qui détruisent les écosystèmes forestiers et lacustres.

## 3.3. SUR LE PLAN SOCIAL

### 3.3.1. ATOUTS MAJEURS

Existence d'un cadre de concertation provincial en matière du VIH/Sida et d'un plan opérationnel provincial

multisectoriel élaboré avec la participation de tous les Partenaires.

Elaboration et disponibilité des documents de base d'orientation des interventions en faveur des groupes vulnérables avec une analyse approfondie des problématiques, des stratégies et d'un Plan d'action réaliste. Existence des services déconcentrés du domaine de l'éducation, présence de quelques centres de promotion sociale.et la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques.

La synergie des acteurs dans la Lutte contre les Violences(CPLVS) basées sur le Genre et existence du document des politiques Provinciales du Genre.

L'existence d'une stratégie pour le secteur santé (SRSS) qui est de plus en plus reconnue comme cadre référentiel pour intervenir et développer le secteur santé.

### 3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES

- La problématique des violences sexuelles figure parmi des nombreuses exactions commise contre les populations civiles. D'ailleurs la province a été déclarée, par la communauté internationale à la suite d'une enquête, comme étant la capitale des violences sexuelles ;

- Le taux élevé de la prévalence du VIH/ Sid suite a l'emplacement de la province qui partage les frontières avec les pays (Ouganda et le Rwanda) c'est pourquoi cette province se distingue des autres provinces de la RDC ;
- La mauvaise qualité de soins et services de santé, la vétusté des équipements et des infrastructures ainsi que les compétences limités dans la plupart des zones de santé sont à la base cette mauvaise qualité de soin et services ;
- La non scolarisation et la déscolarisation dues aux déplacements de la population, à la pauvreté, avec pour conséquence la prolifération des enfants dans la rue, le recrutement de ces enfants dans les forces et groupes armés, la délinquance juvénile etc.
- L'insuffisance dans la prise en charge des personnes vulnérables (enfants orphelins, personnes du 3$^{e}$ âge, personnes vivant avec handicap …)

## 3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

### 3.4.1. ATOUTS MAJEURS

- L'existence des opérateurs économiques dynamiques dans la province qui travaillent dans divers secteurs même pendant les moments difficiles (guerres récurrentes, éruption volcanique).

- Existence des potentialités agro pastorale, minière, touristique, lacustre, forestière, institutions bancaires et des IMF pour la relance de l'économie de la province.
- Le rétablissement progressif de la paix et de la sécurité, de la confiance entre les ethnies et la volonté des populations à sortir de l'errance pour la relance des activités génératrices des revenus.
- Le positionnement géographique stratégique de la province lui facilite les échanges commerciaux nationaux et internationaux.
- L'organisation de la foire agro-pastorale à Goma qui facilite des échangessocio-économiques entre opérateurs économiques nationaux et internationaux venant du Rwanda, Burundi et de l'Uganda.

### 3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES

- La problématique majeure des conditions d'obtention des ressources financières à la mesure des programmes communautaires plus ambitieux constituant un obstacle à la promotion des activités de revenus.
- L'existence de certaines poches d'insécurité et la présence des groupes armés nationaux et étrangers dans les carrés miniers.
- La problématique de promouvoir les banques et les IMF spécialisés dans le crédit agricole au profit des agriculteurs, éleveurs et les PME agricoles.
- L'enclavement de certaines entités faute des routes praticables.

- Les tracasseries administratives et policières qui découragent aussi bien les opérateurs économiques et les investisseurs potentiels.

# Chapitre 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

## 4.1. VISION DE DEVELOPPEMENT

En 2005, la République Démocratique du Congo s'est dotéed'une vision nationale de développement à long terme, dénommée Vision 25/ 26 ; et cela après un long processus de consultations participatives sur la pauvreté, organisé sur toute l'étendue du pays, avec les différentes parties prenantes.

Cette vision tient compte du projet de découpage du pays en 26 provinces et sur une génération de 25 ans. Il s'agit de bâtir le devenir de la Province sur les valeurs cardinales etles orientations fondamentales ci-après :

- Une Province en paix avec elle-même dans un Etat dedroit retrouvé ;
- Un contexte sous régional pacifié et favorable à l'intégration économique ;
- Une pauvreté en voie d'éradication ;
- Une unité nationale et une intégrité territoriale consolidées ;
- Une population ayant accès aux services sociaux essentiels de base : éducation, santé, hygiène et assainissement et eau potable ;
- Une jeunesse bénéficiant d'un haut niveau d'éducation de qualité et de l'emploi ;
- Un secteur agricole dynamique, diversifié et moderne ;

- Une économie industrialisée, compétitive et pleinement intégrée dans les dynamiquesd'échanges régionales et mondiales ;
- Une croissance démographique maîtrisée ;
- Des institutions fondées sur une gestion transparente et décentralisée des pouvoirs etdes ressources.

La vision pour le développement de la Province du Nord-Kivu dans les 5 années à venir s'inscrit dans le cadre des OMD et ce, conformément aux prescrits des 4 piliers du DSCRP national.

Il s'agit d'une vision d'un Nord-Kivu pacifié, avec la relance de son économie en faveur de la satisfaction des besoins sociaux de base des populations mais aussi dans un contexte de participation citoyenne favorisant la pleine jouissance des droits et libertés des citoyens.

Bref, une Province caractérisée par un environnement démocratique fondé sur la Bonne Gouvernance et l'unité dans la diversité.

De ce qui précède, quelques orientations stratégiques sont envisagées afin d'accéder aux objectifs généraux exprimés en termes d'ambitions de la Province d'ici 2015.

En 2011, le Gouvernement central prépare une grande étude prospective pour déterminer l'avenir du pays après une génération de 25 ans, dénommée Etude Nationale

Prospective. Cette étude permettra à la province et aux Entités Territoriales Décentralisées de planifier leur développement, à moyen et long termes, en fonction des aspirations de la population. En attendant, les résultats de cette étude, la Province se fixe quelques grandes orientations en fonction de la Vision 25/ 26 et de ses spécificités.

## 4.2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GENERAUX

Pour contribuer à la réalisation de cette vision nationale et tenant compte des problèmes de la province du Nord- Kivu, le Gouvernement provincial a formulé quelques orientations et fixé des objectifs généraux à l'horizon 2015.

Pour améliorer les conditions de vie socio- économique de la population et accroître l'économie, les priorités du développement du Nord- Kivu sont :

- L'éradication de toutes les poches d'insécurité ;
- L'augmentation de la production agro-pastorale ;
- La réhabilitation et l'entretien permanent des infrastructures routières ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels : éducation, santé, eau de boisson, etc. ;
- L'amélioration de la gouvernance politique, administrative et économique des institutions de la province.

## 4.3. PILIERS STRATEGIQUES

Pour réaliser ces orientations et objectifs, quatre piliers stratégiques sont définis, conformément au Document de Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération.

### 4.3.1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX

La bonne gouvernance et la paix constituent le socle du développement en RDC en général et en Province du Nord Kivu en particulier. Le Gouvernement provincial du Nord Kivu a voulu replacer la bonne gouvernance et la paix au centre de ses préoccupations pour le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011- 2015. Ce Pilier se décline en sixaxes, en l'occurrence, la paix et la sécurité, la gouvernance politique, la gouvernance administrative, la gouvernance judiciaire, la gouvernance économique, le processus de la décentralisation et du développement local, et le climat des affaires..

#### AXE 1. CONSOLIDER LA PAIX ET LA SECURITE

Depuis le déclenchement du processus de la réunification, de la démocratisation politique ayant abouti aux élections et à l'installation des institutions issues des urnes en 2006 et 2007, la Province du Nord- Kivu ne connait pas encore la véritable paix. Des poches d'insécurité persistent, affectent

tous les secteurs, entament la cohabitation pacifique entre les populations, et perturbent les initiatives de développement local et provincial.

C'est pourquoi, face à cette situation, le gouvernement se donne comme priorité la consolidation de la paix et l'éradication de l'insécurité sur toute l'étendue de la province, d'ici 2015. Il s'est engagé à améliorer la sécurité des personnes et de leurs biens à travers quelques actions, notamment :

- Le renforcement des capacités de membres de la communauté de renseignement (services spécialisés intervenant dans le secteur de la sécurité) ;
- L'implication effective dans la mise en œuvre de la démobilisation, le désarmement et la réinsertion des ex combattants ;
- La mise sur pied des structures de base d'éducation à la paix et d'encadrement de la jeunesse désœuvrée ainsi que des victimes des violences et conflits de tout genre ;
- La lutte contre l'impunité.

## AXE 2. RENFORCER LA GOUVERNANCE POLITIQUE

La province du Nord- Kivu se trouve confrontée au défi de la gestion politique des institutions provinciales en fonction après les premières élections démocratiques en 2006, en améliorant leur performance et en réduisant les conflits portent préjudice grave à la mise en œuvre du programme

de développement. Le second défi important est celui de la gestion des conflits du pouvoir coutumier dans certaines entités territoriales de la province. Le troisième défi concerne la préparation et la gestion des élections démocratiques, transparentes et apaisées en 2011, ainsi que les élections municipales et locales.

Le renforcement de la gouvernance politique dans les institutions provinciales nécessite quelques actions prioritaires dont : 1) le renforcement des capacités en matière de bonne gouvernance des institutions provinciales. Il s'agit notamment des matières relatives à l'élaboration des édits, au vote du budget, au contrôle parlementaire, et à la collaboration inter institutionnelle ; 2) la construction des bâtiments qui devront abriter les institutions politiques de la Province.

Cette stratégie sera renforcée par l'amélioration de la collaboration et du partenariat avec les acteurs de la société civile, les entités territoriales décentralisées et les autres provinces. Pour ce faire,le gouvernement provincial compte mener les actions prioritaires suivantes :

- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile en matière de participation citoyenne à la gestion de la chose publique ;
- Mise sur pied d'une politique publique favorisant le dialogue social entre les gouvernants et les gouvernés ;
- Appui aux activités de sensibilisation sur le rôle et la responsabilité aussi bien des organisations de la société

civile que des partis politiques dans le cadre de la gestion des affaires locales ;
- Mise en œuvre d'une coopération décentralisée axée sur l'harmonisation des politiques publiques de collaboration interprovinciale et le jumelage entre les ETD de la Province et celles d'ailleurs.

Dans le contexte actuel des préparatifs des prochaines échéances électorales tant aux niveaux national, provincial que local, la Province du Nord – Kivu offre un climat politique caractérisé par l'activisme des partis politiques pour la conquête et l'exercice du pouvoir à tout prix.

Aussi, dans le cadre de sa vision sus définie, le Gouvernement Provincial du Nord – Kivu envisage de tout mettre en œuvre pour accompagner la CENI dans la préparation et l'organisation des élections démocratiques, libres, transparentes et apaisées.

Il se fait donc le devoir de favoriser l'organisation des cadres de concertations et d'échanges entre les composantes politiques et les forces vives de la Société Civile en vue d'un meilleur encadrement de leurs membres avant, pendant et après les différentes échéances électorales. La Province s'engage par ailleurs à accompagner les structures de médiation des conflits électoraux et les instances judiciaires dans la prévention et les règlements desdits conflits.

La Province du Nord – Kivu connaît encore des conflits coutumiers persistants dans plusieurs entités coutumières (chefferies et groupements). Pendant les périodes de crise et de guerres successives vécues en province, ces conflits ont été gérés sur mesure jusque à se pérenniser dans leur format actuel. Aujourd'hui, Ils sont parfois entretenus par certains politiciens originaires de la Province qui usent du trafic d'influence lors de la signature des actes d'entérinement du rapport de la commission provinciale d'arbitrage des conflits coutumiers.

Pour gérer durablement ces conflits, la province du Nord – Kivu dispose d'une Commission d'arbitrage des conflits coutumiers qui fonctionne sous la tutelle du Ministre en charge de l'Administration du Territoire et des Affaires Coutumières, conformément aux textes réglementaires du Ministre de l'Intérieur.

Dans ce cadre bien précis, le Gouvernement Provincial du Nord - Kivu s'engage à s'impliquer davantage dans la restauration de la légalité en renforçant les capacités de la Commission d'arbitrage des conflits coutumiers. Il s'agit ici de la restructurer de manière à la rendre beaucoup plus objective et indépendante et garantir ainsi un climat apaisé dans les entités coutumières.

## AXE 3. RENFORCER LA GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE

La province du Nord Kivu dispose d'une fonction publique structurée et expérimentée. Celle-ci est cependant butée à des problèmes d'ordre institutionnel, notamment :
Le manque de bureaux, le sous équipement et le délabrement des infrastructures existantes ;
Le retard dans la réforme de l'administration publique avec des conséquences fâcheuses sur la mise en retraite des agents et fonctionnaires de l'Etat, la non admission sous Statut du Personnel de Carrière de plusieurs centaines de nouvelles unités en fonction depuis beaucoup d'années.

Conscient du rôle qu'il doit jouer dans l'accompagnement des différents services publics en son sein, le Gouvernement provincial attend se doter d'une fonction publique professionnelle bien équipée et bien documentée.

Pour matérialiser cette vision le Gouvernement compte renforcerles capacités humaines et institutionnelles des services de l'Administration Publique, notamment par ladotation en infrastructures et équipements de qualité.

Pour ce faire, le Gouvernement Provincial compte mener les actions prioritaires suivantes :
La formation en matière de la bonne gouvernance dans tous les secteurs de la vie publique, la gestion axée sur les résultats, la maitrise d'ouvrage de la Province et des ETD ;
La formation des agents sur les réformes administratives ;

La construction et l'équipement des bâtiments administratifs pour les différents services publics ;
La création et l'opérationnalisation des Fonds de Développement Provincial et Local.
L'élaboration de Plan de Développement de la Province.

## AXE 4. RENFORCER LA GOUVERNANCE JUDICIAIRE

Le Gouvernement Provincial du Nord-Kivu est conscient du rôle quele Pouvoir Judiciaire doit jouer dans la résolution des conflits, le maintien de l'ordre et la sécurité, la lutte contre la corruption, larestauration de l'autorité de l'Etat en Province afin de promouvoir le développement.

Par ailleurs, les institutions judiciaires existantes sont butées à des problèmes et faiblesses divers tels qu'identifiés précédemment. La volonté du Gouvernement Provincial pour ce secteur est d'appuyer les institutions judiciaires pour parvenir à rétablir une justice équitable.

Les actions prioritaires suivantes sont envisagées : 1) le renforcement des capacités du personnel judiciaire ; 2) la mise sur pied des structures de lutte contre l'impunité, la fraude et la corruption ; 3) la poursuite de la construction et équipement des bâtiments administratifs ainsi que de logements du personnel judiciaire.

## AXE 5. RENFORCER LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Il s'agit ici de la mise sur pied d'une politique économique axée sur le processus de prise des décisions de nature à favoriser le climat des affaires en Province et ses relations avec le reste du monde. Elle requiert d'établir des relations harmonieuses entre le pouvoir public, le secteur privé et la société civile afin qu'ils collaborent efficacement en matière d'élaboration des cadres et mesures incitatifs pour une croissance économique globale de la Province.

Afin d'y parvenir, le gouvernement Provincial s'engage à améliorer sa gestion de la chose publique, à mettre en place des mécanismes pouvant favoriser la transparence à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Il privilégiera la gestion axée sur les résultats pour accroître l'évaluation de la performance de différents acteurs publics, privés et de la Société civile. Il aura à associer les hommes d'affaires de la Province pour la prise de décision en matière de l'économie de la Province.

Aussi, dans sa politique de renforcement de la gouvernance économique, le gouvernement Provincial devra-t-ilmettre en place la chaîne de recette et de dépense, et promouvoir une fiscalité incitative, tenant compte de l'intérêt général de la population et des opérateurs économiques.

Il devra par ailleurs favoriser les actions de sensibilisation au civisme fiscal, appuyer les services impliqués dans la lutte

contre la criminalité économique notamment la Brigade Anti-fraude, l'Office pour la Bonne Gouvernance et la lutte contre la corruption (OBLC), la Police des mines et la Police des frontières.

La gouvernance économique en Province du Nord-Kivu devra être matérialisée par les actions suivantes :

- Renforcement des capacités des acteurs impliqués en matière d'analyse, d'élaboration et de gestion des politiques économiques, de budgétisation et d'administration des affaires ;
- Mise sur pied d'un cadre réglementaire devant régir le comportement des services impliqués dans l'administration des affaires notamment le service des douanes, l'Office Congolais de Contrôle et la Direction Générale des Recettes du Nord-Kivu.
- L'intégration de l'économie Provinciale dans le circuit économique et commercial national, régional et mondial ;
- La promotion de la Petite et Moyenne Entreprise mais aussi de l'autonomie de gestion des ETD telles que consacrée par les lois organiques sur la décentralisation.

## AXE 6. POURSUIVRE LE PROCESSUS DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'objectif principal de la décentralisation en tant que nouveau mode de gestion consacrée par la constitution et les textes légaux subséquents, est la promotion du développement local.

Le gouvernement provincial s'engage à poursuivre les efforts entrepris dans le cadre de la Décentralisation et à participer aux différents programmes d'appui à la décentralisation et au développement local entrepris en faveur de la Province (PNUD/PADDL et PA2D).

A cet effet, il aura à : 1) promouvoir les initiatives de développement à la base ; 2) appuyer l'élaboration des plans de développement local ;3) Favoriser la création des cadres d'échanges et de réflexion sur le rôle et les responsabilités de la société civile et bien d'autres acteurs non étatiques en matière d'élaboration d'une politique publique de développement durable au niveau provincial et local ; 4) appuyer le Fonds de Développement Local et sécuriser les partenaires impliqués dans l'accompagnement des initiales locales.

Le gouvernement provincial s'engage à appuyer la dynamique communautaire de la province dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de développement local et provincial.

Il devra enfin faire preuve d'une capacité avérée d'innovation de nature à stimuler la participation des uns et des autres, chacun en ce qui le concerne et dans les limites de ses moyens.

### 4.3.2. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERERLA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI

#### Axe 1. ACCROITRE LA PRODUCTION AGROPASTORALE POUR AUGMENTER LES REVENUS

La province du Nord- Kivu est à vocation agricole et pastorale par excellence. La population tire l'essentiel de son revenu de l'agriculture et de l'élevage. Et même les grands commerçants obtiennent leurs capitaux des activités agricoles.

Cependant, ce grand secteur connaît plusieurs problèmes dont le diagnostic et dont les solutions sont proposées dans le plan quinquennal 2011-2015.C'est pourquoi, le Gouvernement provincial se donne pour priorité d'appuyer ce secteur véritablement porteur de croissance dans la province pour améliorer les conditions de vie de la population.

Pour matérialiser cette vision, quelques actions prioritaires ont été arrêtées de manière participative pour la période de 2011 à 2015.
Il s'agit de :

- Réhabilitation et appui aux 3 anciens centres d'adaptation et de production des semences améliorées (CAPSA) : LUOTU, KISUMA, KAUNGA, suivie de la création des autres CAPSA à basse altitude : BENI et WALIKALE ;
- Réhabilitation des stations d'adaptation locale (SAL) : CHAMBUCHA WALIKALE, LUOFU LUBERO et de la station INERA NDIHIRA/LUBERO ;
- Création et appui en semences améliorées des 5 centres agricoles du territoire de WALIKALE et la construction des 5 entrepôts de semences dans chaque territoire ;
- Essaies etexpérimentations des nouvelles cultures : vanille, cacao, aloès verra, biocarburants ;
- Facilitation des importations des intrants agricoles (outillage, semences) et vétérinaires (vaccins et produits vétérinaires) en vue d'approvisionner les agriculteurs et les éleveurs en intrants agricoles et vétérinaires ;
- Installation des centres de séminations artificielles pour des gros bétails ;
- Appui àla production de bouture de bonne variété de caféier, des rejets de bananiers, de bouture de manioc, des jeunes plantules d'arbres fruitiers ;
- Vulgarisation de deux lois : Code agricole et les Loi foncière ;
- Création et appui aux filières maïs, riz, manioc pour 4.500 ménages avec houes etsemences améliorées ;

- Appui aux planteurs pour la relance des cultures industrielles : caféier, cacaoyer, papayer, quinquina et vanille ;
- Appui aux circuits de commercialisation des produits agricoles, et sous-produits d'origine animales, des traitements des récoltes (techniques des conservation/stockage) : aire de séchage, aire d'abattage, entrepôts ;
- Mise en œuvre et redynamisation des CARGS : province, territoire, chefferie/secteur
- Réhabilitation et construction des bâtiments de services normatifs de l'agriculture au niveau de la province, territoire, collectivité/chefferie
- Renforcement des capacités des agents du service de l'agriculture : Agronomes, vétérinaire et administratif (rajeunissement intégrale du personnel, séminaires des formations et recyclage) ;
- Promotion des banques et IMF spécialisées à crédit agricole au profit des agriculteurs, éleveurs, coopératives et PME agricoles ;
- Appui aux unités de transformation des produits agro-zoo alimentaires (moulin, minoterie, tannerie, rizerie, fromagerie, charcuteries et maçonnerie) ;
- études appropriées sur les réformes agraires : actualiser et faire l'inventaire des concessions agro pastoral publics et privés, revisiterles contrats fonciers des concessions agro pastoral, proposer concrètement la rétribution des terres selon leurs vocations et suivant

un plan d'aménagement agro pastoral de la province, récupérer les terres marginales drainées de marais ;
- Construction de 4 écoles des pêches ;
- Promotion de la pisciculture familiale ;
- Organisation de la conférence agricole annuelle ;
- Organisation de la foire agricole de Goma pour la paix(FAGOP) ;
- Organisation des réunions de plaidoyer en vue de l'obtention du crédit d'appui aux unités agro-pastorales, industrie agro-alimentaire de transformation et de conservation des produits agricoles et de l'élevage ; et à la petite industrie et à l'artisanat.

## AXE 2. PROMOUVOIR LE COMMERCE LOCAL, INTERPROVINCIAL ET TRANSFRONTALIER

Le commerce est l'une de principales activités génératrices de revenus pour la population et le gouvernement provincial.Ce secteur important qui permet d'accroître les revenus de la population se heurte à de multiples problèmes. Mais à partir du diagnostic posé, des stratégies ont été retenues dans le plan pour la prospérité de ce secteur.

Pour les cinq années à venir, plusieurs actions importantes sont retenues par les différents acteurs. Il s'agit notamment de :

- Construction des marchés dans la commune de MULEKERA, à Goma, Mususa, Mubana, Nyanzale, Oïcha, Kibumba, etc. ;
- Aménagement et/ou reconstruction des points de vente (Marchés centraux), dans les zones de rapatriement des déplacés ;
- Vulgarisation des textes légaux sur le commerce ainsi que d'autres mesures prises dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement ;
- Opérationnalisation des normes du COMESA dans la province.
- En outre, le gouvernement provincial s'engage à faciliter le commerce interprovincial et transfrontalier.

## AXE 3. PROMOUVOIR LES ACTIVITES MINIERES DANS LAPROVINCE

Le secteur minier connait plusieurs problèmes tant dans les carrés miniers que sur la plan administratif. A cela s'ajoute la fraude de produits miniers vers les pays voisins.Malgré ces multiples problèmes que connaît ce secteur, il a été arrêté de mécanismes dans le plan quinquennal de croissance et de l'emploi 2011-2015 pour améliorer les conditions de travail et assainir l'exportation des minerais du Nord Kivu.

Pour ce fait, les actions prioritaires ci-après ont été élaborées de manière participative :

- Recensement de tous les exploitants artisanaux ;

- Déploiement des services publics intervenants dans le secteur minier dans les sites identifiés. Il s'agit de : la police des mines formée, la division Provinciale des Mines, SAESSCAM ;
- Affectation des agents de l'Etat dans les centres de négoce : Division Provinciale des Mines, CEEC, SAESSCAM.
- Lutte contre la fraude en respectant le système d'étiquetage et de la certification d'origines des minerais ;
- Construction des fonderies ;
- Formation des agents de l'Etat qui interviennent dans le secteur minier (Division des Mines, CEEC et SAESSCAM) ;
- Inciter les exploitants artisanaux à se constituer en coopérative minière ;
- Construire des centres de négoces à Walikale, Masisi, Rutshuru, Beni et Lubero à raison d'un centre par territoire.

## AXE 4. RENFORCER LA REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Pendant toute la période de conflits armés, les infrastructures de transport et essentiellement les infrastructures routières se sont fortement dégradées. Des efforts déployés pour leur réhabilitation avec le concours des partenaires techniques et financiers ont permis le désenclavement de la plupart des entités administratives. Il

s'agit du national n° 2 et de quelques tronçons d'intérêt provincial et de desserte agricole.

Pour le plan quinquennal 2011-2015, le gouvernement provincial a la vision d'avoir des routes praticables en toutes saisons et l'interconnexion de tous les grands centres. Pour ce faire, les priorités de la province sont : 1) la création des ateliers d'entretien des routes au niveau de chaque territoire ; 2) le renforcement du plaidoyer pour la prise en charge des travaux routiers par les partenaires ; 3) asphaltage de routes y compris la voirie : 202,4 km ; 4) la réhabilitation des routes nationales, provinciales prioritaires et de desserte agricole: 1.973 km ; 5) entretien des routes nationales, provinciales prioritaires et de desserte agricole : 2.700 km.

Le réseau aérien de la province ne compte qu'un seul aéroport celui de Goma et le reste de la province ne compte que de aérodromes dans quelques localités et cités. Ce secteur connaît de problèmes à cause de la destruction de la piste de l'aéroport international de Goma par l'éruption volcanique de 2002. C'est pourquoi, on cannait beaucoup d'accidents à cause de l'écroutement de la piste.

Le plan quinquennal 2011-2015 envisage des solutions pour l'amélioration des conditions de voyage, parmi lesquelles : 1) la poursuite des travaux de réhabilitation de l'aéroport de Goma ; 2) la construction de la piste d'aviation de Walikale.

### AXE 5. PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT

La création et la promotion des emplois décents sont des déterminants majeurs de la croissance économique et de l'accès au bien- être de la population. D'ici à 2015, le gouvernement provincial compte faciliter les actions ou les initiatives de création des emplois dans la province pour résorber une partie du chômage.

Pour y parvenir le plan quinquennal mettra en œuvre les interventions suivantes : 1) la mise en œuvre une politique provinciale de l'emploi ; 2) amélioration du climat des affaires pour attirer les investisseurs ; 3) appui technique et financier aux initiatives économiques et socioculturelles génératrices d'emplois décents ; 4) encadrement efficace du secteur informel; 5) vulgarisation de la législation du travail afin de maintenir la paix et/ou le dialogue social.

## 4.3.3. AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN

### AXE 1. AMELIORER L'ACCES AU SYSTEME EDUCATIF

L'éducation est le seul secteur qui peut atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement d'ici en 2015. Cependant, beaucoup d'efforts doivent encore être déployés. Pour ce faire, le gouvernement provincial assigne à l'éducation l'objectif général de construire un système éducatif de qualité incluant l'assainissement de tous les

espaces d'apprentissage (écoles, CAPP, CRS, Centre d'alphabétisation), un système où tous les partenaires socio-éducatifs seront impliqués dans la recherche des solutions aux problèmes du secteur éducatif.

Pour atteindre cet objectif général, il fixe quelques objectifs spécifiques dont les plus importants sont :

- atteindre 100% le taux net de scolarisation aussi bien dans le système formel que non formel ;
- améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation ;
- accroitre la possibilité d'accès pour les jeunes hors du milieu scolaire au système formel et non formel.
- promouvoir les écoles techniques et professionnelles ainsi que les centres d'apprentissage des jeunes pour la formation des ouvriers qualifiés ;

Les principales stratégies pour atteindre ces objectifs de l'éducation sont : 1) impliquer les parents dans la cogestion des écoles/ CRS par la redynamisation des comités scolaires ; 2) amélioration des structures d'accueil ; 3) application de l'approche Ecole Amie des Enfants ; 4) promouvoir l'auto-prise en charge des écoles ; 5) promouvoir l'adéquation entre la formation et l'emploi à travers une orientation efficace.

Les actions prioritairesretenues sont : 1) la réhabilitationou la reconstruction des infrastructures scolaires existantes mais devenues vétustes ; 2) la formation continue des enseignants/ éducateurs pour l'amélioration de la qualité de

l'enseignement ; 3) la réhabilitation et équipement des espaces d'apprentissage existant du système formel et non formel ; 4) la dotation des écoles en bibliothèques ; 5) le rajeunissement du personnel enseignant par une mise en retraite honorable et recycler régulièrement celui en place ; 6) la réintégration des enfants non scolarisés et déscolarisés dans le système scolaire.

## AXE 2. AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DE SANTE

Le niveau encore élevé de morbidité justifie la nécessité de poursuivre le processus en cours pour renforcer le système sanitaire afin qu'il soit plus apte à mieux prendre en charge les problèmes de santé de la population du Nord Kivu et ainsi contribuer à réduire le niveau encore important de morbidité et de mortalité en vue de l'atteinte des OMD.

L'orientation stratégique du secteur de la santé reste le renforcement progressif du système sanitaire suivant un effort de mise en œuvre de la SRSS en vue de l'outiller et le rendre plus apte à répondre aux problèmes de santé des populations. Ce qui contribue à l'atteinte des objectifs du Millénaire.

En ce qui concerne la nutrition, le programme oriente ses actions sur les soins nutritionnels de qualité à toute la population, en particulier aux enfants, aux femmes, y compris les personnes vivant avec le VIH.

Les principaux objectifs spécifiques pour la période allant de 2011 à 2015 sont :

- rationaliser 19 HGR afin qu'ils prestent un PCA complet et revitaliser les centres de santé, afin que 171 CS prestent un PMA complet ;
- améliorer la participation communautaire afin que 583 comités de santé soient réellement opérationnels et 304.000 habitants (4,4%) couverts par un système de pré paiement des soins ;
- renforcer la régulation du système sanitaire dans la province, notamment en rapport avec l'offre de soin privée et le secteur du médicament ;
- renforcer les capacités de la cellule de gestion de la DPS Nord Kivu et les compétences des ressources humaines pour la santé dans la province ;
- renforcer l'alignement des partenaires du secteur sur les priorités provinciales
- réduire chez les enfants de moins de cinq ans la malnutrition aiguë globale de 9 % à moins de 5 %, l'insuffisance pondérale de 26% à moins de 10% et le retard de croissance de 58 % à moins de 25 % ;
- réduire à moins de 20% la prévalence de la carence en vitamine A et la prévalence des anémies nutritionnelles.
- L'atteinte des résultats poursuivis au travers ces objectifs va nécessiter la mise en œuvre des actions ci-dessous :
- la réhabilitation des infrastructures tant des hôpitaux généraux de référence que des centres de santé ciblés par le processus de rationalisation ;

- le renforcement de l'approvisionnement en médicaments et autres intrants ;
- le renforcement des processus d'assurance qualité au niveau des HGR et CS ;
- le renforcement de l'intégration des stratégies des programmes spécialisés de lutte contre la maladie dans les prestations des HGR et centres de santé ;
- le redéploiement, la formation continue du personnel de santé et le paiement régulier d'un salaire décent ;
- le renforcement de la maintenance des infrastructures et des équipements bio médicaux ;
- la supervision régulière du personnel au niveau des zones de santé ;
- le renforcement des actions de lutte contre les épidémies et autres urgences dans la province.

## AXE 3. COMBATTRE LE VIH SIDA

La coordination provinciale du PNMLS et les différents partenaires au développement ont déjà réalisé beaucoup d'actions de lutte contre le VIH/ SIDA dans la Province du Nord- Kivu, avec des moyens financiers importants mais pour un impact assez limité.

Pour la période de 2011- 2015, le gouvernement provincial compte poursuivre le combat contre le VIH/ SIDA pour contribuer au développement de la province en réduisant la propagation du VIH et son impact socio-économique sur l'individu, la famille et la communauté dans le cadre de la

stratégie globale de la croissance et de réduction de la pauvreté.

De manière spécifique, la lutte contre le VIH/SIDA dans la lutte poursuit les objectifs suivants :

- réduire la prévalence du VIH/Sida à moins de 2% d'ici à 2015;
- améliorer la couverture de l'offre des services de prévention, de traitement et soins
- réduire l'impact du VIH/Sida de 30% auprès des familles vulnérables;
- réduire le nombre des cas des violences sexuelles à moins de 50%.

Pour attendre l'objectif général et les objectifs spécifiques ainsi définis, le programme de la lutte contre le VIH/SIDA a adopté quelques stratégies dont les plus importantes sont :

- renforcement de la communication et de la coordination de lutte contre le VIH/Sida;
- développement des stratégies pour s'assurer de l'alignement de tous les Partenaires et Acteurs ;
- plaidoyer pour la mobilisation des ressources tant financières que matérielles pour la lutte contre le Sida.

Ces stratégies seront matérialisées par les interventions ci-après : 1) étendre la couverture d'offre des services VIH dans les 24 ZS opérationnelles; 2) appliquer l'approche paquet complet dans certaines zones qui serviront de témoins; 3) revoir l'actuelle mise en place des sites

sentinelles en fonction des besoins; 4) approvisionner régulièrement les structures en médicaments, réactifs et autres intrants de la lutte contre le Sida; 5) équiper les structures des soins en matériels et réactifs de laboratoire ; 6) assurer un suivi régulier des activités de lutte contre le Sida.

## AXE 4. RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES

Pour garantir les droits fondamentaux, promouvoir les droits et la dignité des groupes vulnérables et leur assurer l'accès aux services sociaux de base de qualité l'on se propose des stratégies suivantes:
La participation et l'implication de la communauté d'une façon responsable ainsi que des femmes et des enfants ;
L'Instauration de la synergie des acteurs agissant dans une intersectorialité transversale avec le Gouvernent provincial ;
Le partage des expériences positives des activités de prévention de la vulnérabilité.

La mise en œuvre efficace de ces stratégies nécessite plusieurs actions dont ci-après les prioritaires :

- formation des agents sociaux des services techniques, des leaders des groupes vulnérables dans les techniques de mobilisation de fonds et de gestion des projets générateurs de revenus dans les entités territoriales décentralisées et les droits de l'enfant

- appui à la réinsertion socio-économique des vulnérables et défavorisés
- construction et équipement des hospices des personnes de 3e âge, des structures d'encadrement transitoires des enfants (ERF, ESFGA et EAFGA, ECL, etc..) et des centres de promotion sociale ;
- prise en charge holistique des groupes vulnérables (psychosocial, médicale, réinsertion…)
- sensibilisation sur les textes juridiques nationaux et internationaux comme la CDE, la CEDEF, et la nouvelle loi sur la protection de l'enfance, protection des VVS, des droits des PVV en RDC ;
- renforcement des capacités opérationnelles des services d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans à l'état civil, et de toutes les structures en charge de la protection sociale ;
- amélioration de la qualité de la réponse apportée aux besoins d'au moins 30% des orphelins et enfants vulnérables d'ici 2015 ;
- renforcement des mécanismes de coordination des orphelins et autres enfants vulnérables, de protection et de prévention contre les abus et exploitation des enfants ;
- identification et prise en charge holistique des orphelins et autres enfants vulnérables ;
- appui aux activités des centres de formation spécialisée pour personne vivant avec handicap ;

- construction et équipement des centres de transit et d'orientation pour orphelins et autres enfants vulnérables.

## AXE 5. AMELIORER L'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

L'amélioration de la desserte en eau en milieu urbain (ville de Goma, Beni et Butembo) d'ici 2015 nécessitera des actions suivantes :

- financement des projets directeurs de développement des réseaux de la REGIDESO pour les 3 villes ;
- amélioration des conditions d'assainissement en milieu urbain (ville de Goma, Beni et Butembo) ;
- renforcement des capacités des intervenants dans le secteur de l'eau et assainissement et l'appui technique de l'OVD,
- mise en place du plan directeur d'assainissement (drainage et gestion des déchets solides) ;
- amélioration de la dotation en eau et assainissement ;
- la promotion de l'assainissement familial et des travaux communautaires.

## AXE 6. REDUIRE LA VULNERABILITE DE LA FEMME ET DE LA FILLE

Les conflits armés et la persistance d'insécurité dans la province du Nord- Kivu ont causé de multiples préjudices à la

population. Les femmes et les filles ont été les principales victimes et continuent à subir des violences de sortes.

Face à cette situation, le gouvernement provincial s'engage à mener des actions pouvant permettre de réaliser les objectifs stratégiques du genre ci-dessous :

Prévenir et/ou atténuer les menaces et réduire la vulnérabilité et l'exposition aux violences sexuelles et basées sur le genre au Nord-Kivu.Il s'agit d'Intensifier les efforts pour la prévention des civiles contre les violences sexuelles au Nord Kivu (protection de la population civile au cours des affrontements, plaidoyer et sensibilisation de la communauté, lutte contre l'impunité).
Les principales interventions pour cet objectif sont :

- identification des zones à haut risque et les zones géographiques non couvertes par la prévention ;
- implication de la communauté dans le développement de stratégies de protection face aux violences sexuelles, en se basant sur des stratégies d'adaptation actuelles de la part des communautés ;
- définition d'une stratégie de communication/sensibilisation selon les systèmes traditionnels identifiés ;
- identification des acquis et des ressources au sein de la communauté tels que l'expertise, l'expérience antérieure, l'innovation, le courage et le leadership effectif susceptible d'offrir une protection/Prévention et réponse à la violence sexuelle ;

- réalisation d'une action coordonnée pour exercer une pression sur les décideurs pour la ratification et/ou à l'application des instruments normatifs, et pour qu'ils conduisent effectivement des enquêtes sociales ;
- établissement des systèmes de compilation de données anonymes sur les incidents de sorte à identifier et à traiter toute tendance et problème de protection ;
- renforcement des mécanismes de coordination de la lutte contre les violences sexuelles (lignes directeurs du gouvernement, principes d'éthique, points focaux du gouvernement et des organisations).

Renforcer la résilience des survivants de violences sexuelles et basées sur le genre.Il s'agit durenforcer la prise en charge holistique/multisectorielle (Renforcements des capacités techniques et fonctionnelles des structures offrant des services, système de référence) pour les survivants de violences sexuelles.Il s'agit de garantir une assistance Multisectorielle pour les survivants de violences Sexuelles.

Créer un environnement protecteur pour les victimes de violences sexuelles et celles basées sur le genre**.**Il est question d'Inclure la réinsertion des survivantes dans les programmes plus complet de réhabilitation (la stratégie de Stabilisation) pour assurer une réinsertion complète dans la communauté en préservant la confidentialité, en évitant les stigmates et en garantissant une approche s'appuyant sur la communauté.

### 4.3.4. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La province du Nord- Kivu est le berceau de la biodiversité dont la protection est non seulement une préoccupation mondiale, mais aussi nationale et provinciale.La protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique vise la gestion rationnelle et durable des écosystèmes au profit de la population**,** pourréduire l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et reconstituer le couvert forestier.

Pour ce faire, le gouvernement provincial compte sur les stratégies et les actions suivantes : 1) sensibilisation et éducation de la population sur la protection de l'environnement et sur l'utilisation des énergies alternatives et renouvelables; 2) lutte contre la déforestation et prévenir le déboisement désordonné ; 3) renforcement les capacités techniques et financières des acteurs du domaine de l'environnement ; 4) mise en place d'un cadre d'échange et de collaboration; 5) mise en place d'un mécanisme d'adaptation au changement climatique au profit de la population (semences résistantes…) ; 6) vulgarisation des textes légaux en matière de l'environnement à travers des ateliers au niveau des villes, territoires, chefferies et secteurs (code forestier et ses mesures d'applications, code de l'environnement…) ; 7) mise en place du conseil consultatif des forêts conformément à l'arrêté ministériel Nº 034/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 05/10/2006; 8) encadrement

Et surveillance de l'exploitation forestière par les services publics ayant l'administration des forets en charge au profit des opérateurs économiques et les communautés de base ; 9) relance de l'agroforesterie auprès des communautés de base par l'implantation des champs pilotes ; 10 délimitation participative des aires protégées et domaines de chasse en vue de réduire la pression des populations riveraines; 11) création des axes routiers facilitant le glissement des populations vers les terres arables à l'Ouest du PNVI et la mise en place desstructures d'accompagnement des populations glissées ; 12) gestion intégrée des déchets solides et liquides par des technologies d'énergie alternative renouvelable et de recyclage ; 13) gestion des risques naturels en limitant la déforestation, en relançant les activités de lutte contre l'érosion et en renforçant les différentes stations d'observation et de surveillance (OVG, CAPSA, METTELSAT…).

# Chapitre 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE

## 5.1. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE

### 5.1.1. ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

Le gouvernement provincial porte la responsabilité directe de la mise en œuvre du Plan quinquennal 2011-2015. Chaque Ministère provincial concerné exécutera son programme sectoriel avec la participation d'autres partenaires au développement tels que les Agences du Système des Nations Unies, les ONG, le Secteur privé, la Société civile, les confessions religieuses.

La mise en œuvre du PQCE exige le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de l'Exécutif Provincial et de ses partenaires non étatiques (ONG, Société Civile).

### 5.1.2. ORIENTATION DES DEPENSES POUR LA MISE EN ŒUVRE

La programmation des dépenses publiques en moyen terme en province devra tenir compte de la mobilisation des ressources telle que déterminée dans le Tableau des Opérations Financières de l'Etat du Cadrage Macroéconomique de la province. En vue d'améliorer le suivi des dépenses dans les secteurs prioritaires, il faudra veiller à renforcer la préparation du budget de la Province en

associant les principaux acteurs du développement, les agences et ONG partenaires, les entités territoriales décentralisées tout en respectant les principes suivants :

- le budget des dépenses sera préparé par nature, par fonction et par répartition géographique ; et
- la priorité sera donnée aux secteurs de croissance pro-pauvre et aux infrastructures des services essentiels notamment la santé, l'enseignement primaire et secondaire, l'agriculture,le développement rural, ainsi que l'eau et l'assainissement.

Il faudra renforcer l'exécution de ce budget par :

- La mise en application d'un circuit des dépenses rationalisées, informatisées et intégrées pour garantir la traçabilité des dépenses à temps réel.
- La bancarisation des dépenses publiques, afin de rompre avec la formule habituelle du cash.

L'amélioration du niveau d'exécution du budget des dépenses sera obtenue par :

- le renforcement des capacités des cadres impliqués dans la gestion du budget ;
- la préparation et la publication périodique sur les dépenses engagées dans les secteurs prioritaires ;
- l'exercice régulier du contrôle de ce budget des dépenses provinciales ;
- la récapitulation annuelle des dépenses financées dans les secteurs prioritaires.

## 5.2. FINANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL

### 5.2.1. MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DE LA PROVINCE

Les ressources propres pour le financement du Plan Quinquennal 2011 - 2015 proviendront de :

- impôts provinciaux ;
- différentes taxes et redevances perçues à l'initiative de l'EAD Province ;
- dividendes provenant de ses participations dans les entreprises d'économie mixte.

On sait que la nomenclature de ces taxes a été trop élaguée sans tenir compte des spécificités de la province et du rendement des actes si bien que le niveau du rendement de taxes retenues dans la nomenclature se révèle très bas. De ce fait, pour dégager d'importantes ressources à affecter aux initiatives pro pauvres, il faudra :

- rationaliser la nomenclature des taxes à percevoir à l'initiative de la Province en tenant compte de ses potentialités spécifiques ;
- renforcer les capacités affectées au recouvrement des impôts provinciaux et taxes et redevances EAD Province ;
- mettre en place un circuit de perception de ces recettes et les canaliser vers les banques ;
- créer des mécanismes fiables de contrôle de leur perception.

Les Entités Territoriale Décentralisées et les communautés locales auront à mobiliser également des ressources financières pour le processus du développement local ; et cela, dans le cadre de la décentralisation politique, administrative et économique.

### 5.2.2. MOBILISATION DES RESSOURCES DU TRESOR PUBLIC

Outre ses recettes propres constituées par les impôts provinciaux, les taxes et redevances ETD de la Province, la province bénéficiera d'une rétrocession des impôts et perçus par le Trésor public national, conformément à la Constitution et aux lois sur la décentralisation.

### 5.2.3. MOBILISATION DES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Parmi les mécanismes de financement du PQ, la Province du Nord – Kivu fait appel à la solidarité internationale dans un partenariat mondial pour le développement durable. Alors que cette solidarité s'est manifestée activement lors des besoins humanitaires d'urgence durant les périodes des guerres, elle est sollicitée encore davantage comme assistance au PQ à travers la reprise de la coopération multilatérale pour faire avancer le développement durable dans la Province du Nord-Kivu et aider les populations de cette partie du pays à recouvrer leur dignité humaine.

Aussi, en référence des accords de coopérations multilatérales signées entre la République Démocratique du Congo et les Agences du Système des Nations Unies, la Province du Nord–Kivu compte également sur l'appui de ces Agences pour financer certains projets du PQ.

## 5.3. ANALYSE DES RISQUES

La mise en œuvre correcte du Plan quinquennal de la Province du Nord- Kivu peut être butée à un certain nombre de facteurs internes et externes dont les principaux sont : la paix et la sécurité ; la gouvernance politique ; la décentralisation et le financement extérieur.

### LA PAIX ET LA SECURITE

La paix restaurée au pays après plusieurs années de guerres est encore fragile et doit être consolidée ; ainsi que la sécurité sur toute l'étendue du territoire provincial. La résurgence des conflits armés peut profondément perturber l'exécution du Plan de développement.

### LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET FINANCIERE

Une bonne gestion des rapports entre les organes délibérants et les organes exécutifs au niveau provincial et des Entités Territoriales Décentralisées est un autre défi majeur de la gouvernance politique, gage de la mise en œuvre et du suivi efficace de la stratégie provinciale de lutte

contre la pauvreté. Les conflits peuvent facilement porter atteinte à la réalisation de l'objectif de développement de la province.

Il faut également relever la mauvaise gestion des tendances politiques par rapport aux priorités socioéconomiques de la Province, la persistance des conflits du pouvoir coutumier, des conflits fonciers, le clivage entre les communautés ethniques, etc., susceptibles de détruire la cohésion sociale.

Il sied de retenir enfin la bonnegestion des finances de la province, notamment par le respect de la chaîne de recette et de dépense et le respect de la ligne budgétaire.

## LA DECENTRALISATION

La constitution de la RDC prône la décentralisation politique, administrative et économique.
Le plan quinquennal provincial a été conçu et élaboré dans cette optique de la décentralisation. Le blocage du processus serait un frein majeur dans sa mise en œuvre cohérente.

Dans cette optique, certaines attributions jadis de la compétence du gouvernement central devront être cédées à la province. Le retard dans l'exécution de cette disposition constitue également une entrave dans la mise en œuvre du plan quinquennal.

## LE PROCESSUS PARTICIPATIF

Le Plan quinquennal de développement a été élaboré avec la collaboration de plusieurs acteurs de développement. De la même manière, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation nécessitent la participation de tous et spécialement des communautés locales, et de la société civile. L'absence d'appropriation et d'implication des autres acteurs réduirait sensiblement sa chance de réussite.

## LE FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Les organisations de la Communauté Internationale sont nombreuses dans la Province du Nord- Kivu et interviennent dans plusieurs secteurs. Le retrait de la plupart de ces partenaires techniques et financiers pourra également porter préjudice à la réussite du Plan quinquennal.

## 5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

Il s'agit de mettre au point au démarrage du Plan Quinquennal, un plan de suivi déterminant la périodicité, les tâches et les responsabilités du suivi de mise en œuvre pour les différentes étapes de mise en œuvre.Les différentes parties prenantes clés au développement de la province seront impliquées au processus du suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan quinquennal, avec des indicateurs macro et sectoriels déjà défis. Un cadre de concertation

entre les différents acteurs permettra de rationaliser le suivi-évaluation.

### 5.4.1. INDICATEURS DE SUIVI- EVALUATION

L'indicateur est une variable qui mesure dans le temps et dans l'espace les progrès réalisés vers la réussite d'un objectif ciblé au préalable ou des résultats. Les indicateurs sont les baromètres du changement. Ils permettent de faire le point à la fois des réalisations et des progrès réalisés. Ils constituent des points de référence pour la vérification, la prise de décision, la consultation et l'évaluation.

Trois types d'indicateurs seront appréciés en vue de mesurer l'exécution du Plan :

- Les indicateurs de moyens mesurant les ressources fournies par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds se référant aux résultats prévus dans le plan ;
- Les indicateurs de résultats opérationnels renseignant sur les extrants ou produits de chaque activité réalisée, le ratio entre les résultats prévus et les résultats atteints ;
- Les indicateurs d'impacts et d'effets qui permettront d'évaluer les progrès en moyen et à long terme, ainsi que les difficultés ou les contraintes rencontrées.

Les indicateurs clés du type macro et sectoriel sont annexés à ce document pour des références.

### 5.4.2. ORGANES DE SUIVI

Les organes de suivi sont ceux définis dans l'édit n° 001/ 2010 du 18 mai portant dispositions générales applicables aux institutions philanthropiques œuvrant dans le domaine humanitaire et du développement de la Province du Nord – Kivu et de l'l'arrêté provincial n° 01/037/CAB/GP – NK/2010 du 2 août 2010 portant mesures d'application de l'édit.

A travers ces textes légaux, nous avons le Comité de pilotage constitué par les membres du Gouvernement, secondé par le Comité intersectoriel avec l'Administration et la Société civile ainsi que par des groupes thématiques sectoriels lequel également constitué par les délégués de toutes les catégories des parties prenantes

Ces groupes ont, respectivement, les responsabilités suivantes :
Les structures d'exécution produiront, à leur niveau, des outils permettant de capitaliser tous les résultats obtenus. Elles sont tenues de produire des rapports d'étape au bout de chaque trimestre. Ces rapports seront constitués de deux parties, l'une narrative et l'autre financière.

Le Comité de coordination fera un suivi de proximité, au moins une fois par trimestre, en se déployant dans les zones d'intervention pour s'assurer du niveau réel d'exécution tel que relaté dans les rapports d'activités.

L'Assemblée Provinciale, conformément à sa mission de contrôle de l'Exécutif, effectuera un contrôle semestriel pour s'assurer de la conformité des dépenses engagées.

Au niveau de chaque territoire d'intervention, un Comité de suivi sera mis en place, présidé par l'Administrateur du Territoire, ce Comité comprendra certains services déconcentrés, les représentants des acteurs partenaires du programme et d'autres acteurs locaux.

### 5.4.3. SYSTEME D'INFORMATION

#### 5.4.3.1. TECHNIQUES DE RECOLTE DES DONNEES

***Les enquêtes périodiques***

Les enquêtes quantitatives et qualitatives périodiques sont des techniques scientifiques devant permettre de suivre et d'évaluer le niveau de mise en œuvre, les progrès réalisés, les résultats atteints et les impacts des politiques, programmes et projets. Hormis les enquêtes nationales, la province pourra diligenter quelques enquêtes spécifiques.

***Les missions de supervision***

Les missions de supervision sont une technique par excellence de suivi de la mise en œuvre et des progrès réalisés par les politiques, programmes et projets de développement. La périodicité des missions dépendra de la

nature des activités, des ressources disponibles et de chaque structure.

***Les réunions périodiques***

Le système de suivi- évaluation nécessite un cadre de concertation périodique, des réunions qui permettront aux parties prenantes importantes et influentes de faire l'état d'avancement des activités. Les réunions du Comité Provinciale de Coordination du Développement permettront de suivre régulièrement le niveau de progrès vers l'atteinte des résultats.

### 5.4.3.2. INSTRUMENTS D'INFORMATIONS

***Le rapport de mise en œuvre et de progrès***

Le rapport de mise en œuvre permet d'évaluer les mesures et moyens adoptés ou déployés par le gouvernement dans l'accomplissement des différentes actions prévues pour la mise en œuvre du plan et programme de développement. Il est périodique et doit tendre vers une parution annuelle. Les réunions du Comité Provincial de Coordination du Développement produiront des rapports pertinents sur la mise en œuvre.

***Le rapport des OMD***

C'est un instrument qui doit contribuer à l'éveil de conscience, aux activités de promotion, à la formation de partenariats et au renouvellement des engagements politiques, ainsi qu'au renforcement des capacités nationales à évaluer les objectifs de développement. Il vise surtout à établir un climat favorable à l'action afin d'encourager les décideurs et les autres protagonistes à intervenir. Il est essentiellement un instrument de plaidoyer.

***La revue à mi-parcours***

Sous le pilotage du Ministère provincial en charge du Plan, il sera organisé une revue semestrielle et une revue annuelle impliquant toutes les parties prenantes, notamment les Organes délibérants au niveau local et provincial, l'Exécutif, la Société civile, les bailleurs de fonds et les partenaires au développement.

Des audits externes pourraient également être commandités pour garantir l'authenticité des interventions telles que présentées dans les rapports et certifier les dépenses effectuées.

Ces rapports d'évaluation de l'impact des projets sur les parties prenantes seront élaborés par le CPCD avec les contenus ci - après : les résultats prévus ; les résultats réalisés ou atteints en visualisant les écarts ; les acquis de la

communauté grâce aux projets ; les difficultés ou contraintes éprouvées ; les propositions correctives basées sur l'analyse des écarts entre résultats prévus et résultats atteints.

L'évaluation portera à la fois sur les ressources et leurs affectations, et l'organisation des audits des fonds alloués, ainsi que sur les résultats attendus dans chaque pilier et à chaque étape du Plan Quinquennal 2011-2015.

# A N N E X E S

# ANNEXE 1. LES INDICATEURS CLES DE SUIVI- EVALUATION

| Indicateurs | Origine des données | Service responsable | Périodicité | Niveau de désagrégation |
|---|---|---|---|---|
| **Macroéconomie** | | | | |
| Taux d'inflation | Relevés de prix | BCC | Mois /Année | National |
| PIB par tête | Comptes nationaux | INS, BCC | Année | National |
| Taux de croissance réel | Comptes nationaux | INS, BCC | Année | National |
| Ratio exportations par rapport au PIB | Commerce extérieur, comptes nationaux | BCC | Année | National |
| Service de la dette / exportations | Relevés administratifs/ Commerce extérieur | DGDE/ DGDA | Année | National |
| Taux d'investissement | Comptes nationaux | | Année | National |
| Taux de pression fiscale | Comptes nationaux | | Année | National |
| Ratio dépenses courantes par rapport aux recettes fiscales | Finances publiques | Finances | Année | National |
| Solde budgétaire de base en pourcentage du PIB | Finances publiques | Budget | Année | National |
| **Pauvreté et inégalités sociales** | | | | |
| Incidence de la pauvreté (%) | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Profondeur de la pauvreté | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sévérité de la pauvreté | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Part du cinquième le plus pauvre de lapopulation dans la consommation nationale | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Proportion des dépenses alimentaires des ménages | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Proportion de ménages dirigés par des femmes | EDS/MICS/ Enquête 1-2-3 | INS, UNICEF, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |
| **Indicateurs** | **Origine des données** | **Service responsable** | **Périodicité** | **Niveau de désagrégation** |
| **Santé, nutrition et VIH/ SIDA** | | | | |
| Espérance de vie à la naissance | | | 5 ans | National |
| Taux de vaccination | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| | Relevés administratifs. | MINSANTE/ PEV | Année | Provinces |
| Taux de mortalité infantile | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de mortalité juvénile | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de mortalité maternelle | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de consultations prénatales | EDS/MICS | INS, UNICEF | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Proportion d'accouchements assistés par un personnel médical qualifié | EDS/MICS | INS, UNICEF | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Taux d'utilisation de la contraception | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Nombre d'habitants par structure de santé primaire | Relevés administratifs | MINISANTE | année | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de fréquentation des structures de santé | Relevés administratifs | MINISANTE | année | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de prévalence du VIH/SIDA | EDS/MICS | INS, PNMLS | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Nombre d'enfants orphelins de SIDA | EDS/ MICS | INS, PNMLS | 5 ans | Provinces |
| Taux d'utilisation des préservatifs | EDS/MICS | INS, PNMLS | 5 ans | |
| Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale | MISC/ EDS | INS, UNICEF | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |
| **Education** | | | | |
| Taux brut de scolarisation au primaire | Relevés administratifs | EPSP | Année | Provinces |
| | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux net de scolarisation au primaire | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| | EDS/MICS | INS, UNICEF | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux d'achèvement au primaire | Relevés administratifs | EPSP | Année | Provinces |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5ans | Provinces (urbain, rural) |
| | Relevés administratifs | EPSP | Année | Provinces (urbain, rural) |
| | | | | |
| | | | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Ratio élèves/ maîtres | Relevés administratifs | EPSP | Année | Provinces (urbain, rural) |
| Taux d'alphabétisation | EDS/MICS | INS, UNICEF | 5 ans | Provinces (urbain, rural |
| | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |

| Indicateurs | Origine des données | Service responsable | Périodicité | Niveau de désagrégation |
|---|---|---|---|---|
| **Emploi** | | | | |
| Taux d'activité | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de chômage | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux d'informalité | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Taux de sous-emploi | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Proportion des enfants de 6 à 14 ans exerçant une activité économique | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Pourcentage de femmes salariées dans lesecteur non agricole | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Nombre de bénéficiaires des prestations sociales de l'INSS | Relevés administratifs | INSS | Année | Provinces |
| **Cadre de vie** | | | | |
| Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural |
| | Enquête 1-2-3 | INS | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Proportion des ménages ayant accès à l'électricité | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural |
| | Enquête 1-2-3 | INS | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural |
| | Enquête 1-2-3 | INS | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Proportion de la population ayant accès à une sécurité d'occupation de logement | EDS/MICS | INS | 5 ans | Provinces (urbain, rural |
| | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| **Communication et information** | | | | |
| Pourcentage de ménages disposant d'un poste radio | EDS/MICS | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Pourcentage de ménages disposant d'un poste TV | EDS/MICS | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural |
| | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Nombre de personnes accédant à l'Interne | Relevés administratifs | Poste, téléphone et télécom. | Année | Provinces |
| Nombre de personnes disposant du téléphone portable | Relevés administratifs | Poste, téléphone et télécom. | Année | Provinces |

| Indicateurs | Origine des données | Service responsable | Périodicité | Niveau de désagrégation |
|---|---|---|---|---|
| **Agriculture et alimentation** | | | | |
| Quantités produites (maïs, manioc, riz, etc.) | Enquête agricole | SNSA | Année | Provinces (urbain, rural) |
| Part de l'agriculture dans le PIB (production végétale et animale) | Comptes nationaux | INS | Année | National |
| Nombre de repas par jour | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Province, (urbain, rural) |
| Proportion de la population n'atteignant pas le minimum calorique | | FAO | | Province (urbain, rural) |
| **Infrastructures de transports** | | | | |
| Linéaire de routes bitumées | Relevés administratifs | Office des routes | Année | Provinces |
| Linéaire de routes en terre réhabilitées ou construites | Relevés administratifs | Office des routes | Année | Provinces |
| Linéaire de la Voirie Urbaine réhabilités | Relevés administratifs | OVD | Année | Provinces |
| Linéaire de voies navigables réhabilitées | Relevés administratifs | RVF | Année | National |
| **Environnement** | | | | |
| Superficies des écosystèmes protégés | Relevés administratifs | Institut Géographique du Congo | Année | Provinces |
| Pourcentage de ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois) | Enquête 1-2-3 | INS | 3 ans | Provinces (urbain, rural) |
| **Gouvernance et participation** | | | | |
| Pourcentage de femmes députés | Relevés Administratifs | Assemblée nationale | Année | National |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Indice de satisfaction des usagers de l'administration | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Pourcentage de la population appartenant à une association | Enquête 1-2-3 | INS, UPPE | 5 ans | Provinces (urbain, rural) |
| Pourcentage des ressources publiques affectées aux collectivités | Finances publiques | Finances | Année | National |

## ANNEXE 2. DEFINITION DES INDICATEURS

| | Indicateurs | Définitions |
|---|---|---|
| **Macroéconomie** | | |
| 1 | Taux d'inflation | Taux moyen annuel d'accroissement des prix mesuré par le rapport de l'indice général des prix (IGP) de l'année courante à l'indice général des prix de l'année précédente. |
| 2 | PIB par tête | Rapport entre la valeur réelle du PIB à l'année courante et la population. |
| 3 | Taux de croissance du PIB réel | Rapport entre la valeur réelle du PIB à l'année courante aux prix d'une année de base et la valeur du PIB l'année précédente aux prix de l'année de base. |
| 4 | Ratio exportations par rapport au PIB | Rapport entre la valeur des exportations commerciales et le PIB. |
| 5 | Ratio service de la dette par rapport aux exportations | Rapport entre le montant qu'un pays doit verser annuellement à ses créanciers, constitué de l'amortissement (remboursement partiel du capital emprunté) et de l'intérêt, et la valeur des exportations commerciales. |
| 6 | Taux d'investissement | Rapport entre la formation brute de capital fixe sur le PIB. |
| 7 | Taux de pression fiscale | Rapport entre les recettes fiscales et le PIB |
| 8 | Ratio dépenses | Rapport entre les dépenses courantes |

| | | |
|---|---|---|
| | courantes par rapport aux recettes fiscales | du budget et les recettes fiscales |
| 9 | Solde budgétaire de base en pourcentage du PIB | Rapport entre le solde budgétaire de basse [Recettes totales hors dons – Dépenses courantes (y compris prêts moins recouvrements) – Dépenses en capital sur ressources propres] et le PIB |
| **Pauvreté et inégalités sociales** | | |
| 10 | Incidence de la pauvreté | Proportion d'individus en dessous du seuil de pauvreté. |
| 11 | Profondeur de la pauvreté | Ecart relatif moyen entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres. |
| 12 | Sévérité de la pauvreté | Moyenne des carrés des écarts entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres. |
| 15 | Part du cinquième le plus pauvre dans la consommation nationale | Proportion de la consommation nationale des 20 % des ménages les plus pauvres. |
| 17 | Proportion des dépenses alimentaires des ménages | Rapport entre les dépenses alimentaires des ménages et les dépenses totales des ménages. |
| 18 | Proportion de ménages dirigés par des femmes | Rapport entre le nombre de ménages dirigés par des femmes et le nombre total de ménages |
| **Santé – Nutrition** | | |

| | | |
|---|---|---|
| 19 | Taux de couverture vaccinale par antigène (rougeole, DTC3, polio, BCG) | Rapport entre le nombre d'enfants d'une tranche d'âge donnée ayant été vaccinés et le nombre total d'enfants de la même tranche d'âge. |
| 20 | Taux de mortalité infantile | Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire (calculée pour 1000 naissances vivantes). |
| 21 | Taux de mortalité juvénile | Rapport entre le nombre d'enfants décédés après le premier anniversaire et avant l'âge de cinq ans pour 1 000 naissances au cours d'une période donnée. |
| 22 | Taux de mortalité maternelle | Nombre de décès de mères pour 100 000 naissances vivantes, décès survenus pendant la grossesse, à l'accouchement ou après 42 jours (six semaines) des suites de l'accouchement au cours d'une période donnée. |
| 23 | Taux de consultations prénatales | Pourcentage de femmes ayant une naissance vivante au cours des cinq dernières années ayant effectué au moins quatre consultations prénatales. |

| | Indicateurs | Définitions |
|---|---|---|
| **Santé – Nutrition** | | |
| 24 | Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé | Rapport entre le nombre de femmes âgées de 15–49 ans assistées pendant l'accouchement par du personnel de santé qualifié sur le nombre de femmes âgées de 15–49 ans qui ont une naissance survenue au cours de l'année. |
| 25 | Taux d'utilisation de la contraception | Pourcentage de femmes âgées de 15–49 ans qui utilisent une méthode contraceptive. |
| 26 | Taux de prévalence du VIH/SIDA | Proportion d'adultes (âgés de 15 à 49 ans) vivant avec le VIH/SIDA. |
| 27 | Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale | Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le poids corporel est inférieur de 2 écarts type (ET) au poids médian de la population de référence. |
| **Education** | | |
| 28 | Taux brut de scolarisation dans le primaire | Rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire (quel que soit leur âge) et la population du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement. |
| 29 | Taux net de scolarisation dans le primaire | Rapport entre le nombre d'enfants ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire inscrits à l'école primaire et le |

| | | |
|---|---|---|
| | | nombre total des enfants du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement. |
| 30 | Taux d'achèvement au primaire | Pourcentage des élèves qui sont entrés en 1ère année du primaire et qui sont parvenus en 6ème année. |
| 31 | Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire | Rapport entre le nombre d'élèves filles inscrites dans l'enseignement primaire et le nombre d'élèves garçons. |
| 32 | Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire | Rapport entre le nombre d'élèves filles inscrites dans l'enseignement secondaire et le nombre d'élèves garçons. |
| 33 | Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur | Rapport entre le nombre d'élèves filles inscrites dans l'enseignement supérieur et le nombre d'élèves garçons. |
| 34 | Taux d'alphabétisation | Pourcentage de personnes pouvant lire, écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne dans une langue quelconque. |
| **Emploi** | | |
| 35 | Taux d'activité | Rapport entre la population active et la population en âge de travailler. |
| 36 | Taux de chômage | Rapport entre le nombre de chômeurs (personnes qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, qui sont disponibles pour |

| | | |
|---|---|---|
| | | travailler, et s'efforcent de trouver un emploi) et la population active. |
| 37 | Taux d'informalité | Rapport entre le nombre d'emplois dans le secteur informel et le nombre total d'emplois dans le secteur non agricole. |
| 38 | Taux de sous-emploi en milieu urbain | Rapport du nombre de chômeurs et d'actifs occupés du milieu urbain en situation de sous-emploi visible (personnes pourvues d'un emploi, salarié ou non, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail) ou invisible (actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire) à la population active urbaine. |
| 39 | Proportion des enfants de 6 à 14 ans exerçant une activité économique | Rapport entre le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans exerçant une activité économique (production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial. |
| 40 | Pourcentage de femmes salariées non agricoles | Rapport entre le nombre de femmes salariées dans le secteur non agricole et le nombre total de salariés dans le secteur non agricole. |

| | | |
|---|---|---|
| 41 | Nombre de bénéficiaires des prestations sociales de l'INSS | Nombre de bénéficiaires des prestations sociales de l'INSS. |
| 42 | Pension minimale mensuelle de retraite de l'INSS | Montant mensuel de la retraite minimale versée par l'INSS. |

| | Indicateurs | Définitions |
|---|---|---|
| **Cadre de vie** | | |
| 43 | Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable | Proportion de la population utilisant l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer l'eau de boisson dont elle a besoin : eau sous conduite, robinet public, sondage dans le sol ou pompe, puits (protégé ou abrité) ou source couverte. |
| 44 | Proportion de la population ayant accès à l'électricité | Rapport entre le nombre de personnes ayant accès à l'électricité et l'effectif total de la population. |
| 45 | Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement | Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement. remplissant deux conditions : être muni d'un système (égout, fosse septique, fosses d'aisances, latrines) et être couvert. |
| 46 | Proportion de la population ayant | Proportion de la population disposant d'un document prouvant une sécurité |

| | | |
|---|---|---|
| | accès à une sécurité d'occupation de logement | dans le statut d'occupation, protégeant d'une exclusion arbitraire. |
| **Communication et information** | | |
| 47 | Pourcentage de ménages disposant d'un poste radio | Rapport entre le nombre de ménages disposant d'au moins un poste radio et le nombre total de ménages. |
| 48 | Pourcentage de ménages disposant d'un poste TV | Rapport entre le nombre de ménages disposant d'au moins un poste TV et le nombre total de ménages. |
| 50 | Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants | Nombre d'abonnés au téléphone portable rapporté à la population totale. |
| | Pourcentage de ménages disposant de téléphone portable | Rapport entre le nombre de ménages disposant des téléphones portables et le nombre de ménages |
| **Agriculture et alimentation** | | |
| 51 | Quantité produite en tonne | |
| 57 | Part de l'agriculture dans le PIB (production végétale et animale) | Rapport entre la valeur ajoutée de l'agriculture et le PIB. |
| **Infrastructures** | | |
| 58 | Linéaire de routes nationales bitumées | Nombre de kilomètres de routes nationales bitumées. |
| 59 | Linéaire de routes bitumées réhabilitées | Nombre de kilomètres de routes bitumées réhabilitées. |

| | | |
|---|---|---|
| 60 | Linéaire de routes en terre réhabilitées | Nombre de kilomètres de routes en terre réhabilitées. |
| **Environnement** | | |
| 63 | Superficies des écosystèmes protégés | Superficies des réserves naturelles et zones sauvages et des parcs nationaux. |
| 64 | Pourcentage de ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbon de bois) | Proportion de la population qui compte sur la biomasse (bois, charbon de bois, résidus de récolte) et charbon comme source primaire d'énergie domestique. |
| **Gouvernance et participation** | | |
| 65 | Pourcentage de femmes députés | Nombre de sièges tenus par des femmes exprimé en pourcentage de tous les sièges occupés. |
| 66 | Indice de satisfaction des usagers de l'administration | Pourcentage des usagers de l'administration satisfaits de ses services. |
| 67 | Pourcentage de la population appartenant à une association | Pourcentage de la population membre d'une association. |
| 68 | Pourcentage des ressources publiques affectées aux collectivités | Rapport entre le budget affecté aux collectivités locales et le budget de l'Etat. |